



2013

RAPPORT FINANCIER

ANNUEL

Société en commandite par actions au capital de 10 961 739 €
Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS
308 382 035 R.C.S. PARIS

SOMMAIRE

	Page
RAPPORT DE GESTION DE L'ARTICLE 222-3 I 3° DU RG DE L'AMF	3
Partie 1. Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
Partie 2. Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	65
Partie 3. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	71
Partie 4. Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	72
COMPTES ANNUELS	74
COMPTES CONSOLIDÉS	94
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS	173
ATTESTATION DES RESPONSABLES	178

RAPPORT DE GESTION DE L'ARTICLE 222-3 DU RG DE L'AMF

Partie 1- Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
- Présentation de l'activité, des résultats et des perspectives	4
- Informations environnementales, sociales et sociétales	18
- Facteurs de risques	55
- Autres informations (sociétés mère et filiales, organigramme simplifié)	61
Partie 2 - Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	65
Partie 3 - Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	71
Partie 4 - Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	72

PARTIE 1 : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

I – ACTIVITÉS, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

En 2013, le Groupe Etam a renoué avec la croissance à surface comparable et taux de change constants et fait progresser son Résultat Opérationnel Courant de 16,9%. Cette bonne performance a été obtenue dans des marchés européens de l'habillement féminin moroses et malgré la perte opérationnelle enregistrée en Chine. La marque ETAM a sensiblement progressé en chiffre d'affaires et en rentabilité et la marque 1.2.3 a poursuivi le redressement engagé en 2012. Ces évolutions favorables du Groupe en Europe ont plus que compensé les effets de la baisse du chiffre d'affaires et du taux de marge brute en Chine.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 1 215,2 M€, en augmentation de 1,4% à surface comparable et taux de change constant.

En Europe, le chiffre d'affaires 2013 de 803,7 M€ a progressé de 3,3% par rapport à 2012, et de 3,8% à surface comparable et taux de change constant. Le taux de marge brute s'est établi à 59,8%, en baisse de 0,4 point suite à la hausse des cours d'achats en dollar américain, partiellement compensée par une réduction de la démarque. Les frais d'exploitation ont été sensiblement réduits, de 2,6 points de chiffre d'affaires. La marge opérationnelle courante de l'Europe a donc augmenté en 2013 de 2,2 points de chiffre d'affaires pour atteindre 7,3%, soit 58,8 M€, en progression de 19,2 M€ par rapport à 2012.

En Chine, le Groupe doit s'adapter à d'importantes évolutions : perte de part de marché des Grands magasins par rapport aux centres commerciaux et au canal internet, forte concurrence des marques locales et internationales. Le chiffre d'affaires 2013 de 411,6 M€ est en baisse de 6,2% et de 4,3% à surface comparable et taux de change constant. Le Résultat Opérationnel Courant est une perte de 9,8 M€ contre un profit de 1,5 M€ en 2012.

Après comptabilisation de charges opérationnelles non-courantes de 4,0 M€ en 2013 contre 8,4 M€ en 2012, le Résultat Courant consolidé s'est établi à 45,0 M€ contre 32,6 M€ l'année précédente.

Le Résultat Net part du Groupe s'est élevé à 21,2 M€ en 2013 contre 13,4 M€ en 2012 et la Dette Nette a connu une augmentation limitée à 3,6 M€ - malgré le succès d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) qui a porté sur 9,9% du capital à travers le programme de rachat d'actions - pour s'établir à 104,2 M€.

1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

1.1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE HORS CHINE

▪ Etam

En 2013, le chiffre d'affaires de la marque Etam, y compris les activités d'Undiz, a atteint 644,2 M€ à travers 569 points de vente en France (dont 94 magasins Undiz) et 318 à l'international (dont 186 en franchises). En hausse de 3,6% à surface comparable et taux de change constant, l'activité d'Etam a connu une croissance dans tous les pays d'Europe où la marque est implantée, avec une accélération au quatrième trimestre.

Selon l'Institut Français de la Mode, les ventes d'habillement féminin en France ont été en recul pour la sixième année consécutive, avec une baisse de 0,5% en 2013 (et une stabilité sur le canal des chaînes spécialisées). Dans ce contexte, Etam a mieux performé que le marché français sur l'exercice.

Marketing-offre produits

Les faits marquants de 2013 ont été :

- La mise au point de concepts magasins qui offrent une véritable expérience d'achat aux clientes. En lingerie, le concept « So Ouest » lancé fin 2012 et en constante évolution, a été déployé dans les centres commerciaux de Nantes Atlantis, Lyon Part Dieu, Aéroville et dans le magasin de l'avenue des Ternes à Paris. En Prêt-à-Porter, le concept « Blanc », fondé sur un esprit boutique épuré, a été lancé en mars dans le centre commercial de Nantes Atlantis,
- le lancement de plusieurs produits et concepts innovants en lingerie (soutien-gorge à mémoire de forme, large offre de produits chaussants, « boîte à culottes »...) et de nouveaux services pour accompagner les clientes dans leurs achats (« mesuré/décolleté by Etam », multicanal...). L'offre de produits chaussants, qui a généré un chiffre d'affaires conforme aux objectifs, a été déployée sur une centaine de magasins en 2013 et sera étendue sur une centaine de magasins supplémentaires en 2014,
- un parti pris d'augmenter les stocks sur certains produits phares de l'hiver (grosses pièces, maille, offre lingerie homewear et nuit) à forte valeur ajoutée, ainsi que sur les accessoires, qui a favorisé les ventes et la marge commerciale au dernier trimestre,
- la mise en œuvre d'un plan de rationalisation du parc magasin en Espagne et au Portugal, qui a concerné des magasins non rentables,
- une couverture médiatique importante, grâce à l'égérie de la marque dans le monde, Natalia Vodianova, et au défilé lingerie annuel, qui a eu lieu le 27 février 2013,
- une fréquentation en baisse dans les magasins mais un taux de transformation en hausse, signe de l'attractivité des collections.

Développement international

A l'export, le chiffre d'affaires d'Etam en 2013 a été en croissance de 3,5% par rapport à 2012, tiré par les ouvertures en lingerie. En 2013, le Groupe a ouvert 9 points de vente en lingerie et en a fermé 4 en prêt-à-porter. La marque s'est implantée dans trois nouveaux pays : Singapour, le Qatar et l'île Maurice.

Les nouveaux segments (chaussant par exemple) et l'innovation ont été largement déployés à l'export, de même que le nouveau concept magasin « So Ouest », qui représente 15 magasins fin 2013.

Internet

Avec plus de 30 millions de visiteurs en 2013, le site internet Etam.com a connu une amélioration sensible de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

Etam.com a été un excellent relai de diffusion de la 6ème édition du Fashion Show d'Etam. Avec 300.000 spectateurs en direct (+12% vs 2012) et 270.000 spectateurs en Chine, il a été regardé sur 80 sites dans 18 pays.

Il a également donné une forte visibilité à la marque via les réseaux sociaux, avec des opérations marketing comme "le Meilleur job d'été" pour les maillots de bain ou l'opération "Jolies Jambes" pour le lancement de produits chaussants, en partenariat avec des bloggeuses.

Avec le lancement de sa version espagnole, le site est désormais disponible en 3 langues et assure la livraison dans 20 pays européens.

Enfin, la version marchande du site mobile est également disponible depuis septembre 2013.

▪ **Undiz**

La marque de lingerie Undiz, qui compte 97 magasins au 31 décembre 2013, dont 3 hors de France, s'est implantée en Belgique et au Maroc.

Marketing-offre produits

Six ans après sa création, Undiz est devenue une marque référente sur le marché de la lingerie en France. Undiz doit son succès à un positionnement unique : ses prix, son style et sa communication, affranchis des codes du marché.

L'organisation mise en place par Undiz permet à l'enseigne de gérer des flux importants de produits avec une bonne maîtrise des achats et des stocks. Un modèle économique dont le défi consiste à se renouveler sans cesse en conservant sa logique de petit prix et sa différenciation.

Développement international

Après une première ouverture hors de l'hexagone en Espagne en 2012, Undiz a ouvert deux magasins supplémentaires à l'international : en Belgique et au Maroc.

Internet

En 2013, le site marchand a compté 23 sessions de ventes sur 4 jours et 1 session d'un mois, en décembre. Le site Undiz.com, qui existe depuis fin 2012 sur un mode de ventes événementielles (e-days de 4 jours toutes les 2 semaines), sera ouvert en permanence à partir du mois d'avril 2014 mais restera innovant.

▪ **1.2.3**

En 2013, la marque 1.2.3 a réalisé un chiffre d'affaires de 159,4 M€ à travers 151 magasins en France et 104 à l'international, dont 17 en franchises, soit une croissance de 4,5% à surface comparable et taux de change constant.

Marketing-offre produits

Les faits marquants de 2013 ont été :

- Une bonne performance commerciale, notamment en Allemagne et en Belgique/Luxembourg, avec un taux de transformation en hausse qui a compensé le recul de la fréquentation en magasins,
- la poursuite de la modernisation de l'offre notamment sur les segments « maille » et « habillé »,
- l'augmentation des opérations promotionnelles et un taux de démarque plus agressif, destiné à développer le trafic en magasins, plus particulièrement en fin d'année,
- la poursuite du plan de rationalisation du parc, qui concerne des magasins non rentables ou qui ne correspondent plus à l'image de la marque,
- et la mise au point d'un nouveau concept, implanté sur un premier magasin en avril 2014.

Développement international

La marque 1.2.3 est essentiellement implantée en Europe de l'Est, au Moyen Orient et au Maroc. En 2013, le chiffre d'affaires à l'export a crû de 17,7%, tiré par la performance du Maroc, de +30,6%. De nouvelles implantations ont été réalisées en partenariat au Liban et à Malte.

Internet

Pour sa troisième année d'existence, le site e-commerce de 1.2.3 a poursuivi son rythme de forte croissance avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 37,6% versus 2012. La présence de la marque sur les réseaux sociaux est au cœur de sa stratégie. Le site a accueilli plus de 5 millions de visites en 2013, soit un trafic en hausse de 21%, avec une augmentation du taux de transformation de 14%.

Le référencement du site et des collections a continué d'être optimisé, aidé par le lancement d'un blog 1.2.3 en août 2013. La dimension service n'a pas été oubliée et en particulier, les clientes e-commerce peuvent être livrées gratuitement en magasin.

Le travail de mise en avant des collections, du merchandising et de la gestion du stock ont été également poursuivis.

1.2. L'ACTIVITÉ DU GROUPE EN CHINE

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires de 411,6 M€ - qui intègre un impact négatif de change de 3,2 M€ - est en baisse de 6,2%. A surface comparable et taux de change constant, il recule de 4,3%.

Marketing-offre produits

Les faits marquants de 2013 ont été :

- La poursuite de la baisse de fréquentation en Grands Magasins au profit des centres commerciaux et magasins sur rue,
- la croissance du chiffre d'affaires des magasins en franchise,
- une focalisation sur la réduction des stocks des saisons antérieures avec des équipes dédiées,
- le recrutement de nouveaux responsables du style et d'un nouveau directeur commercial et du développement pour tous les canaux (grands magasins, centres commerciaux et sorderies),
- l'ouverture d'un corner Etam lingerie avec des produits français aux Galeries Lafayette de Pékin.

Réseau

- Le Groupe a poursuivi son plan de réduction des petits corners non rentables en Grands Magasins (184 fermetures nettes),
- les magasins de centres commerciaux et de rue ont représenté 86 unités,
- le réseau des sorderies a augmenté de 17 unités pour un total de 163,
- les corners en franchise se développent également pour atteindre 363 unités fin 2013.

Internet :

Les ventes e-commerce ont fortement progressé, de 187%, même si elles ne représentent encore qu'une petite part du chiffre d'affaires.

1.3. LE RÉSEAU MAGASINS

	31/12/2013	31/12/2012	Variation
France	720	726	-6
Espagne/Portugal	79	96	-17
Belgique/Luxembourg	49	66	-17
Allemagne	66	65	+1
Pologne	14	12	+2
Suisse	11	4	+7
Europe (hors franchises internationales)	939	969	-30
Franchises Internationales	203	199	+4
Chine	3 171	3 355	-184
TOTAL GROUPE	4 313	4 523	-210

Au 31 décembre 2013, le Groupe Etam comptait 4 313 points de vente dont 939 en Europe, 3 171 en Chine et 203 en franchises internationales.

- En Europe (hors export), le Groupe a réalisé 30 fermetures nettes dont 6 en France (6 fermetures de corners non rentables en lingerie Etam, 11 en prêt-à-porter Etam, 3 chez 1.2.3 et 14 ouvertures Undiz), 17 fermetures en Espagne/Portugal de magasins non rentables ou situés sur de mauvais emplacements, 17 fermetures nettes en Belgique (dont 15 corners en lingerie et 3 magasins 1.2.3, et 1 ouverture pour Undiz). Pour le reste, le Groupe a ouvert 7 magasins en Suisse portant le total à 11 (4 pour l'activité lingerie d'Etam et 7 pour 1.2.3). 1 en Allemagne et 2 en Pologne.
- A l'Export, le réseau compte 4 ouvertures nettes et de nouveaux partenaires à l'Ile Maurice, à Malte, au Qatar et à Singapour.
- En Chine, le Groupe a réduit son réseau de 184 points de vente non rentables en Grands Magasins.

2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE CONSOLIDÉ

(M€)	2013	2012	variation en %/point
Chiffre d'affaires	1 215,2	1 217,0	-0,1%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			1,4%
Marge Brute	703,8	712,7	-1,2%
Taux de marge	57,9%	58,6%	-0,6
Coûts de distribution	(610,1)	(625,4)	-2,4%
<i>en % du CA</i>	<i>-50,2%</i>	<i>-51,4%</i>	<i>1,2</i>
Frais administratifs	(49,1)	(47,8)	2,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,0%</i>	<i>-3,9%</i>	<i>-0,1</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	4,4	1,5	NA
<i>en % du CA</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,2</i>
Résultat Opérationnel Courant	49,0	41,0	19,4%
<i>en % du CA</i>	<i>4,0%</i>	<i>3,4%</i>	<i>0,7</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(4,0)	(8,4)	-52,8%
Résultat Opérationnel	45,0	32,6	38,0%
<i>en % du CA</i>	<i>3,7%</i>	<i>2,7%</i>	<i>1,0</i>
EBITDA	100,9	100,4	0,5%
<i>en % du CA</i>	<i>8,3%</i>	<i>8,3%</i>	<i>0,1</i>

Le résultat opérationnel courant du Groupe est en amélioration en 2013 par rapport à 2012, à 49,0 M€ contre 41,0 M€, soit une progression de 19,4% ou de 0,7 pt de chiffre d'affaires.

Le contraste entre les secteurs opérationnels observé en 2012 s'est poursuivi en 2013. L'Europe a continué à améliorer sa rentabilité, notamment sur la marque Etam, bénéficiant de l'effet conjugué de l'attractivité des collections et de la réduction des coûts liés aux magasins non rentables. La Chine a de nouveau connu une baisse sensible de son activité dans un marché où le Groupe a peiné à se différencier.

Le taux de marge brute consolidé a diminué de 0,6 pt, à 57,9% du chiffre d'affaires. Les principales raisons de cette détérioration sont les conditions d'achat en dollar américain moins favorables en Europe qu'en 2012, la dégradation de la marge commerciale et le poids des stocks résiduels en Chine.

Dans ce contexte de stabilité du chiffre d'affaires et d'érosion de la marge, le Groupe a réduit de manière significative ses coûts de distribution et maintenu ses frais administratifs en points de chiffre d'affaires. Les économies sont principalement le résultat des plans de rationalisation du parc Etam et 1.2.3 en Europe et du réseau de corners en Grands Magasins en Chine.

2.2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DE L'EUROPE

(M€)	2013	2012	variation en %/point
Chiffre d'affaires	803,7	778,2	3,3%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			3,8%
Marge Brute	480,4	468,3	2,6%
Taux de marge	59,8%	60,2%	-0,4
Coûts de distribution	(388,8)	(395,0)	-1,6%
<i>en % du CA</i>	<i>-48,4%</i>	<i>-50,8%</i>	<i>2,4</i>
Frais administratifs	(36,3)	(35,1)	3,6%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-4,5%</i>	<i>0,0</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	3,5	1,3	NA
<i>en % du CA</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,3</i>
Résultat Opérationnel Courant	58,8	39,6	48,6%
<i>en % du CA</i>	<i>7,3%</i>	<i>5,1%</i>	<i>2,2</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(4,0)	(8,4)	-52,8%
Résultat Opérationnel	54,8	31,2	75,9%
<i>en % du CA</i>	<i>6,8%</i>	<i>4,0%</i>	<i>2,8</i>
EBITDA	90,2	65,1	38,4%
<i>en % du CA</i>	<i>11,2%</i>	<i>8,4%</i>	<i>2,9</i>

L'activité en Europe a été dynamique, puisqu'en dépit d'une conjoncture morose et d'une baisse de fréquentation en magasins, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 3,8% à surface comparable et taux de change constant. Après prise en compte de la fermeture nette de 26 magasins, le chiffre d'affaires de 803,7 M€ a progressé de 3,3%.

Le Groupe a réalisé en Europe un résultat opérationnel courant de 58,8 M€, en croissance de 19,2 M€ par rapport à 2012.

- La marge brute progresse de 12,1 M€, mais son taux de 59,8% en 2013 a diminué de 0,4 pt suite à la hausse des cours d'achats en dollar américain, partiellement compensée par une réduction de la démarque. Par ailleurs, le coût des stocks résiduels a été plus important fin 2013 qu'à fin 2012, où ils étaient exceptionnellement faibles.
- Les coûts de distribution diminuent de 2,4 pts de chiffre d'affaires compte tenu des efforts de rationalisation du parc de magasins Etam et 1.2.3. La comptabilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, les gains de productivité en magasins et des régularisations favorables de loyers et charges permettent de neutraliser l'inflation des charges de personnel et de loyers.
- Les frais administratifs sont stables en pourcentage de chiffre d'affaires.
- Les autres produits nets d'exploitation comportent les revenus immobiliers locatifs externes pour 3,5 M€. Les variations de valeurs d'actifs ont un impact neutre sur les comptes 2013, à comparer à une charge nette de 1,7 M€ en 2012.
- Le Groupe a par ailleurs comptabilisé d'autres charges opérationnelles à hauteur de 4,0 M€ dont 1,1 M€ concernent la mise en œuvre du plan de rationalisation du parc de magasins Etam et 2,9 M€ les coûts du plan de transformation du parc Etam, qui marquera une rupture dans le format et la structure des magasins.
- Le résultat opérationnel du Groupe en Europe s'élève ainsi à 54,8 M€ pour l'exercice 2013, soit une amélioration de 23,6 M€ par rapport à 2012.

2.2.1. PAR MARQUE

Etam

Etam comprend les activités de prêt-à-porter et de lingerie (en Europe et en franchises internationales) commercialisées sous la marque Etam, ainsi que les activités de lingerie commercialisées sous la marque Undiz.

<i>(M€)</i>	2013	2012	variation en %/point
Chiffre d'affaires	644,2	622,0	3,6%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			3,6%
Marge Brute	381,5	370,2	3,1%
Taux de marge	59,2%	59,5%	-0,3
Coûts de distribution	(312,6)	(314,7)	-0,7%
<i>en % du CA</i>	<i>-48,5%</i>	<i>-50,6%</i>	<i>2,1</i>
Frais administratifs	(28,3)	(25,9)	9,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-4,2%</i>	<i>-0,2</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(0,2)	(6,0)	NA
<i>en % du CA</i>	<i>0,0%</i>	<i>-1,0%</i>	<i>0,9</i>
Résultat Opérationnel Courant	40,5	23,7	70,5%
<i>en % du CA</i>	<i>6,3%</i>	<i>3,8%</i>	<i>2,5</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(3,9)	(7,9)	-50,8%
Résultat Opérationnel	36,6	15,8	NA
<i>en % du CA</i>	<i>5,7%</i>	<i>2,5%</i>	<i>3,1</i>
EBITDA	63,0	47,6	32,5%
<i>en % du CA</i>	<i>9,8%</i>	<i>7,6%</i>	<i>2,1</i>

En 2013, le chiffre d'affaires d'Etam de 644,2 M€ est en hausse de 3,6% et de 3,6% à surface comparable et taux de change constant. L'activité de la marque a été en croissance à surface comparable et taux de change constant dans tous les pays d'Europe où elle est implantée. En dépit d'une baisse de fréquentation en magasins qui a impacté l'ensemble du secteur de l'habillement féminin, les ventes ont été développées par une dynamique de mode et d'innovation, dont une nouvelle offre sur le chaussant.

En 2013, le résultat opérationnel courant d'Etam a représenté 40,5 M€ contre 23,7 M€ en 2012. Les principaux facteurs de cette forte amélioration sont :

- Un gain de marge brute de 11,3 M€, tiré par l'accroissement des volumes d'affaires sur les activités de lingerie. Le taux de marge brute de 59,2% est en légère baisse de 0,3 point par rapport à l'année précédente, résultat d'un renchérissement des cours d'achats en dollar américain compensé partiellement par une réduction de la démarque.
- Une baisse des coûts de distribution de 2,1 M€ générée par la rationalisation du parc magasins Etam (dont la fermeture du magasin de la rue de Rivoli) qui a plus que compensé les effets de la croissance du réseau Undiz. Les frais magasins à surface comparable et taux de change constant sont en économie suite à la comptabilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi et à des régularisations favorables de loyers et de taxes sur exercices antérieurs.
- Une hausse de frais administratifs de 2,4 M€.

- Des autres charges nettes d'exploitation en amélioration de 5,8 M€, compte tenu des importantes variations négatives de valeurs d'actifs comptabilisées en 2012.
- Des charges non courantes de 3,9 M€, correspondant pour 1,0 M€ aux coûts de mise en œuvre du plan de rationalisation du parc de magasins Etam et pour 2,9 M€ aux coûts du plan de transformation du parc Etam, qui marquera une rupture dans le format et la structure des magasins.

1.2.3

1.2.3 comprend les activités de prêt-à-porter en Europe et en franchises internationales commercialisées sous la marque 1.2.3.

(M€)	2013	2012	variation en %/point
Chiffre d'affaires	159,4	156,2	2,1%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			4,5%
Marge Brute	96,7	95,1	1,6%
Taux de marge	60,6%	60,9%	-0,3
Coûts de distribution	(86,7)	(90,0)	-3,7%
<i>en % du CA</i>	<i>-54,4%</i>	<i>-57,6%</i>	<i>3,3</i>
Frais administratifs	(6,5)	(6,0)	8,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,1%</i>	<i>-3,9%</i>	<i>-0,2</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(0,2)	3,1	-105,2%
<i>en % du CA</i>	<i>-0,1%</i>	<i>2,0%</i>	<i>-2,1</i>
Résultat Opérationnel Courant	3,3	2,1	54,4%
<i>en % du CA</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,4%</i>	<i>0,7</i>
Autres produits (charges) opérationnels	0,0	(0,3)	NA
Résultat Opérationnel	3,3	1,9	77,8%
<i>en % du CA</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,9</i>
EBITDA	6,2	2,2	NA
<i>en % du CA</i>	<i>3,9%</i>	<i>1,4%</i>	<i>2,5</i>

Le chiffre d'affaires de la marque 1.2.3 s'est élevé à 159,4 M€ en 2013 contre 156,2 M€ en 2012, en croissance de 2,1% et de 4,5% à surface comparable et taux de change constant. L'activité en 2013 est satisfaisante et confirme le redressement amorcé au cours de 2012.

La marque 1.2.3 affiche un résultat opérationnel courant positif de 3,3 M€, soit une amélioration de 0,7 pt de chiffre d'affaires.

- Le taux de marge brute est en retrait de 0,3 pt, à 60,6% du chiffre d'affaires. Cette diminution tient principalement aux démarques lancées pour dynamiser la fréquentation, notamment lors des périodes d'inadéquation des collections présentées en magasins avec les conditions météorologiques.
- Les coûts de distribution ont baissé de 3,3 M€ et se sont améliorées de 3,3 pts de chiffre d'affaires grâce aux impacts favorables des fermetures de magasins non rentables. Ils sont stables à surface comparable et taux de change constant.
- Les frais administratifs sont en hausse de 0,5 M€.

- Les autres charges nettes d'exploitation sont non significatives en 2013 au regard du produit net de 3,1 M€ en 2012, principalement lié à des reprises de dépréciation d'agencements et à une plus value de cession de magasin.

2.2.2. PAR PAYS

CA en M€	2013	Var. réelle	Var. l-f-l
France	709,3	3,5%	3,5%
Espagne/Portugal	32,1	-8,9%	2,6%
Belgique/Luxembourg	32,6	2,1%	10,2%
Allemagne	21,6	5,5%	2,3%
Pologne	4,3	23,9%	17,1%
Suisse	3,8	86,9%	-6,0%
Total autres pays d'Europe	94,3	1,4%	5,6%
Total Europe	803,7	3,3%	3,8%

(1) à surface comparable et taux de change constant

EN FRANCE

Le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en hausse de 3,5% en 2013 par rapport à 2012. L'évolution de l'activité du Groupe en France a donc été meilleure que celle enregistrée par l'IFM (Institut Français de la Mode) sur le marché de la consommation de vêtements féminins dans les chaînes spécialisées, qui est stable (0,0%), dont +1,6% pour la lingerie et -0,2% pour le prêt-à-porter.

Le chiffre d'affaires de l'activité export des marques Etam et 1.2.3, soit 49,4 M€ en 2013, compris dans le chiffre d'affaires de la France, enregistre une hausse de 4,6% par rapport à 2012.

AUTRES PAYS

Les pays hors France sont : Belgique/Luxembourg (activité lingerie d'Etam, 1.2.3 et Undiz depuis mi-2013), Espagne/Portugal (activités lingerie d'Etam et d'Undiz depuis fin 2012), Allemagne (1.2.3), Pologne (activité lingerie d'Etam) et Suisse (1.2.3 et activité lingerie d'Etam depuis fin 2012).

Le chiffre d'affaires de cet ensemble s'est élevé à 94,3 M€ en 2013, en hausse de 1,4% et de 5,6% à surface comparable et taux de change constant.

Dans le détail :

- en Espagne/Portugal, l'activité du Groupe a connu une hausse de 2,6% à surface comparable et taux de change. La tendance baissière de l'activité s'est inversée à partir du troisième trimestre et les indicateurs commerciaux (fréquentation, TT et IV) sont en progression grâce à des plans d'action sur l'offre et à l'introduction de produits spécifiques.
- en Allemagne, le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change a crû de +2,3% (sur une base élevée de +19,3% en 2012). D'importants travaux de rénovation ont été réalisés sur un quart du parc de magasins, qui ont vu leur fréquentation s'améliorer.

- en Belgique/Luxembourg, l'activité à surface comparable et taux de change constant a progressé de 10,2% grâce à la bonne performance commerciale de l'activité lingerie d'Etam, en particulier de son offre de produits de nuit et d'accessoires.
- en Pologne : l'activité à surface comparable et taux de change constant a augmenté de 17,1%, fruit d'une adaptation des collections à la demande des clientes.
- en Suisse, le chiffre d'affaires a été en croissance de 86,9% du fait de l'augmentation du parc de 7 magasins mais a baissé de 6,0% à surface comparable et taux de change constant.

2.3. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL EN CHINE

(M€)	2013	2012	variation en %/point
Chiffre d'affaires	411,6	438,7	-6,2%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			-4,3%
Marge Brute	223,4	244,4	-8,6%
Taux de marge	54,3%	55,7%	-1,4
Coûts de distribution	(221,3)	(230,4)	-4,0%
<i>en % du CA</i>	<i>-53,8%</i>	<i>-52,5%</i>	<i>-1,2</i>
Frais administratifs	(12,8)	(12,7)	0,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-3,1%</i>	<i>-2,9%</i>	<i>-0,2</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	0,9	0,2	NA
<i>en % du CA</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,2</i>
Résultat Opérationnel Courant	(9,8)	1,5	NA
<i>en % du CA</i>	<i>-2,4%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-2,7</i>
Autres produits (charges) opérationnels	-	-	-
Résultat Opérationnel	(9,8)	1,5	NA
<i>en % du CA</i>	<i>-2,4%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-2,7</i>
EBITDA	10,7	35,3	-69,6%
<i>en % du CA</i>	<i>2,6%</i>	<i>8,0%</i>	<i>-5,4</i>

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 411,6 M€, en baisse de 6,2%. A surface comparable et taux de change constant, la baisse a été de 4,3% après une baisse de 12,6% en 2012. L'activité en Chine reste pénalisée par la différenciation insuffisante des collections pour faire concurrence aux acteurs locaux et occidentaux sur un marché qui gagne en maturité. En outre, la croissance du marché est faite aujourd'hui dans les centres commerciaux, où le Groupe est encore faiblement implanté.

Le résultat opérationnel courant est une perte de 9,8 M€ en 2013 contre un profit de 1,5 M€ en 2012. Ce résultat s'explique par les éléments suivants :

- Une diminution du volume de marge brute de 21,0 M€, dont le taux de 54,3% a baissé de 1,4 pt en raison de la faible attractivité commerciale des collections et du coût des stocks résiduels.
- Des coûts de distribution en économie de 9,2 M€, liée à la fermeture nette de 184 points de vente majoritairement non rentables et à la baisse des commissions payées aux Grands Magasins du fait du recul du chiffre d'affaires. Ces facteurs ne sont toutefois pas suffisants pour compenser la hausse des frais de personnel et d'exploitation. Les coûts de distribution se sont donc dégradés de 1,2 pt de chiffre d'affaires.

- Une quasi-stabilité en valeur des frais administratifs, mais qui ont augmenté de 0,2 pt de chiffre d'affaires.
- Une variation favorable des autres produits nets d'exploitation de 0,6 M€, suite à l'obtention de subventions locales (crédit d'impôt régional) plus importantes qu'en 2012.

Le résultat opérationnel est ainsi en retrait de 11,3 M€ par rapport au 31 décembre 2012.

3. AUTRES COMPOSANTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier a représenté une charge de 10,7 M€ contre 9,6 M€ en 2012.

Le coût de la dette s'est élevé à 9,7 M€, en baisse de 1,2 M€ par rapport à 2012 en raison de la diminution de l'endettement moyen et d'une baisse des taux d'intérêt.

Le résultat financier a inclus par ailleurs une charge de 0,7 M€ au titre des impacts de change et des intérêts liés aux engagements de retraite, et une moins value de 0,3 M€ sur cession de titres de participation. Pour rappel, les autres produits financiers incluaient en 2012 un bonus de règlement d'un passif financier de 1,7 M€ et des pertes de change et intérêts liés aux engagements de retraite pour 0,5 M€.

3.2. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt de 2013 s'élève à 14,7 M€, dont une charge de 16,7 M€ en Europe et un produit d'impôt de 2,0 M€ en Chine. La hausse par rapport à la charge de 7,9 M€ en 2012 s'explique principalement par l'augmentation des résultats en Europe et par l'augmentation du taux d'impôt en France.

3.3. RÉSULTAT NET

Le résultat net consolidé s'élève à 19,6 M€ contre 12,8 M€ en 2012. Après prise en compte d'une perte de 1,6 M€ attribuée aux intérêts non contrôlés contre un profit de 0,6 M€ en 2012, le Résultat Net Part du Groupe s'élève à 21,2 M€ en 2013 contre 12,3 M€ en 2012.

4. ANALYSE DES FLUX FINANCIERS

L'activité du Groupe a généré un EBITDA de 100,9 M€ en 2013 contre 100,4 M€ en 2012. Après variation du Besoin en Fonds de Roulement, le Cash Flow Opérationnel a dégagé une trésorerie de 87,5 M€, contre un excédent de trésorerie de 134,0 M€ en 2012.

Les utilisations de ce Cash Flow Opérationnel ont été :

- des investissements opérationnels nets de 45,0 M€ contre 29,3 M€ en 2012, essentiellement consacrés aux activités de lingerie en Europe et aux magasins du Groupe en Chine,
- les intérêts de la dette à hauteur de 9,7 M€ contre 10,9 M€ en 2012,
- les paiements d'impôts pour 15,9 M€ contre 13,3 M€ en 2012.

Le Cash Flow Libre du Groupe, après investissements, intérêts et impôts, a donc été positif de 17,1 M€ au 31 décembre 2013, contre un montant positif de 80,6 M€ au 31 décembre 2012.

Après paiement du dividende statutaire pour 1,6 M€, le financement de l'OPRA/OPAS pour 18,8 M€, et d'autres variations de trésorerie négatives de 0,3 M€, le flux de trésorerie net est une consommation de 3,5 M€ contre un excédent de 79,9 M€ au 31 décembre 2012.

Cette consommation de trésorerie a dégradé la dette financière nette du Groupe qui s'établit à 104,2 M€ au 31 décembre 2013 contre 100,6 M€ au 31 décembre 2012.

5. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES : CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2014

<i>en M€</i>	T1-2014	<i>var. réelle</i>	<i>var. lff¹</i>
Chiffre d'affaires Groupe	326,7	-2,1%	0,6%
Europe	209,2	7,3%	6,2%
Chine	117,5	-15,2%	-9,4%
<u>Europe par pays</u>			
France ²	186,1	7,6%	5,9%
Autres pays	23,1	4,8%	8,1%
<u>Europe par marque</u>			
ETAM ³	168,4	9,2%	7,3%
1.2.3	40,9	0,2%	2,1%

¹ À surface comparable et taux de change constant incluant l'activité internet

² Y compris l'activité du Groupe à l'export

³ Y compris l'activité Undiz

Au premier trimestre 2014, le Groupe Etam a réalisé un chiffre d'affaires de 326,7 M€, qui intègre un impact négatif de change de 2,0 M€ dû à la dépréciation du Yuan face à l'Euro. L'activité est en baisse de 2,1% par rapport au 31 mars 2013. A surface comparable et taux de change constant, elle est en hausse de 0,6%.

En Europe, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 209,2 M€, en progression de 7,3% et de 6,2% à surface comparable et taux de change constant par rapport au premier trimestre 2013. Les marques du Groupe poursuivent leur croissance grâce à une offre de collections attractives et innovantes.

En Chine, le chiffre d'affaires de 117,5 M€ recule de 15,2% et de 9,4% à surface comparable et taux de change constant par rapport au premier trimestre 2013. Le Management a été renforcé. Un plan d'action significatif est en cours de déploiement. Le mois de mars est en croissance à surface comparable et taux de change constant.

La situation financière et les résultats du Groupe au 31 mars 2013 n'appellent pas de commentaires particuliers.

Évolution du réseau

Au 31 mars 2014, le Groupe ETAM comptait 4 296 points de vente : 934 en Europe, 210 en franchises internationales et 3 152 en Chine.

6. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est à signaler post-clôture.

7. ACTIVITÉ DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Afin d'assurer le renouvellement de leur offre de vêtements, sous-vêtements et accessoires, les marques du Groupe engagent des activités en matière de recherche et développement dans l'élaboration des collections.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES

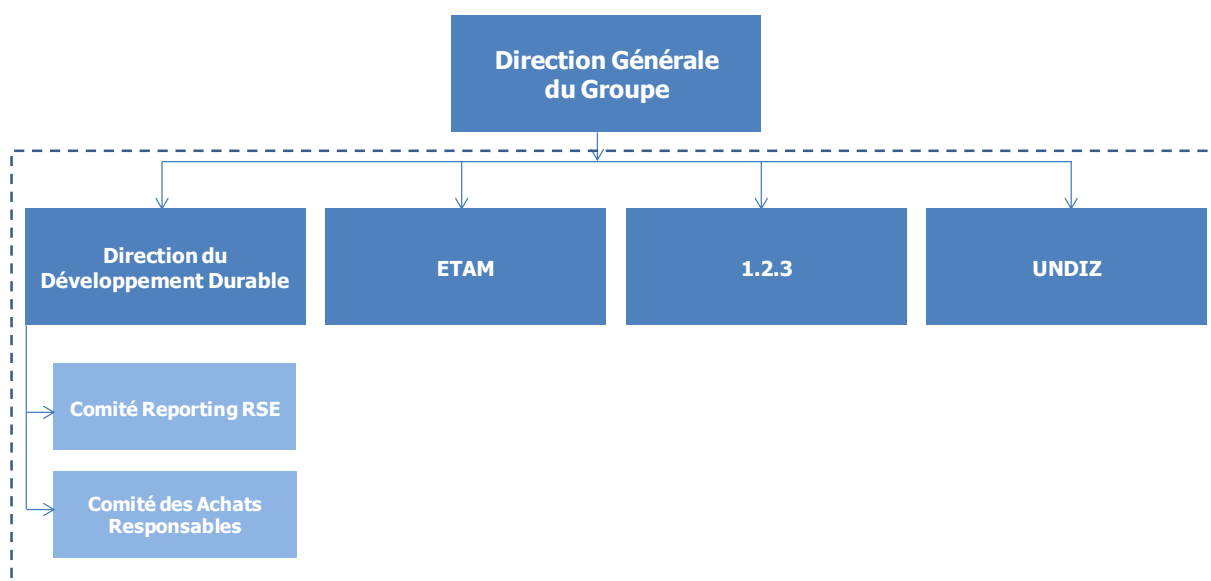
1. POLITIQUE RSE DU GROUPE ETAM

Depuis près d'un siècle, le Groupe Etam propose aux femmes et aux hommes une offre au croisement de son savoir-faire et des tendances de la mode. Conscient que la pérennité de ses activités est indissociable de la préservation du capital humain et environnemental, le Groupe entend continuer à apporter sa contribution aux enjeux du développement durable. Sa volonté est d'assumer sa responsabilité sociétale de manière humble et transparente afin de répondre aux attentes de ses parties prenantes.

La démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est donc intégrée à part entière au sein des valeurs du Groupe. Chaque collaborateur a la responsabilité de promouvoir les engagements et les plans d'actions RSE du Groupe Etam.

1.1. ORGANISATION DE LA RSE

En 2013, la priorité a été donnée à la formalisation de la démarche RSE du Groupe Etam, organisée autour de quatre axes : action, mesure, reporting, communication.



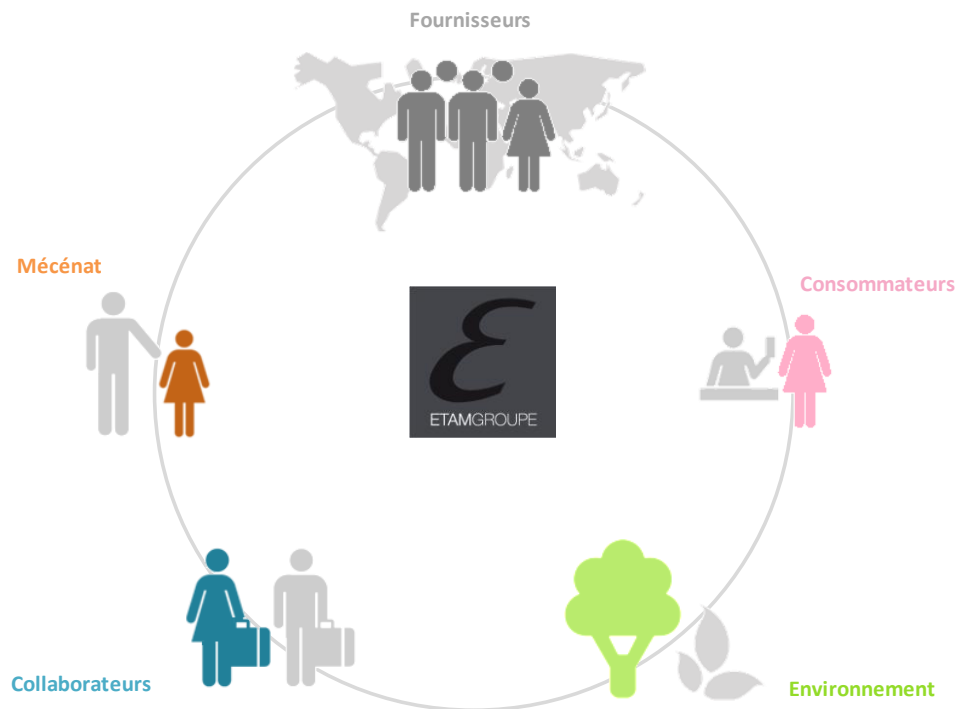
La Direction du Développement Durable et des Achats Responsables coordonne les démarches RSE du Groupe avec l'appui d'un réseau de contributeurs internes. Elle s'est élargie en 2013 avec la nomination d'une Chargée de Responsabilité Sociétale en France et d'une Directrice de la Conformité, chez, Etam International Sourcing (EIS).

Le Comité des Achats Responsables regroupe les directeurs des achats et les responsables qualité des marques du Groupe. Ils assurent le lien entre la Direction du Développement Durable et les acheteurs du Groupe. En 2013, les principaux points de discussion ont porté sur le portail Internet fournisseur, la conformité sociale et environnementale des fournisseurs, et l'amélioration des contrôles qualités des produits.

Le Comité Reporting RSE est composé de membres représentatifs des fonctions transverses du Groupe et se charge de suivre l'avancement des plans d'actions et de mettre en place des indicateurs de mesure. Un cabinet de conseil spécialiste du reporting extra-financier l'a accompagné afin de former ses membres et d'accompagner le lancement du Comité.

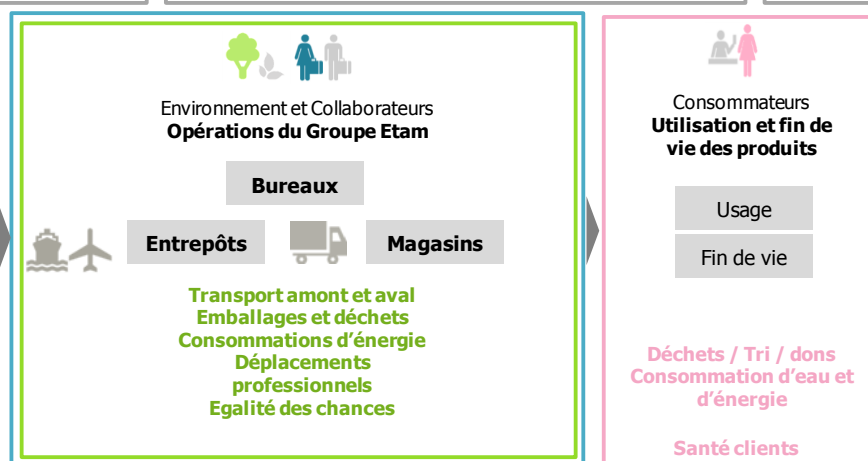
1.2 ENJEUX MAJEURS DU GROUPE

Les enjeux majeurs du Groupe en termes de RSE sont regroupés en 5 piliers issus de l'analyse des impacts de la chaîne de valeur : fournisseurs, consommateurs, environnement, collaborateurs et mécénat. Ces enjeux ont été structurés en cohérence avec l'article 225 de la loi Grenelle 2.



Les 5 piliers de la politique RSE

La traçabilité des approvisionnements de la filière textile, dans un contexte d'éclatement géographique des différentes étapes de confection, pose la problématique des frontières de responsabilité. Par exemple, la pratique de sous-traitance dissimulée par les fournisseurs s'oppose aux termes contractuels des donneurs d'ordre. L'analyse de la chaîne de valeur du secteur textile, complexe, a permis au Groupe de cerner les frontières de ses relations d'affaires et d'identifier les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux majeurs pour chaque maillon de la chaîne.



Principaux enjeux RSE de la chaîne de valeur du Groupe Etam

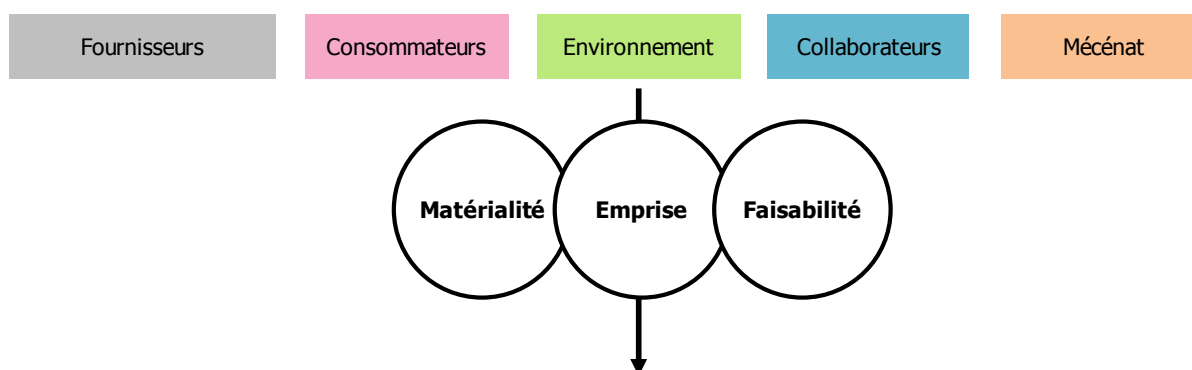
Dans ce contexte, le Groupe reconnaît qu'il a un impact significatif au niveau social et environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, de manière directe et indirecte (voir schéma des enjeux RSE de la chaîne de valeur, ci-dessus).

1.3 . POLITIQUE RSE ET PLANS D' ACTIONS DU GROUPE

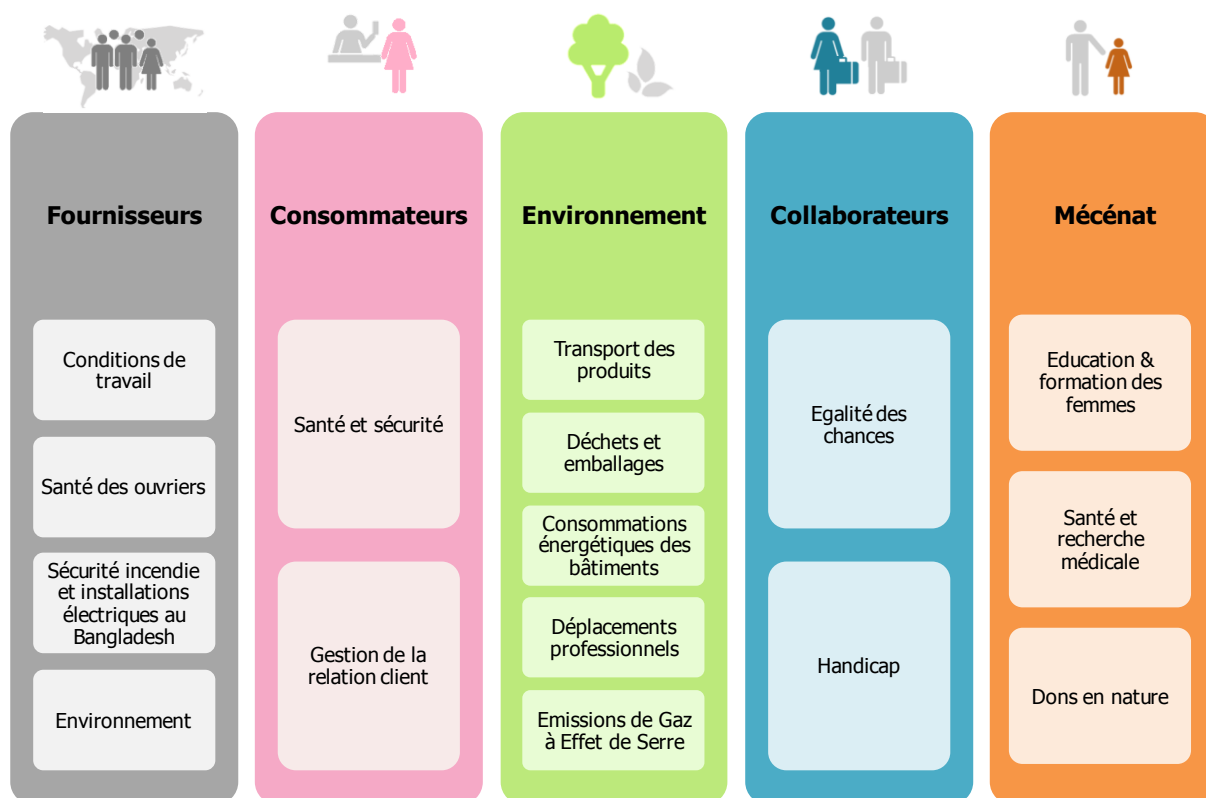
16 enjeux prioritaires ont été fixés par le Groupe en 2013 (voir schéma ci-après). Il concentre ses efforts en termes de RSE sur les niveaux de chaîne de valeur suivants :

- Les impacts indirects chez les fournisseurs de rang 1,
- Les impacts des opérations contrôlées directement par le Groupe,
- Les impacts indirects chez les consommateurs liés à l'utilisation et la fin de vie de ses produits (excluant la consommation d'eau et d'énergie due au nettoyage des vêtements).

Les 5 piliers du Groupe Etam



Enjeux prioritaires et plans d'action



Les 16 enjeux prioritaires du Groupe Etam

Le Groupe a décidé de structurer ses plans d'actions autour de ces 16 enjeux prioritaires, et de se fixer des objectifs ambitieux pour 2014. La sensibilisation des salariés est un levier essentiel pour atteindre ces objectifs.

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement		
		2012 et antérieur	2013	2014
Fournisseurs				
Global	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des fournisseurs, de leurs usines et de la signature des documents cadres (Code de Conduite, respect du règlement REACH, Conditions de travail...) • Refonte du portail extranet des fournisseurs pour en faciliter l'accès et le contrôle de la signature des documents cadres • Formations sur la chaîne d'approvisionnement responsable • Choix de fournisseurs déjà enregistrés dans la base du BSCI 			
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe Etam en Europe : Audits BSCI et suivi de la performance • Etam en Chine : Audits et suivi de la performance 			
Santé des ouvriers	<ul style="list-style-type: none"> • Travail approfondi avec l'agent EIS (recrutement d'une Directrice de la Conformité basée à Shanghai qui rend compte directement au Groupe Etam) • Audits et suivi de la performance • Intégration de critères sur la santé des ouvriers dans les inspections qualité menées par l'agent EIS. Prise en compte des résultats pour la sélection des nouveaux fournisseurs 			
Sécurité incendie et installations électriques au Bangladesh	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de fournisseurs • Audits et suivi de la performance 			
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Audits BSCI et suivi de la performance à travers une grille d'évaluation interne 			

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement		
		2012 et antérieur	2013	2014
Consommateurs				
Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du règlement REACH par les fournisseurs • Suivi de la conformité des fournisseurs par les agents • Recrutement d'un directeur Qualité expert en conformité REACH • Formation REACH pour le Comité des Achats Responsables, les services qualité et les chefs et assistants produits • Suivi informatique des demandes et des résultats des tests REACH dans le logiciel d'achat • Amélioration du processus de sélection des pièces et tests à réaliser <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la plateforme Texe Reach - Intervention de consultants externes 			
Gestion de la relation client	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système d'information de suivi des éventuelles plaintes clients 			

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement		
		2012 et antérieur	2013	2014
Environnement				
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer les flux de transport amont • Mesurer les flux de transport aval 			
Déchets et emballages	<ul style="list-style-type: none"> • Magasins : <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des emballages et des déchets générés dans les magasins • Entrepôts : <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des emballages et des déchets générés dans les entrepôts - Mise en recyclage des déchets des entrepôts - Audits de gestion des déchets et du packaging 			
Consommation énergétique des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Fiabilisation du suivi des consommations énergétiques • Audits énergétiques de magasins • Magasins pilotes équipés de LED • Limitation de l'éclairage des vitrines et enseignes • Optimisation des consommations des climatiseurs • Formation des collaborateurs aux enjeux des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre 			
Déplacements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de déplacement qui privilégie le train pour les trajets courts 			
Emissions de gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention de données plus précises sur les camions concernant le transport en aval 			
Siège exemplaire	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des déchets et des consommations d'eau • Recyclage des déchets • Eclairage LED au siège • Pompe à chaleur 			

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement		
		2012 et antérieur	2013	2014
Collaborateurs				
Egalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de recrutement axées sur la diversité • Mise en place d'indicateurs de suivi de la mixité des candidatures et de leur traitement en recrutement • Veille afin de corriger les éventuels écarts de rémunération entre hommes et femmes • Alignement de l'indemnisation du congé paternité (légal France) sur l'indemnisation du congé maternité • Action visant à améliorer l'organisation du temps partiel • Action accompagnant l'évolution professionnelle des femmes en congé maternité ou congé parental • Nomination d'un référent handicap • Travail sur le maintien dans l'emploi des salariés handicapés déjà en poste • Développement de la politique de partenariat déjà existante avec le secteur adapté • Formation des hiérarchies sur le handicap et l'intégration de salariés handicapés • Aide pour les salariés en inaptitude suite à un accident du travail 			
	Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience permettant aux salariés expérimentés mais sans diplôme de faire reconnaître leur expérience • Ratio permettant de s'assurer de l'égalité d'accès à la formation • Effort sur l'accessibilité de la formation, notamment par l'utilisation des nouvelles technologies • Processus d'entretien et de formation pour les salariées en congé maternité ou longue absence 		

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement		
		2012 et antérieur	2013	2014
Mécénat				
Education et formation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'implication du Groupe dans les projets locaux à l'international (pays où se trouvent de nombreux fournisseurs) : <ul style="list-style-type: none"> - Programme HER project au Bangladesh - Recherche d'un porteur de projet ou d'une association en Chine 			
Santé et recherche médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux associations (ex : association Gustave Roussy, Cosmetic Executive Woman) 			
Dons en nature	<ul style="list-style-type: none"> • Dons de vêtements (ex : ADN, Emmaüs, association Autremonde) 			

1.4 . DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe Etam construit des liens avec ses principales parties prenantes :

- Les clients et les associations de consommateurs,
- Les salariés et leurs représentants,
- Les fournisseurs et les agents du Groupe,
- Les organisations non gouvernementales et les associations professionnelles,
- Les pairs et les concurrents du secteur textile,
- La presse et les médias.

En 2013, le Groupe a principalement dialogué avec ses agents (voir section 2), ses pairs du secteur textile et des associations reconnues pour leur expertise. En 2014, des actions seront menées pour engager un dialogue plus approfondi avec ses salariés et ses clients sur les thématiques RSE.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé en 2013 auprès du Business Social Compliance Initiative (BSCI), une initiative menée par des entreprises qui souhaitent améliorer les conditions de travail dans leurs chaînes d'approvisionnement internationales. La Direction du Développement Durable et des Achats Responsables a participé à des formations et des réunions avec le Groupe de contact du BSCI en France et le Foreign Trade Association.

Le Groupe a participé tous les mois aux réunions des associations professionnelles Business for Social Responsibility (BSR) et Entreprise Pour l'Environnement (EPE) dont le travail vise à intégrer de manière plus efficace les enjeux de la RSE dans la stratégie des entreprises. Enfin, il a participé, dans le cadre de sa veille sur les sujets RSE à l'international, à des événements organisés par l'Alliance du Commerce, MADE BY, Zero Discharge of Hazardous Chemicals (ZDHC), Ethical Corporation et la Global Reporting Initiative (GRI).

2. FOURNISSEURS

2.1. ORGANISATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



La chaîne d'approvisionnement du Groupe doit être étudiée par segments distincts, Europe et Chine. L'approvisionnement des activités de distribution en Chine s'effectue majoritairement auprès de fournisseurs chinois. L'approvisionnement des marques du Groupe en Europe est décrit ci-dessous.

La majorité des produits du Groupe sont des produits finis (87% des volumes d'achat en 2013, contre 82% en 2012). Le Groupe contrôle le dessin et le modélisme de ce type de produits mais ne décide pas des matières. Les autres produits sont des produits à façon (13%), entièrement contrôlés par le Groupe (comprenant le dessin, le modélisme et la matière). Ces produits sont négociés directement avec les fournisseurs de rang 1. Le Groupe Etam a donc une emprise plus forte sur l'impact environnemental et sociétal des produits à façon que sur les produits finis.

Pour identifier et sélectionner les fournisseurs, le Groupe fait appel à des agents, dont un agent interne. En cohérence avec les objectifs de rationalisation des processus achats, le Groupe concentre les volumes d'achats les plus significatifs auprès d'un nombre limité d'agents. Ces derniers sont des leviers déterminants pour intégrer les principes de responsabilité sociétale dans les processus achats. Ils s'assurent en particulier que les fournisseurs signent le Code de Conduite et la charte REACH. Ils vérifient également que l'engagement des fournisseurs est bien à jour. Ce sont également les agents qui règlent les fournisseurs. Les commandes réalisées par l'intermédiaire d'agents regroupent 67% des achats du Groupe (contre 63% en 2012). Li & Fung et Etam International Sourcing Shanghai (EIS) représentent à eux deux 80% de ces achats.

La grande majorité des fournisseurs, qu'ils soient introduits par des agents ou en négociation directe avec le Groupe, sont localisés en Chine. Les autres principaux pays d'approvisionnement sont, par ordre d'importance, la Roumanie, la Tunisie, le Maroc, le Bangladesh, la France, la Turquie, et le Portugal.

- Les activités lingerie du Groupe se fournissent très majoritairement en Chine,
- L'origine géographique des fournisseurs des activités de prêt-à-porter est plus diversifiée.

Focus : Amélioration du suivi des fournisseurs

En 2013, le travail de refonte du portail extranet des fournisseurs a été lancé. Grâce à ce portail, Le Groupe Etam disposera d'un accès simplifié à la localisation des usines et aux certifications des fournisseurs. Le Groupe améliorera le contrôle de la signature des documents exigés auprès des fournisseurs (Code de Conduite, respect du règlement REACH, Conditions de travail...).

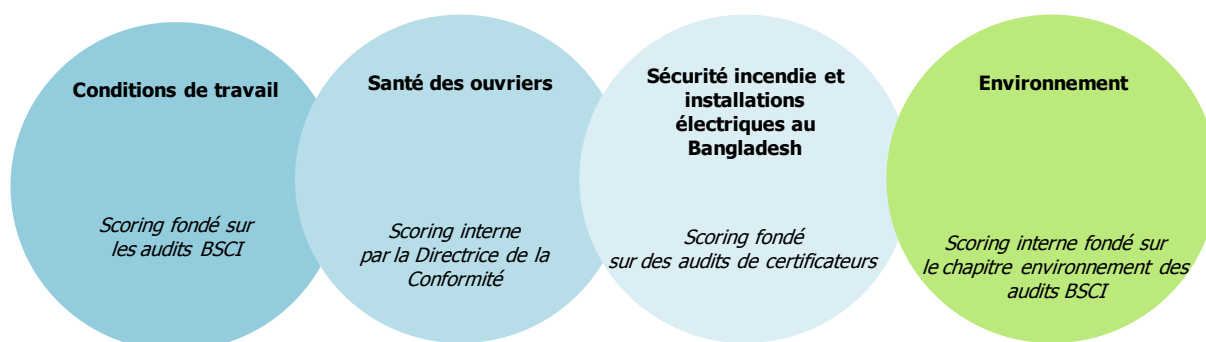
Le Groupe renouvelle constamment son réseau de fournisseurs pour être plus réactif aux contraintes économiques du secteur dans chacune de ses marques. L'analyse du taux de rotation moyen des fournisseurs montre que le réseau de fournisseurs se renouvelle tous les trois ans. Ce constat est toutefois moins marqué si on limite l'étude aux fournisseurs les plus importants, représentant 80% des volumes d'achats, en particulier pour l'activité Lingerie.

		Activités du Groupe en Europe	Activités de lingerie	Activités de prêt-à-porter
Ensemble des fournisseurs	Nombre 2013	538	189	381
	Taux de renouvellement	40%	45%	40%
Fournisseurs représentant 80% des volumes d'achat	Nombre 2013	118	44	91
	Taux de renouvellement	28%	22%	37%

Nombre et taux de renouvellement des fournisseurs

Conformément aux enjeux majeurs identifiés dans le pilier « Fournisseurs » du Groupe, la vigilance du Groupe Etam porte principalement sur les conditions de travail, la santé des ouvriers, la sécurité incendie et des installations électriques, ainsi que sur la gestion des impacts environnementaux chez les fournisseurs de rang 1.

Le Groupe s'appuie sur l'initiative Business Social Compliance Initiative (BSCI) pour le volet Conditions de travail et Environnement, sur les standards internationaux d'audits pour le volet Sécurité incendie et installations électriques, et sur ses évaluations propres pour le volet Santé des ouvriers.



Les 4 thématiques RSE évaluées lors des audits fournisseurs

Résultats des audits	Conditions de travail	Santé des ouvriers	Sécurité incendie et installations électriques*	Environnement
Bons	34%	24%	ns	59%
Améliorations nécessaires	22%	59%	ns	7%
Non conformes	22%	17%	ns	11%
Non audités	23%	-	-	23%
Nombre d'usines identifiées pour des audits	148	29	ns	148

*Les tests incendie ont commencé fin 2013, le nombre d'usines n'est pas significatif, il le sera en 2014

Répartition des audits et résultats par thème en 2013

En 2013, le Groupe a organisé des formations sur la conformité sociale et environnementale. Dix personnes ont été formées à "La chaîne d'approvisionnement responsable". Onze personnes ont suivi la formation "Le BSCI en pratique".

2.2. CONDITIONS DE TRAVAIL

La branche européenne du Groupe est impliquée dans l'initiative Business Social Compliance Initiative (BSCI) depuis 2008. BSCI exige de ses membres qu'ils contrôlent à minima les deux tiers de leurs volumes d'achats dans les pays à risque (notion définie par la Banque Mondiale).

Le Groupe a pris la décision de tracer deux tiers des volumes d'achats de sa branche européenne, qu'ils soient dans un pays à risque ou non. Ainsi, actuellement, 72% des volumes d'achats des produits finis sont enregistrés dans la base de données de la BSCI. 92% de ces fournisseurs sont localisés dans des pays à risque.

Pour stimuler les progrès en RSE de ses fournisseurs, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- Des formations sont offertes gratuitement aux fournisseurs grâce à la BSCI, pour préparer les audits et les audits de suivi,
- Un kit de communication sur les volets sociaux et environnementaux de la BSCI est envoyé aux principaux fournisseurs, soit directement, soit via les agents du Groupe. Ce kit contient le guide d'application du Code de Conduite, qui donne aux fournisseurs toutes les informations permettant de mieux s'approprier les normes de conformité sociale et environnementale,
- Un kit d'auto-évaluation est fourni aux fournisseurs pour qu'ils puissent mieux se préparer aux audits BSCI,
- Un formulaire d'information est adressé aux fournisseurs afin qu'ils renseignent la localisation précise de leurs usines de fabrication (fournisseurs de rang 1), pour identification et enregistrement dans une base de données de suivi détaillé.

Le tableau ci-dessous présente l'état des résultats des audits réalisés chez les fournisseurs du Groupe à fin 2013.

Résultats des audits BSCI	Usines	% du total en 2013	% du total en 2012
Bons	50	34%	26%
Améliorations nécessaires	32	22%	11%
Non conformes	32	22%	10%
Non audités	34	23%	53%

Résultats détaillés des audits BSCI sur le volet Conditions de travail (148 usines identifiées pour des audits)

Cette année, le Groupe a réalisé un nombre plus important d'audits via l'initiative BSCI. Des améliorations importantes ont été observées entre 2012 et 2013 :

- 1 fournisseur sur 3 a obtenu des résultats « bons » lors de l'audit en 2013, contre 1 sur 4 en 2012,
- 1 fournisseur sur 5 a obtenu la note « améliorations nécessaires » lors de l'audit en 2013, contre 1 sur 10 en 2012.

Ces résultats s'expliquent par l'efficacité des actions d'accompagnement des fournisseurs, et par le choix du Groupe de se fournir auprès d'usines déjà auditées par d'autres membres de la BSCI.

Néanmoins, quelques fournisseurs ayant été évalués pour la première fois, ont été jugés « non conformes » (en particulier concernant les horaires de travail).

Pour corriger cela, Le Groupe Etam travaillera avec la BSCI pour s'assurer que les fournisseurs participent aux formations adéquates. Dans cette optique, les fournisseurs gérés directement par l'agent Etam International Sourcing (EIS) travailleront avec l'équipe Qualité et la Directrice de la Conformité pour mettre en place des actions de progrès.

Par ailleurs, le Groupe Etam impose aux fournisseurs dont les résultats ne sont pas assez concluants, des audits de suivi :

- Les fournisseurs non conformes ont entre 3 et 6 mois pour passer et réussir l'audit de suivi,
- Les fournisseurs évalués au niveau « améliorations nécessaires » ont entre 3 mois et 1 an pour faire l'audit de suivi.

Les fournisseurs ont généralement 3 mois pour corriger les situations de non-conformité, sauf si les enjeux sont extrêmement critiques. Dans ce cas, des mesures sont prises immédiatement. Par exemple, en 2013, le Groupe Etam a arrêté toute relation commerciale avec deux de ses fournisseurs, l'un en Chine, l'autre au Maroc en raison de résultats « non conformes » répétés aux audits et du refus de mettre en place des mesures correctives.

Par ailleurs, en 2013, le Groupe Etam a fait état de deux tentatives de corruption en Chine, lors d'audits de la BSCI. Dans les deux cas, les cadres dirigeants des usines ont tenté de verser de l'argent aux auditeurs en contrepartie de meilleurs résultats. Le Groupe Etam a fait les mises au point nécessaires, au cours desquelles l'importance de la transparence et de l'éthique a été rappelée.

2014 est une année de transition : BSCI a instauré un nouveau code de conduite plus ferme, applicable à partir de 2015, qui amènera le Groupe à renforcer la fréquence des audits.

Focus 1 : Audits de conformité pour le Groupe en Chine

Le Groupe a décidé de travailler sur la définition de ses propres standards pour les besoins de ses activités en Chine, afin d'appliquer une méthode d'audit similaire à celle de l'initiative internationale. Les fournisseurs représentant deux tiers des volumes d'achats du Groupe Etam en Chine vont participer à la première vague d'évaluation. Des pré-évaluations ont été réalisées en décembre 2013. Les résultats montrent que des améliorations sont possibles en accompagnant mieux les fournisseurs. Un programme de formation sera mis à leur disposition pendant le premier semestre 2014 avant le lancement d'audits.

2.3. SANTÉ DES OUVRIERS

La Directrice de la Conformité, basée à Shanghai, a commencé à travailler avec les fournisseurs chinois. Au total, plus de 40 audits d'observations de terrain ont été réalisés, pour 29 usines, en un an. Ces audits se sont focalisés sur les procédures de santé et de sécurité.

Résultats des audits du Groupe Etam	Critères	% du total en 2013
Bons	L'usine a établi des normes de management en matière d'Hygiène et de Sécurité et les a mis en place	24%
Améliorations nécessaires	L'usine remplit les conditions générales d'Hygiène et Sécurité, mais a besoin d'améliorations sur certains points	59%
Non conforme	L'usine n'a pas de non-conformité critique et a besoin d'améliorations sur de nombreux points	17%

Critères détaillés des audits du Groupe Etam sur le volet Santé des ouvriers et résultats en 2013

De nombreux fournisseurs, audités par la Directrice de la Conformité d'Etam International Sourcing (EIS), avaient déjà été audités dans le cadre de la BSCI, et avaient obtenu le niveau « bons » ou « améliorations nécessaires ». Néanmoins, les résultats ont démontré la nécessité de mener davantage de formations, et l'importance de rappeler les normes de conformité quotidiennement.

Ainsi, il a été décidé de former et d'impliquer l'équipe Qualité de l'agent Etam International Sourcing (EIS), qui visite constamment les usines. Leurs vérifications de qualité et les inspections finales prendront en compte des considérations liées à la santé et à la sécurité des employés de l'usine. Ces inspections de terrain seront un prérequis avant d'engager une collaboration avec un nouveau fournisseur. Elles permettront également de suivre la performance des fournisseurs actuels.

2.4. SECURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES AU BANGLADESH

En 2013, le Groupe a décidé de prendre des mesures supplémentaires pour protéger les ouvriers. La vétusté des installations électriques des usines de fabrication étant un problème reconnu au Bangladesh, le Groupe Etam a mandaté des audits portant spécifiquement sur la Sécurité incendie et la sécurité des installations électriques dans les usines.

Les audits ont porté sur cinq points spécifiques : la sécurité des bâtiments, l'évacuation, les mesures de prévention et de gestion des incendies, la sécurité des équipements électriques, et le management de la démarche d'ensemble.

Avant le début de la phase d'audit, le Groupe a invité neuf fournisseurs (soit 18 personnes) à prendre part à une formation d'une journée entière sur la Sécurité incendie et la sécurité des installations électriques, à Dhaka, au Bangladesh.

Les audits Sécurité incendie et installations électriques ont commencé en décembre 2013. Les premiers résultats prouvent que les usines ont besoin d'être accompagnées pour sécuriser et contrôler les normes sur les lieux de travail. D'autres audits de ce type sont prévus en 2014.

2.5. GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX CHEZ LES FOURNISSEURS

Le Groupe a décidé d'extraire le chapitre environnement des audits BSCI afin d'évaluer la conformité environnementale de ses fournisseurs.

Les évaluations sont données sur la base d'une grille de notation interne, dont les critères sont les suivants:

Résultats des audits BSCI	Critères	% du total 2013
Bons	Conformité environnementale totale	59%
Améliorations nécessaires	Non-conformités mineures, comme le non-suivi des émissions de CO ₂	7%
Non conforme	Non-conformités majeures, comme le manque de procédures ou des insuffisances dans le management de l'eau et des déchets (déchets dangereux)	11%
Non audités		23%

Résultats détaillés des audits du Groupe Etam sur le volet gestion des impacts environnementaux

Les cas de non-conformité détectés concernent principalement la gestion de l'eau, des déchets, et de l'énergie.

3. CONSOMMATEURS

3.1. SANTÉ ET SÉCURITÉ

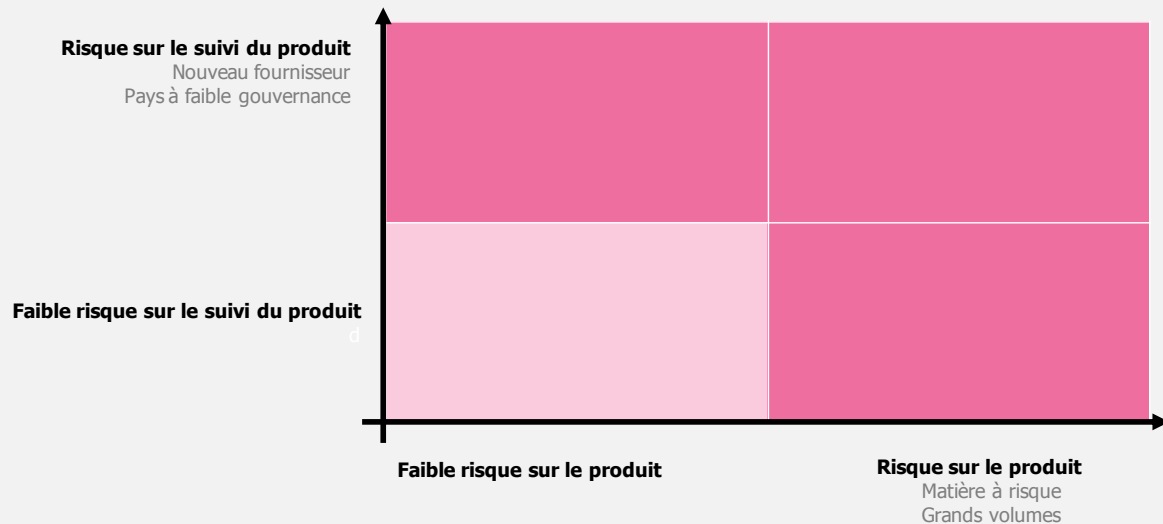
Le premier champ d'action pour le Groupe consiste à faire signer aux fournisseurs le règlement REACH qui porte sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques dans ses produits. Les agents du Groupe sont chargés de s'assurer de la signature du règlement et de la mise en place des procédures nécessaires.

En 2013, le Groupe Etam a mis en place trois actions :

- Des formations dédiées (notamment au Comité d'Achats Responsables, aux services Qualité et aux chefs et assistants produits),
- Le suivi informatique des demandes et des résultats des tests REACH dans le logiciel d'achats pour les produits finis et façon,
- L'amélioration du processus de sélection des pièces et des tests à réaliser pour l'ensemble des marques. Ce processus sera encore amélioré en 2014, avec l'appui de consultants externes.

Focus : Suivi de la conformité REACH par 1.2.3

La marque 1.2.3 teste les principales substances connues et réglementées qui peuvent provoquer des problèmes de santé ou qui peuvent avoir des impacts significatifs sur l'environnement. A cet effet, 1.2.3 applique la grille d'identification des risques pour chacun de ses produits (voir schéma ci-contre).



Grille d'identification des risques REACH 1.2.3

Les lots de produits finis supérieurs à 2 000 pièces et l'ensemble des produits à risque sont testés. 35% des produits finis ont ainsi été testés en 2013. Une majorité des produits à façon est fabriquée à partir de matières d'origine européenne. De plus, certains fournisseurs peuvent attester de certifications Oekotex sur tout ou partie des produits.

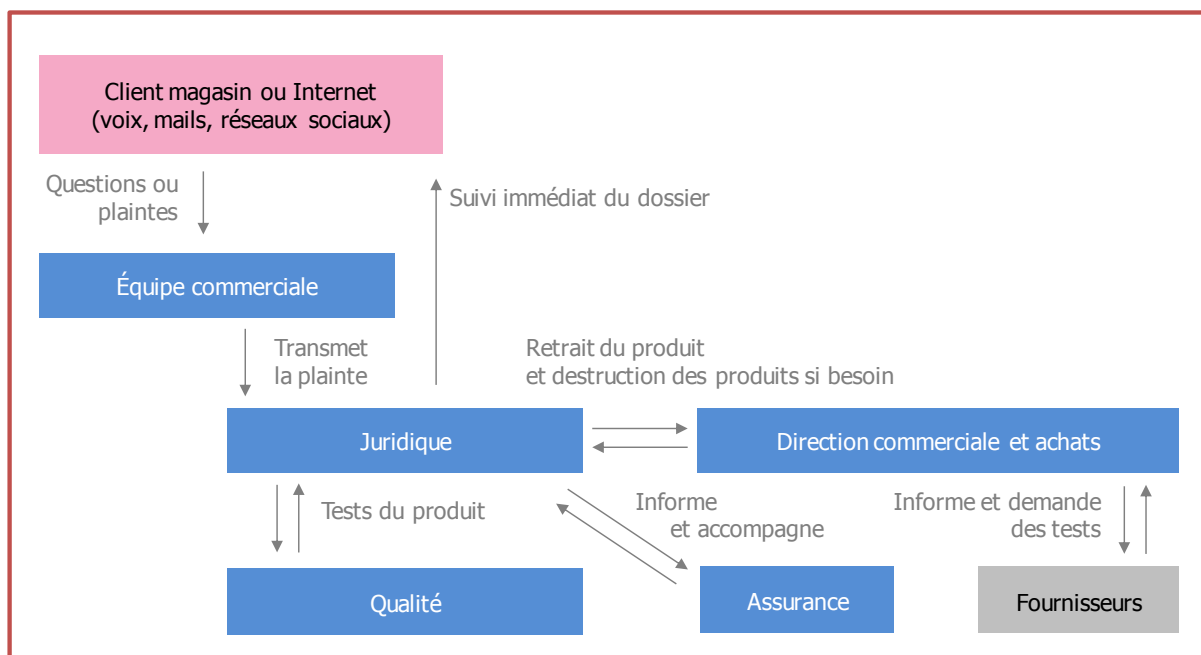
En 2013, la marque a réalisé un focus sur ses articles chaussures : l'ensemble des modèles de la saison Eté 2014 ont fait l'objet de demandes de tests REACH, quelque soit le niveau de risque des produits.

3.2. GESTION DE LA RELATION CLIENT

Les plaintes des clients sont généralement traitées par les équipes commerciales du Groupe. Lorsqu'elles sont jugées sérieuses, l'équipe commerciale transmet les plaintes au service juridique, qui fait le lien avec l'équipe Qualité et la société d'assurance du Groupe. Des tests sur l'article en question sont ensuite effectués par le service Qualité et les fournisseurs, et si nécessaire, les plaignants font l'objet de tests médicaux.

Par mesure de sécurité, les produits ayant fait l'objet d'une plainte sérieuse sont immédiatement retirés des rayons. Par ailleurs, s'ils constituent un risque avéré pour la santé des consommateurs, ils sont détruits.

PROCESSUS DE GESTION DES PLAINTES SERIEUSES

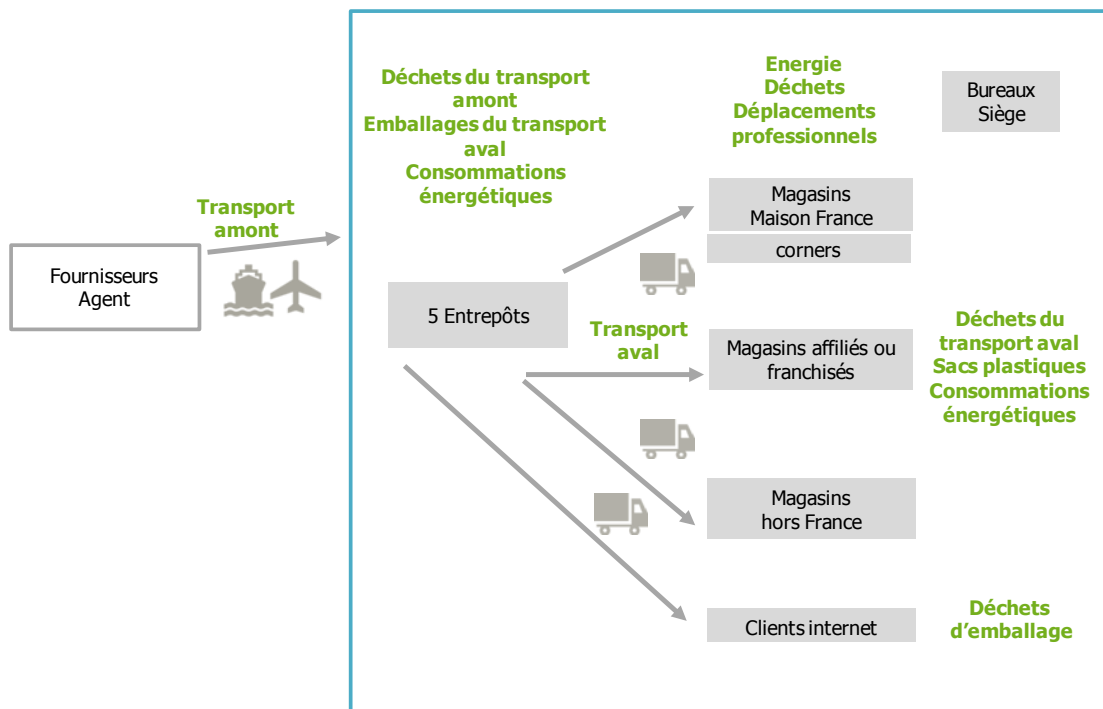


4. ENVIRONNEMENT

Comme indiqué en amont de ce rapport, Etam s'appuie sur le volet Environnement de l'initiative BSCI afin d'intégrer dans les audits menés auprès de ses fournisseurs de rang 1 une évaluation de la gestion des impacts environnementaux.

Par ailleurs, le Groupe développe en interne une stratégie environnementale qui se concentre sur 4 impacts de la chaîne de distribution sur lesquels il a une influence directe : le transport des marchandises et des personnes, les consommations d'énergie, la production de déchets et la distribution d'emballages.

La politique environnementale du Groupe est déployée prioritairement au sein du Groupe en France, où le volume d'activité est le plus conséquent. Elle sera ensuite élargie à l'Europe puis à la Chine.



Principaux impacts environnementaux dans les opérations du Groupe Etam

En 2014, le Groupe souhaite approfondir sa connaissance des impacts environnementaux de ses produits, au travers d'Analyses de Cycle de Vie (ACV).

Focus 1 : Bonnes pratiques de l'entrepôt Undiz

L'entrepôt Undiz de Longueuil est situé sur un site en cours de certification HQE (Haute Qualité Environnementale). Ainsi, les consommations d'eau, d'énergie et la gestion des déchets sont optimisées et suivies de manière détaillée.

4.1. TRANSPORT

Les flux de transport sont étudiés en deux phases, le transport amont et le transport aval.

Le transport amont couvre les flux de transport de marchandises entre les fournisseurs et les entrepôts du Groupe. Il est entièrement externalisé. La voie maritime, économique et éco-efficace, est la plus utilisée : parmi les commandes des marques européennes pour lesquelles l'incoterm donne au Groupe la responsabilité du flux de transport, plus de 75% des pièces sont acheminées en bateau depuis 2009. Cette proportion a atteint 82% en 2013. Viennent ensuite l'aérien puis le routier, et en moindre mesure le fluvial.

Le transport aval, totalement effectué en camion (aux bornes des activités de distribution en France), concerne les flux d'approvisionnement depuis les entrepôts vers les points de vente. Les cadences de ces flux sont pilotées par des processus internes au Groupe. En revanche, l'acheminement est assuré par des sociétés de transport externes. Les volumes transportés en 2013 sur les flux aval à destination de points de vente français ont représenté près de 3,2 millions de t.km, hors retours de marchandises des magasins vers les entrepôts. En moyenne, un article parcourt 339 kilomètres entre l'entrepôt et le point de vente.

4.2. EMBALLAGES ET DÉCHETS

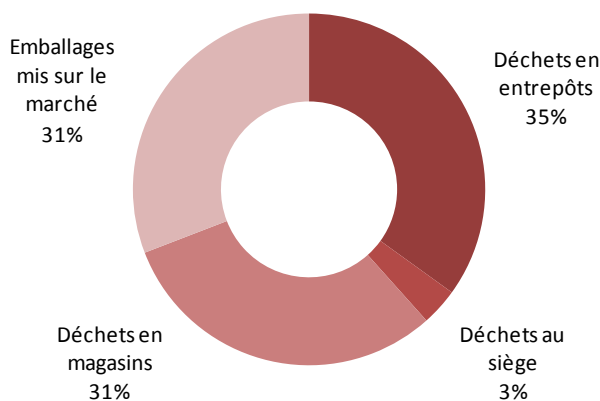
La production de déchets au sein du Groupe vient essentiellement des activités de sa chaîne logistique réalisant les opérations de réception, stockage, reconditionnement et expédition de marchandises vers les points de vente. Ces déchets sont principalement constitués de cartons de transport, de films de protection, de ruban adhésif et sont très majoritairement non dangereux. Les déchets dangereux correspondent en générale à des mises hors service d'appareils électriques et électroniques des magasins et du siège lorsqu'ils ne sont pas repris par leur fournisseur.

Les activités du Groupe en France ont généré de 2 595 tonnes de déchets en 2013 et comprennent :

- La réception et le stockage des marchandises des marques du Groupe en Europe aux entrepôts pour 1 322 tonnes,
- La distribution des produits des plateformes logistiques vers les points de vente en France pour 1 154 tonnes. Précisons que ce chiffre est une estimation fondée sur un packaging moyen utilisé en transport aval.
- Les activités au siège pour 129 tonnes.

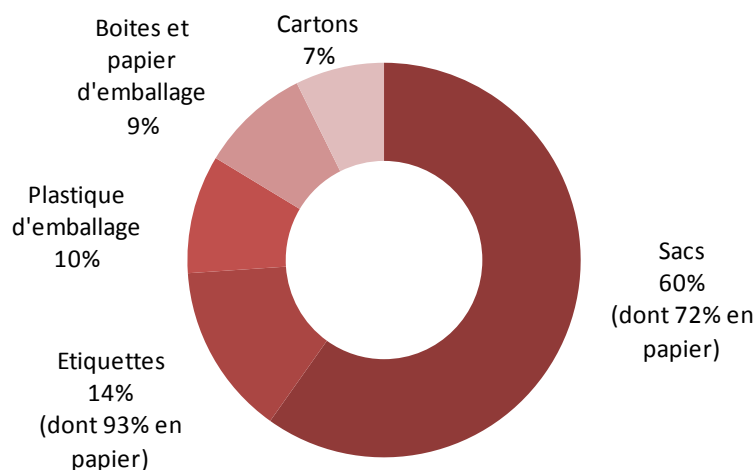
Les entrepôts et le siège mettent en œuvre les actions nécessaires pour améliorer le tri des déchets et favoriser ainsi leur mise en recyclage par les entreprises de collecte. Le taux de valorisation n'est pas suivi à ce jour.

La gestion des déchets dans les magasins nécessite des améliorations, aussi bien au niveau des processus de tri que de l'encombrement du packaging. Rappelons que sur certaines zones de distribution telles que les centres commerciaux et les grands magasins, la qualité du traitement des déchets est également dépendante des moyens mis à disposition par les opérateurs de ces espaces commerciaux. Le taux de mise en recyclage et de valorisation des déchets est donc encore mal déterminé.



Répartition des déchets et emballages en France en 2013

Afin d'assurer le correct conditionnement des produits pour leur commercialisation en magasins ou leur vente par correspondance, le Groupe consomme un volume d'emballages significatif. Il s'agit principalement de sacs en papier ou en plastique remis en caisse, de boîtes de livraison pour les achats sur internet, de cintres et d'étiquettes de prix. Près de 1 200 tonnes d'emballages ont ainsi été distribués par le Groupe en France en 2013. 73% de ces emballages sont en papier et carton et 27% en plastique.

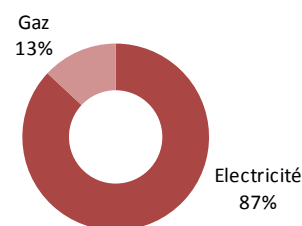


Répartition des emballages en France en 2013

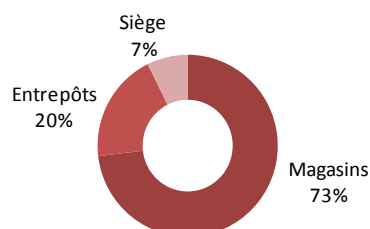
4.3. CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Les principales sources de consommation d'énergie du Groupe sont l'éclairage, le fonctionnement des installations de climatisation et d'air conditionné ainsi que des infrastructures informatiques.

Consommation d'énergie par nature en France	en MWh	Emissions de CO2 associées (en T de CO ₂)
Electricité	36 717	2 203
Gaz	5 510	1 019
Total	42 227	3 222



Consommation d'énergie par lieu en France	en MWh	Intensité de consommation (en kWh/m ²)
Magasins	30 891	312
Entrepôts	8 274	106
Siège	3 062	207
Total	42 227	220



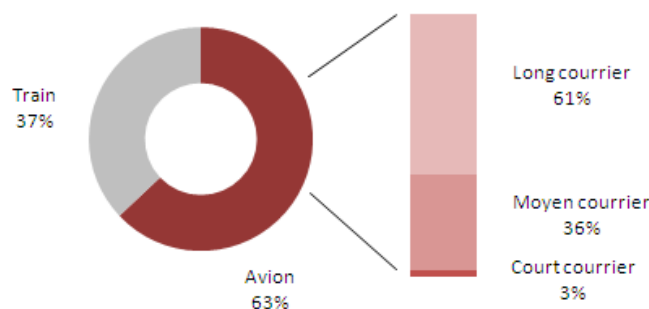
Les audits effectués en 2010 et 2013 montrent que l'éclairage des surfaces de vente des magasins est la plus grande source de consommation d'énergie du Groupe.

En 2013, des actions ont été prises afin de fiabiliser la mesure des consommations énergétiques. Des audits ont été effectués afin de mieux préciser les actions de réduction à mettre en place et des tests sur l'éclairage LED ont été réalisés en magasins et au siège. Des mesures ont été appliquées dans certains magasins du Groupe pour limiter l'éclairage des vitrines et remplacer les installations de climatisation vétustes.

Ces efforts seront poursuivis et homogénéisés en 2014. Des collaborateurs et des fournisseurs seront formés également aux enjeux de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre pour le Groupe.

4.4. DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Plus de 6 millions de kilomètres ont été parcourus en 2013 par les collaborateurs du siège en avion et train, ce qui représente en moyenne 11 500 kilomètres par collaborateur (contre 10 300 en 2012).



Répartition des distances parcourues par les collaborateurs du siège en 2013

La majorité des déplacements professionnels (63%) sont effectués en avion. Cependant, la faible proportion du court courrier (3%) montre que les trajets courts sont effectués en train et que le mode de déplacement est optimisé.

4.5. EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le Groupe a effectué un inventaire carbone en 2012 et n'a pas réitéré l'exercice en 2013. En effet, la priorité 2013 consistait à progresser sur les compétences internes en termes de mesure des émissions de gaz à effet de serre et sur le déploiement de plans d'action.

4.6. SIÈGE EXEMPLAIRE

En 2013, des mesures ont été mises en place par le Groupe pour mieux piloter l'énergie, l'eau et les déchets sur ses activités propres, et plus particulièrement son siège :

- Installation d'éclairages LED sur 1 500 m², ce qui permettra l'optimisation de deux tiers des consommations énergétiques. L'ensemble des surfaces du siège sera équipé en 2014,
- Installation d'une pompe à chaleur pour réduire significativement la consommation d'énergie du siège,
- Lancement du recyclage des déchets et de la mesure des consommations d'eau, accompagnée d'une communication dédiée à l'intention des collaborateurs. En 2013, 247 kilogrammes de déchets étaient produits par collaborateur et par an.

Indicateurs clés environnementaux du siège pour 2013	
Energie : consommation d'énergie (en kWh) par employé	5 866 kWh / ETP
Déchets : déchets produits (en kg) par employé	247 kg / ETP
Eau : consommation d'eau (en m ³) par employé	14 m ³ / ETP

5. COLLABORATEURS

Le périmètre de reporting social inclut l'ensemble des entités juridiques consolidées dans le périmètre financier en intégration globale et disposant d'une masse salariale non nulle. Les exceptions à ces règles peuvent être appliquées sur des entités de tailles non significatives.

Les indicateurs sociaux ont été collectés via un réseau de contributeurs identifiés au niveau des filiales en Europe et en Chine via un process formalisé en 2012.

Ce réseau de contributeurs est animé depuis la France par la personne en charge du contrôle de gestion social. Un point spécifique et en local a été réalisé en 2013 avec les départements Ressources Humaines d'Etam en Espagne, Belgique et Chine, afin d'améliorer la qualité des données transmises et les définitions communes des indicateurs.

Les données d'E.I.S. Chine sont désormais intégrées dans le rapport.

5.1. EMPLOI

En 2013, l'effectif annuel moyen du Groupe était de 19 926 personnes, féminin à 96,6 %.

Le Groupe emploie à 37,2% des salariés de moins de 25 ans. Le part des seniors reste plus élevée en Europe qu'en Chine ; elle progresse par rapport à 2012 en Europe.

5.1.1. Effectif annuel moyen, en nombre de personnes par âge et par sexe

L'effectif annuel moyen 2013 est réparti comme suit :

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	9	1 487	6	33	2	8	1 545
[25 à 30 [4	939	13	111	7	9	1 083
[30 à 35 [3	700	23	100	5	16	847
[35 à 40 [1	514	23	65	11	29	643
[40 à 45[1	437	25	67	10	45	585
[45 à 50[2	298	17	31	16	23	387
50 ans et +	1	341	20	27	17	70	476
Total	21	4 716	127	434	68	200	5 566

Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	108	5 682	9	63	4	4	5 870
[25 à 30 [40	3 833	38	194	19	6	4 130
[30 à 35 [14	2 318	54	255	15	15	2 671
[35 à 40 [10	929	34	153	9	13	1 148
[40 à 45[3	253	30	72	14	19	391
[45 à 50[-	33	19	23	14	15	104
50 ans et +	-	3	16	17	8	2	46
Total	175	13 051	200	777	83	74	14 360

5.1.2. Effectif annuel moyen, en équivalent temps plein par âge et par sexe

L'effectif du Groupe 2013 en équivalent temps plein est de 18 675 personnes.

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	7	883	6	33	2	8	939
[25 à 30 [3	715	13	111	7	9	858
[30 à 35 [3	559	23	98	5	14	702
[35 à 40 [1	436	23	63	11	28	562
[40 à 45[1	375	25	65	10	44	520
[45 à 50[2	247	17	30	16	23	335
50 ans et +	1	267	19	25	17	70	399
Total	18	3 482	126	425	68	196	4 315

A noter que dans cet indicateur, les personnes en suspension de contrat sont comprises dans les effectifs moyens et ETP. A titre d'exemple, en 2013, celles-ci représentent 168 Equivalents Temps Plein en France.

Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	108	5 682	9	63	4	4	5 870
[25 à 30 [40	3 833	38	194	19	6	4 130
[30 à 35 [14	2 318	54	255	15	15	2 671
[35 à 40 [10	929	34	153	9	13	1 148
[40 à 45[3	253	30	72	14	19	391
[45 à 50[-	33	19	23	14	15	104
50 ans et +	-	3	16	17	8	2	46
Total	175	13 051	200	777	83	74	14 360

5.1.3. Embauches

Le Groupe ne rencontre pas de difficultés de recrutement et a procédé à 35 895 recrutements en 2013. Dans le cadre de sa politique de recrutement le groupe continue à faire connaître ses différents métiers et son implantation internationale afin d'attirer une grande diversité de talents.

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CDD	207	14 101	6	76	15	16	14 421
CDI	12	862	14	60	8	7	963
Autres	-	24	-	-	-	-	24
Total	219	14 987	20	136	23	23	15 408

Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CDD	1 257	18 974	67	169	5	12	20 484
CDI	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	1	2	-	-	3
Total	1 257	18 974	68	171	5	12	20 487

En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme de contrats à durée déterminée de trois ans (renouvelables à nouveau trois ans, le passage en CDI étant effectué au terme des six ans). Les recrutements « Autres » correspondent aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d'un projet spécifique dont la date de fin n'est pas précisée.

5.1.4. Départs

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Fin CDD	200	13 651	5	70	15	21	13 962
Démission	4	641	7	24	1	1	678
Licenciement	-	300	3	4	1	1	309
Autres	7	425	9	42	3	5	491
Total	211	15 017	24	140	20	28	15 440

Détail des licenciements pour la France uniquement

	Magasins	Siège	Entrepôts	Total
Faute grave et abandon de poste	119	2		121
Licenciement cause réelle et sérieuse	31			31
Licenciement économique	34			34
Licenciement pour inaptitude	21	1	2	24
Total	205	3	2	210

Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Fin CDD*	893	5 452	2	7	1	-	6 355
Démission**	289	14 222	40	157	11	14	14 733
Licenciement***	5	283	12	35	2	-	337
Autres	-	2	2	6	-	-	10
Total	1 187	19 959	56	205	14	14	21 435

* Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l'employeur à leur terme ;

** Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l'initiative de l'employé.

*** Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l'initiative de l'employeur ;

5.1.5. Rémunération

MASSE SALARIALE

La masse salariale 2013 (salaire et charges) s'élève à 246,7 millions d'euros et se décompose en 183,7 millions d'euros de salaires et 63 millions d'euros de charges patronales.

Hors EIS Chine (entité intégrée à compter du rapport 2013), la masse salariale 2013 s'élève à 245,59 millions d'euros soit une hausse de 1,78% par rapport à 2012.

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Masse salariale	422	82 275	11 474	21 002	2 277	5 033	122 484
Charges sociales	155	30 026	4 762	9 641	1 071	2 324	47 978
Total	577	112 301	16 236	30 643	3 348	7 357	170 462

Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Masse salariale	600	44 351	4 443	9 872	1 256	692	61 213
Charges sociales	84	11 437	691	2 402	258	149	15 022
Total	684	55 788	5 134	12 274	1 514	841	76 235

POURCENTAGE DE SALARIÉS DONT LA RÉMUNÉRATION COMPREND UNE PARTIE RELATIVE A LA PERFORMANCE

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Global
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
%	100%	100%	94%	85%	100%	95%	98%

Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Global
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
%	65%	100%	20%	37%	77%	79%	95%

INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

Il existe un accord de participation commun à l'ensemble des sociétés du périmètre France du Groupe.

5.1.6. Organisation du travail

En France, les salariés non cadres à temps plein travaillent 35h par semaine. L'horaire de travail des salariés non cadres est planifié. Les cadres bénéficient d'un régime de forfait jours. Le pourcentage de salariés à temps partiel en France est de 54%.

En France, au cours de l'année 2013, le Groupe a mis en œuvre progressivement et avant l'échéance légale, l'horaire minimal contractuel de 24h hebdomadaire pour les salariées en CDI à temps partiel.

France - Heures supplémentaires en 2013

	Magasins	Siège	Logistique	Total
Nombre d'heures	1 349	23	2 712	4 084

Europe (hors France) - Heures supplémentaires en 2013

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'heures	27	3 109	-	194	-	-	3 330

ABSENTÉISME

En Europe, le taux d'absentéisme est de 4,1% en 2013 (comme en 2012, il est de 3,9% pour la France).

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nb d'heures absence maladie	704	272 134	1 686	18 109	3 500	19 105	315 238
Nb d'heures de travail théorique	32 731	6 270 816	222 940	746 942	121 244	341 150	7 735 822
Ratio	2,2%	4,3%	0,8%	2,4%	2,9%	5,6%	4,1%

Chine

En Chine, le taux d'absentéisme a baissé de 0,3 point entre 2012 et 2013.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nb d'heures absence maladie	427	257 613	1 376	22 052	5 518	2 312	289 298
Nb d'heures de travail théorique	245 880	28 937 880	416 104	1 617 360	173 304	154 512	31 545 040
Total	0,2%	0,9%	0,3%	1,4%	3,2%	1,5%	0,9%

5.1.7. Relations sociales

France

L'organisation sociale du Groupe en France est la suivante :

- Une Unité Economique et Sociale avec un CCE, deux CE et deux CHSCT (siège et magasins),
- Trois Délégations Uniques du Personnel et CHSCT pour les entrepôts et Mouvaux.

Les syndicats représentatifs au sein du Groupe en France sont la CFDT, la CFE CGC, la CFTC, la CGT et FO. Une section syndicale UNSA a été créée en 2012.

Les accords suivants ont été signés en 2013 : accords salariaux ; accords contrat de génération ; accords égalité hommes-femmes ; accords relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap ; accords sur les transferts et fermetures de magasins ; accords préélectoral en vue de l'organisation des élections des représentants du personnel en 2014.

Europe

Trois pays disposent d'une représentation du personnel : la Belgique, l'Espagne et la Pologne.

En ce qui concerne la Belgique, des syndicats représentatifs nationaux ont une délégation au sein de l'entreprise, ainsi que des mandats électifs.

L'Espagne et la Pologne ont des représentants élus par les salariés des entreprises.

En Espagne, un accord territorial (Nord du pays) a été signé au sujet du temps de travail des salariés en congé parental.

Chine

En Chine il existe un syndicat national qui dispose d'une représentation au sein de l'entreprise. Cette représentation syndicale est composée de deux instances :

- Labor Union Committee composée de 5 membres élus par les salariés ;
- Expense Auditing committee, composé de 3 membres élus et qui gère un budget « d'œuvres sociales ».

Cette section syndicale a été désignée comme exemplaire par le syndicat de Jinqiao et Pudong New Area dont elle dépend.

5.2. SANTÉ ET SÉCURITÉ

La Chine respecte les normes locales mais aucun indicateur n'est présenté, car les normes de comptabilisation des accidents du travail sont différentes.

Europe dont France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Accident du travail / trajet	1	247	2	12	8	16	286
Maladie professionnelle	0	0	0	0	0	1	1

A noter que l'indicateur relatif à la maladie professionnelle ne recense que les maladies professionnelles déclarées au cours de l'exercice.

Détail France

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nb d'accidents du travail avec arrêt	1	85		2	6	10	104
Nbd'accidents du travail sans arrêt		86		3	1	3	93
Total	1	171	0	5	7	13	197

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nb d'accidents de trajet avec arrêt		36		2	1	3	42
Nb d'accidents de trajet sans arrêt		19	2	5			26
Total		55	2	7	1	3	68

Le Groupe applique la réglementation en vigueur au niveau du siège social, des magasins et des entrepôts.

Il existe par ailleurs en France 5 Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des documents annuels d'évaluation des risques pour l'ensemble des établissements. Ces Comités ont pour mission de mener des actions d'analyse et de prévention des risques professionnels dans le cadre d'échanges entre la Direction et les représentants du personnel. Le résultat de ces échanges permet notamment de mettre en place un certain nombre de procédures de sécurité, de matériels ou d'aménagements au sein des magasins.

Dans tous les pays où le Groupe est présent en Europe et en Chine, des salariés gèrent, parmi leurs missions, les questions liées à la sécurité.

En Belgique, il existe un Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT). La filiale belge réalise par ailleurs un plan d'action annuel comprenant, pour 2013, 15 actions prioritaires en termes de sécurité.

En Espagne les salariés sont sensibilisés à la sécurité lors de leur embauche, notamment par la remise d'un document d'information à ce sujet.

En Pologne, les règles légales de formation à la sécurité lors de l'embauche, sont suivies.

En Chine, il existe des actions de prévention à la sécurité au siège. Les magasins présents dans les centres commerciaux suivent les actions de prévention organisées par ces derniers.

5.3. FORMATION

France

Les mutations dans le secteur d'activité du Groupe - évolution des attentes de nos clients, apparition de nouveaux concurrents, mutation des canaux de distribution, le tout dans un contexte économique mouvant - obligent nos marques à se réinventer. Pour cela, l'excellence en création, en commerce et en exécution est une absolue nécessité.

Pour réussir ce projet de transformation, le Groupe a, entre autres, créé un partenariat avec HEC, un parcours sur mesure et certifiant de développement professionnel et personnel : le programme TALENT. A partir de 2013 et chaque année, une promotion de 30 cadres (15 européens et 15 chinois) sera inscrite à ce parcours.

L'année 2013 a été rythmée par les projets des marques du Groupe. Afin de soutenir l'offre de services « Mesurée et Décolletés by Etam », un module de formation sur-mesure a été mis en place et dispensé à toutes les Responsables Animatrices des magasins ayant une activité de lingerie (177 salariés), pour être par la suite animé auprès des équipes de vente. Cette approche pédagogique a permis de former en un temps très court toutes les équipes de vente à ce nouveau service en renforçant l'expérience shopping de nos clientes et en affirmant notre positionnement de leader et d'expert corsetier.

Pour la marque 1.2.3, 210 salariés ont été amenés à renforcer leurs compétences produits en participant au module « Culture de mode ». Les objectifs de cette formation étaient de passer d'un

conseil client technique à un conseil mode et de réussir à faire le lien entre la collection 1.2.3 et les tendances de la mode. Cette première action de formation fait partie d'un projet plus global au niveau de la marque qui souhaite développer toute sa force de vente dans ce sens. Une seconde action de formation terrain destinée à toucher toutes les équipes est à ce titre prévue en 2014.

Par ailleurs, le Groupe a renforcé en 2013 l'accompagnement individuel de ses salariés en mettant en place un dispositif de Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) et en élargissant son offre de formation liée au Droit Individuel à la Formation. Ainsi, 15 salariés sont engagés dans cette démarche de validation de leurs compétences en préparant soit un diplôme de baccalauréat professionnel soit un BTS. A ce jour, 8 d'entre eux ont validés leur diplôme. Le département formation s'est attaché à les accompagner dans leur cheminement en partenariat avec le CFA Stephenson mais également en leur proposant des formations internes leur permettant de mieux maîtriser les outils bureautiques. En ce qui concerne le DIF, le Groupe a permis à 239 salariés dont 101 en région et 33 dans les entrepôts, d'accéder à une offre de formation en langues, bureautique, produit ou communication.

Enfin, afin de poursuivre son engagement dans le domaine de l'insertion professionnelle, le département Formation a également accompagné 30 salariés dans leur rôle de tuteur en entreprise. Au cours d'un module de 2 jours, les participants ont acquis différents outils tels que la PNL ou l'apprentissage progressif, leur permettant de mieux développer leurs collaborateurs.

En 2013, 1 024 stagiaires ont bénéficié de plus de 25 500 heures de formation

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	4	605	59	232	37	87	1024
Nombre d'heures	217	16 741	1 811	4 959	578	1 281	25 587
Moyenne	54	28	31	21	16	15	25

Seules les formations menées entre le 01^{er} janvier et le 31 décembre et dont la feuille d'emargement est présente dans le dossier au moment de l'établissement du rapport, ont été comptabilisées.

A noter, que le nombre total d'heures de formation en France n'inclut pas les heures de formation continue liées aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, car celles-ci sont sur des périodes plus longues qu'une année de reporting.

Europe (hors France)

Les grands principes et axes de formation du Groupe en France sont dupliqués dans les différents pays européens, notamment les cursus d'intégration, les formations relatives aux produits ainsi qu'aux process magasins.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	1	460	13	23	-	-	497
Nombre d'heures	44	12 307	465	1 127	-	-	13 943
Moyenne	44	27	36	49	-	-	28

Chine

En Chine, il existe également un service dédié qui organise des formations proposées dans des catalogues non spécifiques à la société, ainsi que des formations sur la connaissance des marques, des enseignes, du produit et des process, dispensées dans les différentes régions du pays.

Le personnel de vente dispose d'un e-learning accessible en magasin et qui comprend trois modules de formation : culture d'entreprise, produits et matières.

En novembre 2013, le service Formation a mis en place un programme de formation de formateurs « Training talent ». L'objet de ce programme a été de permettre la diffusion d'un ensemble de « Best practices » au sein des magasins. Un certain nombre de responsables de magasins ont été sélectionnés et formés à cette fin.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	28	1 505	2	5	-	-	1 540
Nombre d'heures	198	10 717	200	325	-	-	11 440
Moyenne	7	7	100	65			7

5.4. ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le Groupe s'engage à lutter contre toutes formes de discriminations.

5.4.1. Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

France

Suite au plan d'action égalité hommes-femmes mis en place en 2012, une nouvelle négociation s'est ouverte avec les partenaires sociaux à ce sujet. Cette négociation a donné lieu à la signature d'un accord d'entreprise le 26 juillet 2013. Les dispositions de cet accord, signé pour une durée de 3 ans, ont pour ambition de faire disparaître les éventuelles disparités de traitement qui seraient mises en évidence, mais également de tenter d'apporter un rééquilibrage là où les femmes seraient intrinsèquement pénalisées par rapport aux hommes dans leur carrière ou dans le cadre global de leur vie professionnelle.

Un des éléments notables de cet accord est la comptabilisation des candidatures hommes et femmes permettant de quantifier le nombre de candidatures de femmes vs le nombre de candidatures d'hommes reçues et les suites données, l'objectif étant de s'assurer qu'un traitement équivalent, en proportion, est réalisé entre les hommes et les femmes.

A noter également que la législation française au sujet de l'égalité professionnelle et plus généralement de la non discrimination est affichée sur chaque site de travail du Groupe. Les responsables de magasins y sont formés dès leur cursus d'intégration.

La communication RH a également pour vocation d'attirer des talents de tous horizons et de mettre en lumière la diversité au sein du Groupe.

Europe / Chine

Chaque pays ayant des dispositions particulières à ce sujet, le Groupe se conforme à chacune d'elles.

5.4.2. Informations sur l'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Le Groupe, dans le cadre du développement de sa politique sur le handicap, a signé un accord avec les partenaires sociaux le 5 novembre 2013 pour une durée d'un an. Cet accord a pour objectif de fixer des objectifs et une méthodologie de travail sur ce sujet.

Un des éléments notables de cet accord est la nomination d'un référent handicap qui aura pour mission de coordonner la politique handicap du Groupe.

Il est prévu d'accomplir un travail de reconnaissance et d'aide aux salariés handicapés et de continuer à renforcer notre partenariat avec le secteur adapté. Cela se traduit par de nombreuses opérations visant à informer et sensibiliser les salariés.

Le Groupe s'est rapproché d'un certain nombre d'ESAT qui ont confectionné des produits et des accessoires à partir de matières premières recyclées (sacs de sport, sacs shopping pour les magasins, fournitures de bureau, pochons pour des accessoires...).

5.5. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS DE L'OIT

Le Groupe s'engage au respect de toutes les législations locales, notamment celles relatives aux enjeux de liberté d'association et de négociation collective, de travail forcé, de travail des enfants et de non discrimination.

Tous les pays dans lesquels le Groupe est implanté disposent de règles juridiques strictes interdisant le travail forcé ou obligatoire ainsi que le travail des enfants, le plus généralement âgés de moins de 16 ans (et avec restrictions entre 16 et 18 ans).

L'encadrement du Groupe, tant au siège que sur le terrain, veille au bon respect de ces règles.

5.6. COMMUNICATION RH

En 2013, le Groupe a lancé le programme « TALENT » en partenariat avec HEC. Chaque année, une promotion de 30 collaborateurs clés (15 collaborateurs ETAM Europe et 15 collaborateurs ETAM Chine) participent à cette formation répartie en 5 sessions dont deux communes Europe/Chine, l'une à Paris, l'autre à Shanghai.

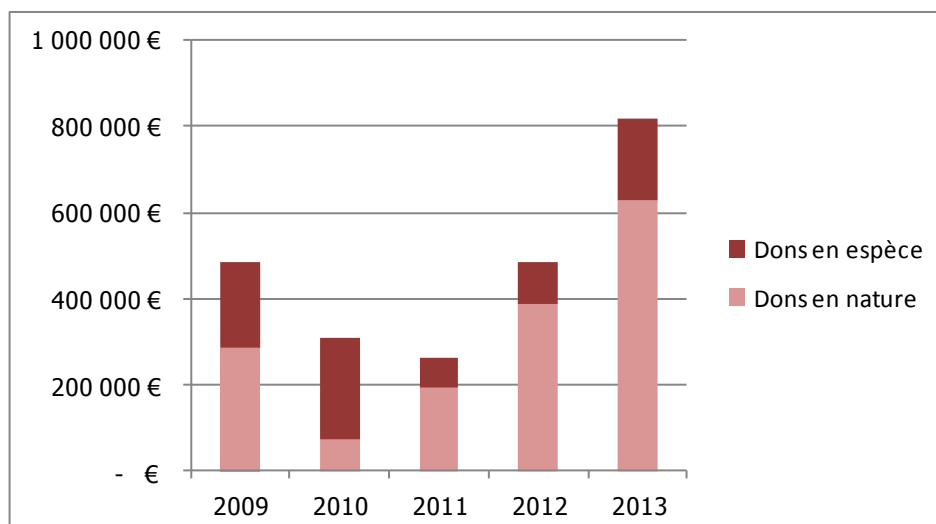
Cette année, le voyage « découverte » a eu lieu à Lisbonne où une quarantaine de collaborateurs ont pu découvrir de nouvelles cultures et inspirations au travers d'expositions artistiques, d'un retail tour et de rencontres avec des personnalités locales.

De nombreux événements ont également été organisés, tels que la privatisation des expositions « Keith Harring », « Frida Kahlo / Diego Rivera » ou encore « La Mécanique des Dessous ». Une trentaine de collaborateurs ont couru « La Parisienne » et « Odyssea » et deux « Gazelles » ont porté les couleurs d'Etam au Rallye du même nom.

Enfin, un projet de refonte de l'intranet est en cours et verra le jour au printemps 2014.

6. MÉCENAT

Le Groupe a aligné sa politique de mécénat sur ses métiers au travers de partenariats de long terme de dons de vêtements à des associations reconnues. Par ailleurs, des dons d'argent (dons en espèce) sont également réalisés afin de promouvoir des actions de solidarité. En 2013, le montant global des dons a presque doublé par rapport à 2012.



Récapitulatif des dons en espèce et nature (€)

Les dons en France bénéficient surtout à la promotion des femmes, de la santé (dont la recherche médicale), et de l'éducation. En 2014, le Groupe continuera à mettre l'accent sur ces thématiques, tout en renforçant son implication dans des projets locaux à l'étranger, notamment dans les pays où il compte de nombreux fournisseurs. Le Groupe a d'ores et déjà engagé un programme au Bangladesh en 2013 (voir encadré). Des mesures seront également prises en 2014 pour trouver un porteur de projet ou une association en Chine.

Programme HERproject au Bangladesh

En 2013, le Groupe a choisi de soutenir HERproject, une initiative de Business for Social Responsibility (BSR), qui œuvre pour la création de partenariats entre les multinationales, les fournisseurs, et les associations. Objectif : développer des programmes de formation sur la santé dans les usines du monde entier. Au niveau global, le projet est financé par des fonds publics et privés (Swedish International Development Agency, Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands, UKAID, and Levi Strauss Foundation). Le Groupe Etam a financé un programme de formation pour un fournisseur à Dhaka, au Bangladesh. Les fournisseurs impliqués se sont associés à cette démarche en mettant à disposition du temps de travail et des espaces de réunion. Ce module de formation a été conçu avec les fournisseurs et l'équipe d'Etam International Sourcing (EIS). Le lancement définitif de ce projet au Bangladesh est prévu début 2014.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, le Groupe Etam donne des vêtements à plusieurs associations. Ils sont majoritairement distribués à l'Agence du Don en Nature (ADN), qui centralise les dons et les redistribue à un ensemble d'associations à but social. En 2013, le Groupe Etam a largement renforcé ce partenariat, en donnant 32 500 pièces à l'Agence du Don en Nature (équivalent à un montant de 525 000 euros en 2013, contre 74 000 euros en 2012). En 2013, le Groupe a également donné à Emmaüs 6 200 pièces d'une valeur de presque 50 000 euros et 6 000 pièces d'une valeur de 40 000 euros environ à l'Association Autre Monde.

Le Groupe soutient également la recherche médicale et la santé. A titre d'exemple, il a soutenu en 2013 l'Association Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe. L'Institut organise chaque année un shopping solidaire au Printemps Nation (Paris, France) grâce aux dons de produits collectés auprès d'entreprises. 100% du prix de vente de ces produits sont reversés à la recherche. Le Groupe Etam a soutenu la 5^{ème} édition du « Shopping Solidaire » 2013, en faisant don de 1 300 pièces d'une valeur de 12 500 euros, ce qui a permis de collecter 70 000 euros pour la recherche contre le cancer du Sein menée à l'Institut.

Enfin, il a soutenu financièrement les centres de beauté de Cosmetic Executive Woman en France à hauteur de 20 000 euros en 2013. L'objectif est de donner gratuitement des soins de beauté aux malades.

7. ANNEXE AUX INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES

7.1. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Période de reporting

Par défaut, les données sociales, sociétales et environnementales sont indiquées pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année écoulée.

Périmètre de reporting

Le périmètre des responsabilités sociales et environnementales est le même que celui de la consolidation financière. De fait, les entités couvertes par le reporting sont celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle opérationnel. Les données extra-financières excluent les entreprises associées, en l'occurrence la société MOA.

L'organisation juridique du Groupe ne décrivant pas nécessairement de manière pertinente les données de reporting, le périmètre est exprimé par composantes opérationnelles (pays, sites, typologies de magasins, ...) plutôt que par société.

A fin 2013, le périmètre couvert est le suivant:

- Données environnementales : sites français.
- Données sociales : totalité du Groupe.

Données environnementales

La production des données environnementales est principalement établie à partir du traitement de données issues de nos systèmes (bases de données des commandes et logistique, comptabilité) ou de la collecte d'informations auprès de nos collaborateurs et de nos fournisseurs (bons d'enlèvement, relevés d'activité clients, mesures). Des limites sont toutefois inhérentes à ce processus compte tenu de l'indisponibilité ou de l'imprécision de certaines données. Le Groupe recourt alors des estimations.

Les principales limites et estimations sont décrites ci après:

- Les tonnages de déchets générés par les flux entre les plateformes logistiques et les points de vente sont estimés à partir du nombre de colis expédiés dans l'année et du poids moyen de l'emballage carton utilisé par colis, obtenu par des pesées réalisées dans les entrepôts.
- Les tonnages générés par les activités du siège ne comportent pas les volumes de destruction de papier confidentiel pour lesquels une filière spécifique a été mise en place au cours de 2013.
- Les consommations d'électricité et de gaz des magasins ne s'appliquent qu'aux magasins en France pour lesquels le Groupe est propriétaire du droit au bail commercial. Les magasins exploités en franchise ou en concession sont exclus de ces données compte tenu de l'absence d'accès à l'information. La conversion de ces consommations en émissions de gaz à effet de serre utilise les facteurs d'émission de 60 gCO₂/kWh pour l'électricité et de 185 gCO₂/kWh PCS pour le gaz, qui sont issus de la base carbone tenue par l'Ademe.
- Les kilomètres parcourus en avion et en train sont fournis par l'agence de voyage partenaire du Groupe et concernent les salariés en France. Bien que la politique voyage du Groupe soit d'enregistrer les réservations par cet intermédiaire, ce dernier ne capte pas l'intégralité des déplacements professionnels. Par ailleurs les consommations de carburant des véhicules en France n'ont pas été communiquées compte tenu d'un taux de remontée des données non représentatif. Ces consommations ne sont toutefois pas jugées significatives, la flotte automobile étant d'environ 60 véhicules de fonction.

- Les consommations d'eau ne sont suivies que sur le périmètre du siège, les systèmes actuels ne permettant pas de produire une donnée consolidée sur un périmètre plus large. Le Groupe veille à progresser sur ce point.

Données sociales

Les données sociales correspondent exclusivement aux personnes ayant un contrat de travail avec une entité du Groupe. Les personnes en *free lance*, en contrat d'intérim, les prestataires extérieurs ainsi que les stagiaires sont donc exclus de ces données. En revanche, les contrats d'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) sont compris dans le périmètre.

Nous apportons ci-dessous des précisions relatives à certains indicateurs :

- Dans le cas où un employé est lié à Etam par plusieurs contrats différents, il peut être comptabilisé plusieurs fois dans l'effectif.

- **Embauches**

Les renouvellements de CDD sans interruption ainsi que les titularisations de CDD en CDI ne sont pas reportés dans les mouvements.

En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme d'un contrat à durée déterminée de trois ans (renouvelable à nouveau trois ans, le passage en CDI étant effectué au terme des six ans). Par ailleurs, les recrutements « Autres » correspondent aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d'un projet spécifique dont la date de fin n'est pas précisée.

- **Départs**

Les départs liés à des fermetures de magasin sans possibilité de reclassement sont comptabilisés dans les licenciements. Les fins de CDD comprennent les fins de CDD arrivant à leur terme et les ruptures anticipées. Les autres motifs de départs sont indiqués sur la ligne "Autres" (exemples pour la France : rupture conventionnelle, décès, fin de période d'essai, départ à la retraite, cessons de magasins).

- Compte tenu du contexte local, les précisions suivantes sont apportées aux données de la filiale chinoise :

- Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l'employeur à leur terme;
- Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l'initiative de l'employeur;
- Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l'initiative de l'employé.

- **Organisation du travail**

Du fait des spécificités légales relatives à chaque pays, il n'a pas été possible de produire un indicateur consolidé sur le sujet. Seules les heures effectuées au-delà de l'horaire légal ont été comptabilisées pour l'Europe.

- **Santé et sécurité**

Les outils de reporting en place ne permettent pas de publier un taux de fréquence et de gravité sur le périmètre du Groupe pour le moment. Le Groupe travaille à l'amélioration de ses outils afin de communiquer cette information dans les années à venir. Ainsi, cet indicateur reprend le nombre d'accidents intervenus au cours de l'année, qu'il s'agisse d'un accident de travail ou d'un accident de trajet et que cet accident ait généré un arrêt de travail ou non. Pour la France, des données plus détaillées, issues des tableaux de suivi transmis régulièrement aux différents CHSCT, sont présentés.

La Chine respecte les normes locales mais aucun indicateur n'est présenté car les normes de comptabilisation des accidents du travail sont différentes.

- **Formation**

Le nombre de personnes correspond au nombre de salariés ayant suivi au moins une formation au cours de l'année. Le nombre d'heures reprend le nombre d'heures de travail total pour l'année

dédié à la formation. Les actions de Formation de moins de 7 heures ne sont pas prises en compte dans ces chiffres.

7.2. TABLEAU DE CONCORDANCE GRENELLE II

Article	Description	Paragraphe
1.	Social	
1.a	Emploi	
	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	5.1.1 + 5.1.2
	Les embauches et les licenciements	5.1.3 + 5.1.4
	Les rémunérations et leur évolution	5.1.5
1.b	Organisation du travail	
	Organisation du temps de travail	5.1.6
	Absentéisme	5.1.6
1.c	Relations sociales	
	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	5.1.7
	Le bilan des accords collectifs	5.1.7
1.d	Santé et sécurité	
	Les conditions de santé et de sécurité au travail	5.2
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	5.2
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	5.2
1.e	Formation	
	Les politiques mises en œuvre en matières de formation	5.3
	Le nombre total d'heures de formation	5.3
1.f	Egalité de traitement	
	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	5.4.1
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	5.4.2
	La politique de lutte contre les discriminations	5.4.1
1.g	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives	
	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	5.1.7
	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	5.4
	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	5.4
	à l'abolition effective du travail des enfants	5.4
2.	Environnement	
2.a	Politique Générale en matière d'environnement	
	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	1.1
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	1.1
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	-
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	-
2.b	Pollution et gestion des déchets	

	Les mesures de prévention et de réduction et de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	-
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	4.2
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	na*
2.c	Utilisation durable des ressources	
	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	-
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	-
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	4.3
	L'utilisation des sols	na*
2.d	Changement climatique	
	Les rejets de gaz à effet de serre	4.3 et 4.5
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	-
2.e	Protection de la biodiversité	
	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	na*
3.	Sociétal	
3.a	Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
	En matière d'emploi et de développement régional	5.1
	Sur les populations riveraines ou locales	-
3.b	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	1.4
	Les actions de partenariat ou de mécénat	6
3.c	Sous-traitance et fournisseurs	
	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	1.1
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	2
3.d	Loyauté des pratiques	
	Les actions engagées pour prévenir la corruption	-
	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3
3.e	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	
	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	2 + 6

* na : thématique jugée non applicable au regard des activités du Groupe

Un certain nombre de thématiques du Grenelle II ne sont pas présentes dans ce rapport, celles-ci sont identifiées par le symbole « - » dans le tableau ci-dessus. Il s'agit notamment de :

- Certaines thématiques relatives à l'environnement
- La mesure de l'impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines ou locales en 3.a
- Les mesures de prévention de la corruption en 3.d.

La direction est attentive au développement de la démarche durable au sein du Groupe Etam. Le déploiement de cette démarche, la connaissance des impacts de l'activité et les points de repères chiffrés sont encore insuffisants pour permettre au Groupe de construire des objectifs en matière d'environnement et d'y consacrer des moyens dédiés autres que la sensibilisation interne ou la formation. C'est pourquoi il n'a pas éfinition de cadre précis de prévention des risques environnementaux

et de pollution, incluant les rejets dans l'air, l'eau et le sol, les nuisances sonores, et de manière plus générale, les émissions de gaz à effet de serre et les perturbations induites sur la biodiversité. A fin 2013, le Groupe n'est d'ailleurs exposé à aucun risque financier significatif qui serait provisionné dans ses comptes.

Compte tenu de sa chaîne d'approvisionnement complexe, telle que schématisée en paragraphe 1.2 de ce rapport, il est difficile pour le Groupe de connaître ses consommations d'eau, de matières premières, et l'utilisation des sols. Le référencement et l'utilisation de la composition des produits mis sur le marché est une première étape que le Groupe se fixe comme moyen d'estimer à l'avenir son utilisation des ressources.

Les principales actions d'adaptation du Groupe au changement climatique concernent le transport, les déchets et emballages, et l'énergie (voir section 4). En cela, le Groupe suit les évolutions réglementaires et optimise des postes de charges significatifs. Il est toutefois prématuré de dégager une stratégie de lutte contre le changement climatique mise au point en collaboration et/ou à l'attention des parties prenantes, en particulier les fournisseurs et les consommateurs.

Par ailleurs, bien que les enjeux sociétaux se dessinent autour du Groupe, il n'a pas mis à l'étude la mesure de son impact sur les populations riveraines/locales. Enfin, le Groupe interdit toute corruption mais n'a pas établi formellement dans son contrôle interne de procédures spécifiques de lutte contre de telles pratiques. Ces deux derniers points n'ont pas été jugés prioritaires à court terme au regard des enjeux RSE du Groupe.

ETAM DEVELOPPEMENT S.C.A

78 rue de Rivoli
75004 Paris

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048¹ et membre du même réseau que Constantin Associés, l'un des commissaires aux comptes de la société Etam Développement, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société, (ci-après le « Référentiel ») disponible sur demande au siège de la société et dont un résumé figure dans la partie intitulée « Annexe aux informations environnementales, sociales et sociétales » du chapitre « *Rapport sur la Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale* » du rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre mars et avril 2014. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la partie intitulée « Annexe aux informations environnementales, sociales et sociétales » du chapitre « Rapport sur la Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené huit entretiens avec sept personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

² ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*

³ **Informations sociales quantitatives** : effectif annuel moyen en nombre de personnes, par âge et par sexe ; effectif annuel moyen en équivalent temps plein par âge et par sexe ; embauches ; départs ; absentéisme ; nombre d'heures de formation ; nombre d'accidents du travail / trajet.

Informations sociales qualitatives : paragraphe « relations sociales ».

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 94% des effectifs et 100% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2014

L'Organisme Tiers Indépendant **Deloitte & Associés**

Jean Paul Séguret

Informations environnementales quantitatives : proportion des pièces acheminées par bateau ; tonnes.km transportées sur les flux aval ; tonnes de déchets générées par les activités en France ; répartition des emballages par matière (papier-carton, plastique) ; consommation d'énergie par nature en France ; émissions de CO₂ associées à la consommation d'énergie ; kilomètres parcourus par les collaborateurs du siège en train et en avion.

Informations sociétales quantitatives : répartition des audits fournisseurs et résultats par thèmes.

Informations sociétales qualitatives : paragraphes « Organisation de la chaîne d'approvisionnement » et « Santé et sécurité des consommateurs ».

⁴ Etam France et Etam Chine.

III. FACTEURS DE RISQUES

1. RISQUES OPÉRATIONNELS

1.1. RISQUES LIÉS À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'activité du Groupe étant la distribution de produits de lingerie, de bain, de homewear, de chaussant, de cosmétique, de produits de beauté, de soins du corps, de prêt-à-porter et d'accessoires, elle est directement sujette aux évolutions de l'environnement économique général dans les pays où le Groupe est présent et aux conséquences de celles-ci sur la consommation de produits textiles.

Le cas échéant, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks, ce qui conduirait à une dégradation de son taux de marge brute.

1.2. RISQUES LIÉS À LA SAISONNALITÉ

Le deuxième semestre de l'année est traditionnellement plus important que le premier en termes d'activité commerciale et de volume de marge brute dans l'ensemble des régions où le Groupe intervient. En conséquence, les résultats intermédiaires du premier semestre ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux qui peuvent être attendus pour l'ensemble de l'exercice annuel.

1.3. RISQUES LIÉS AUX CONDITIONS CLIMATIQUES ET AUX TENDANCES DE MODE

Le secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin dépend particulièrement de l'adéquation des collections présentées en magasins avec les conditions météorologiques tout au long de l'année.

Bien qu'à l'écoute des envies de ses clientes et à la recherche permanente de nouveaux concepts porteurs, l'activité du Groupe est sujette à l'appréciation de ses collections par ses clientes.

Le cas échéant, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks, ce qui conduirait à une dégradation de son taux de marge brute.

1.4. RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

La distribution de produits de lingerie et de vêtements de prêt-à-porter féminin est un secteur à forte intensité concurrentielle dans chacun des pays où le Groupe est présent. Cette intensité concurrentielle s'explique par les faibles barrières à l'entrée de ce segment et donc par le nombre importants d'acteurs de toutes tailles qui y opèrent. Dans les dix dernières années, des sociétés de prêt-à-porter féminin ont constitué des groupes internationaux de taille supérieure à celle d'Etam. Plus récemment, des acteurs se sont développés dans la lingerie au niveau international et s'ajoutent à la concurrence d'Etam.

En Chine, le Groupe fait face à une concurrence croissante dans le secteur de la distribution textile, composée désormais de tous les grands acteurs internationaux mais aussi de nombreux acteurs locaux.

Le cas échéant, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks, ce qui conduirait à une dégradation de son taux de marge brute.

1.5. RISQUES LIÉS À L'AUGMENTATION DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin peut être confronté à l'augmentation du prix des matières premières entrant dans la fabrication des produits distribués. Une partie des consommateurs étant en quête de prix bas, cette situation pourrait avoir un impact négatif sur le taux de marge brute du Groupe.

1.6. DÉPENDANCE DU GROUPE AUX FOURNISSEURS

Etant donné le nombre important de fournisseurs du Groupe, il n'existe aucun lien de dépendance significative à l'égard d'un fournisseur particulier en cas de défection ou de défaillance pour l'approvisionnement en marchandises. Toutefois, le Groupe achète pour la plus grande part en Asie, principalement en Chine, les produits qu'il distribue et son activité pourrait être affectée en cas d'instabilité sociale ou politique dans cette région du monde.

1.7. RISQUES LIÉS AUX DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS NON-FINANCIERS

Le Groupe a opté pour la méthode comptable de la réévaluation à la valeur de marché des ensembles immobiliers et des droits au bail et assimilés. Par conséquent, une évolution défavorable des loyers ou des valeurs locatives pourrait affecter négativement le résultat du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe soumet ses actifs non financiers à des tests de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Ces tests, effectués au niveau du magasin, peuvent conduire à des dépréciations d'actifs, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché ou de l'environnement géographique, de baisse de la fréquentation ou de sous utilisation de la superficie commerciale du site.

2. ENDETTEMENT ET RISQUES FINANCIERS

Au 31 décembre 2013, la dette du Groupe Etam est principalement constituée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal 2012 », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen » et de contrats de location financement.

Le 12 décembre 2012, Etam Finances a signé avec ses partenaires bancaires un nouveau contrat de crédit multilatéral d'une durée de quatre ans, assorti d'une option d'extension pour un an supplémentaire.

Ce crédit, dit « Club Deal 2012 » porte sur un montant de 250,0 M€. Il finance les besoins généraux du Groupe, et a refinancé le crédit multilatéral de 245,0 M€ signé en 2009 ainsi que le crédit amortissable de 50,0 M€ signé en 2010, qui ont été tous deux remboursés en totalité le 12 décembre 2012. Ce Club Deal 2012 a permis au Groupe Etam d'allonger la maturité de sa dette.

Dans le cadre de ce Club Deal 2012, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé, le ratio d'endettement financier et le ratio de couverture des frais financiers) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

En juillet 2011, Etam Finances a procédé à l'émission d'un placement privé pour 40,0 M€ sous la forme d'un « Schuldscheindarlehen ». Cet emprunt in-fine de maturité 5 ans a été mis en place pour 8,5 M€ à taux fixe et 31,5 M€ à taux variable. Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal 2012.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 52,0 M€.

En 2012, le Groupe Etam a procédé à la mise en place d'un crédit bail de 11,0 M€ portant sur son entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

En 2010, le Groupe Etam avait également procédé à la mise en place d'un crédit bail amortissable sur 12 ans, portant sur son siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

2.2. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le Club Deal 2012 se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme d'un montant à l'origine de 100,0 M€ avec des amortissements annuels de 12,5 M€, y compris en fin d'année quatre en cas d'activation de l'option d'extension.
- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150,0 M€ pendant toute la durée du crédit.

A fin octobre 2013, le Groupe a demandé et obtenu l'exercice de l'option d'extension pour un an supplémentaire de ce financement, soit jusqu'au 12 décembre 2017.

Le financement en placement privé *Schuldscheindarlehen*, est quant à lui remboursable in fine en juillet 2016.

Les financements ci-dessus deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits au paragraphe 2.1. ci-dessus.

Les encours de location-financement sont principalement formés d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy mis en place en décembre 2010 pour 52,0 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans mis en place en décembre 2012 pour 11,0 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Ces financements et leurs profils de remboursements apparaissent aujourd'hui suffisants pour assurer la liquidité du Groupe.

Une forte baisse d'activité dégradant la génération du flux de trésorerie et le besoin en fonds de roulement, pourrait avoir un impact négatif sur la liquidité.

Le tableau des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers est présenté dans la note 17.5. de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.

2.3. RISQUES DE CHANGE

L'exposition du Groupe au risque de change résulte principalement des achats en dollars américains réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains s'élève au 31 décembre 2013 à 175 MUSD maximum afin de couvrir les budgets d'achats et les commandes en cours en dollars américains.

Le Groupe est par conséquent exposé aux futures fluctuations de la parité euro/dollar américain dont une évolution défavorable à l'euro aurait un impact négatif sur ses marges.

2.4. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble du Groupe. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2013, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120,0 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} décembre 2011 à à échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20,0 M€.
- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9 694 239,98 €, amortissable (négocié au cours du 1^{er} semestre 2013)
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2013, une augmentation des taux d'intérêt de 0,50% aurait pour conséquence une augmentation de 159 milliers d'euros de la charge d'intérêt annuelle sur la dette brute et de 46 milliers d'euros sur la charge d'intérêt annuelle de la dette nette.

3. RISQUES JURIDIQUES

3.1. RISQUES LIÉS AUX RÉGLEMENTATIONS

Le Groupe n'exerce pas d'activités réglementées soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce de détail de lingerie et de prêt-à-porter féminin.

Toutefois, dans les pays émergents, le Groupe reste potentiellement confronté à des incertitudes quant à l'application de la réglementation par les autorités locales.

En outre, une partie significative des achats de marchandises du Groupe est soumise à des réglementations douanières locales dont les changements pourraient impacter le taux de marge brute du Groupe.

Même si le Groupe veille au respect des dispositions légales et réglementaires, il ne peut donc pas garantir qu'il n'existe pas de risques potentiels liés à l'application de toutes les dispositions légales applicables localement à travers le monde.

3.2. RISQUES LIÉS AUX LITIGES

Tous les litiges identifiés à ce jour, notamment les litiges commerciaux courants, ont fait, conformément aux normes IFRS, l'objet de provisions si nécessaire (cf. note 16. provisions pour risques et charges / note 16.1. analyse par catégorie, de l'annexe aux comptes consolidés ci-après).

En dehors de ces litiges, il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels ayant eu dans un passé récent ou susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le patrimoine du Groupe.

3.3. MARQUES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La protection des marques, des noms de domaines et de certains modèles fait l'objet d'une attention particulière : le Groupe, assisté de conseils en propriété intellectuelle, assure la surveillance mondiale des marques et des noms de domaine, procède aux dépôts et aux renouvellements des dépôts de marques, et intervient auprès de tout tiers qui pourrait leur porter atteinte.

Le Groupe pourrait donc avoir à défendre ses droits de propriété intellectuelle et à supporter des coûts liés à la défense de ses droits.

3.4. AUTRES RISQUES

Le Groupe Etam ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

4. ASSURANCES

En Europe, le Groupe a souscrit auprès d'assureurs de premier plan les assurances nécessaires pour couvrir les risques propres à ses activités portant principalement sur :

- Les dommages et pertes d'exploitation pouvant impacter ses sièges sociaux, ses entrepôts et ses magasins,
- Les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers dans le cadre de l'exploitation de ses activités et du fait des produits distribués,
- Les dommages matériels et immatériels causés aux ouvrages réalisés dans le cadre d'opération de rénovation de magasins,
- Les dommages et pertes de marchandises en cours de transport, qu'elles soient importées ou distribuées à partir des entrepôts
- Les dommages causés aux biens immobiliers dont le Groupe est propriétaire.

La volonté du Groupe est de faire bénéficier certaines filiales européennes de certaines polices afin de réaliser des économies d'échelle tout en harmonisant et améliorant le niveau de garanties dont bénéficient le Groupe et ses filiales.

Le Groupe est assuré en Europe pour des montants suffisants.

Ces programmes d'assurances s'accompagnent d'une démarche de prévention des risques et de mise en place de plans de continuité d'activité. A titre d'exemple, les sites français majeurs sont visités annuellement par les assureurs du Groupe et font l'objet d'une visite thermographique.

En Chine, le Groupe dispose d'une police « Dommages » pour ses sites ainsi que d'une police couvrant sa responsabilité civile locale. Depuis le 1^{er} janvier 2010, pour répondre aux contraintes et usages locaux, le Groupe dispose d'une police d'assurances chinoise couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux des filiales chinoises.

Le Groupe dispose également d'une police « Responsabilité Civile Mandataires Sociaux » couvrant tous ses Dirigeants de droit ou de fait. Cette police est souscrite sur une territorialité monde entier.

IV. AUTRES INFORMATIONS : SOCIÉTÉ MÈRE ET FILIALES

1. SOCIÉTÉ MÈRE

Etam Développement SCA est la Société mère du Groupe Etam. Ses recettes proviennent exclusivement des dividendes et/ou intérêts reçus de ses filiales et de la refacturation des prestations de service effectuées pour leur compte. A ce titre, les produits d'exploitation enregistrés par la Société s'élèvent en 2013 à 5,2 M€ et les dividendes issus des participations à 20,8 M€. Après prise en compte des dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation de 3,8 M€, d'une aide exceptionnelle de 13,2 M€ accordée à sa filiale Etam Prêt-à-porter SAS et d'un produit d'impôt lié au régime d'intégration fiscale de 8,3 M€, le bénéfice net comptable pour l'exercice 2013 s'élève à 11,9 M€ contre 0,5 M€ pour l'exercice 2012.

2. PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU DE CONTRÔLE

2.1. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

En 2013 le Groupe a acquis 10% du capital de la société CdeC, société de distribution de vêtements pour enfants.

2.2. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE A L'ÉTRANGER

En 2013, le Groupe n'a procédé à aucune prise de participation significative ou de contrôle de sociétés dont le siège social serait basé à l'étranger.

3. RÉSULTAT ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

3.1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Principes et méthodes comptables : Les comptes annuels ont été établis conformément au plan comptable général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

3.2. RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice se solde par un bénéfice de 11 852 443,91 euros. Sur proposition de la Gérance, l'Assemblée Générale devra statuer sur la proposition suivante d'affectation du résultat :

Euros

Origine du résultat à affecter

Report à nouveau antérieur	152 374 214,12
Résultat de l'exercice 2013	11 852 443,91
Total	164 226 658,03

Affectation

RESERVE LEGALE	0,00
En application de l'article 23 des statuts: prélèvement en faveur des associés commandités	1 642 266,58
Dividendes	2 157 129,30
Report à nouveau	160 427 262,15
Total	164 226 658,03

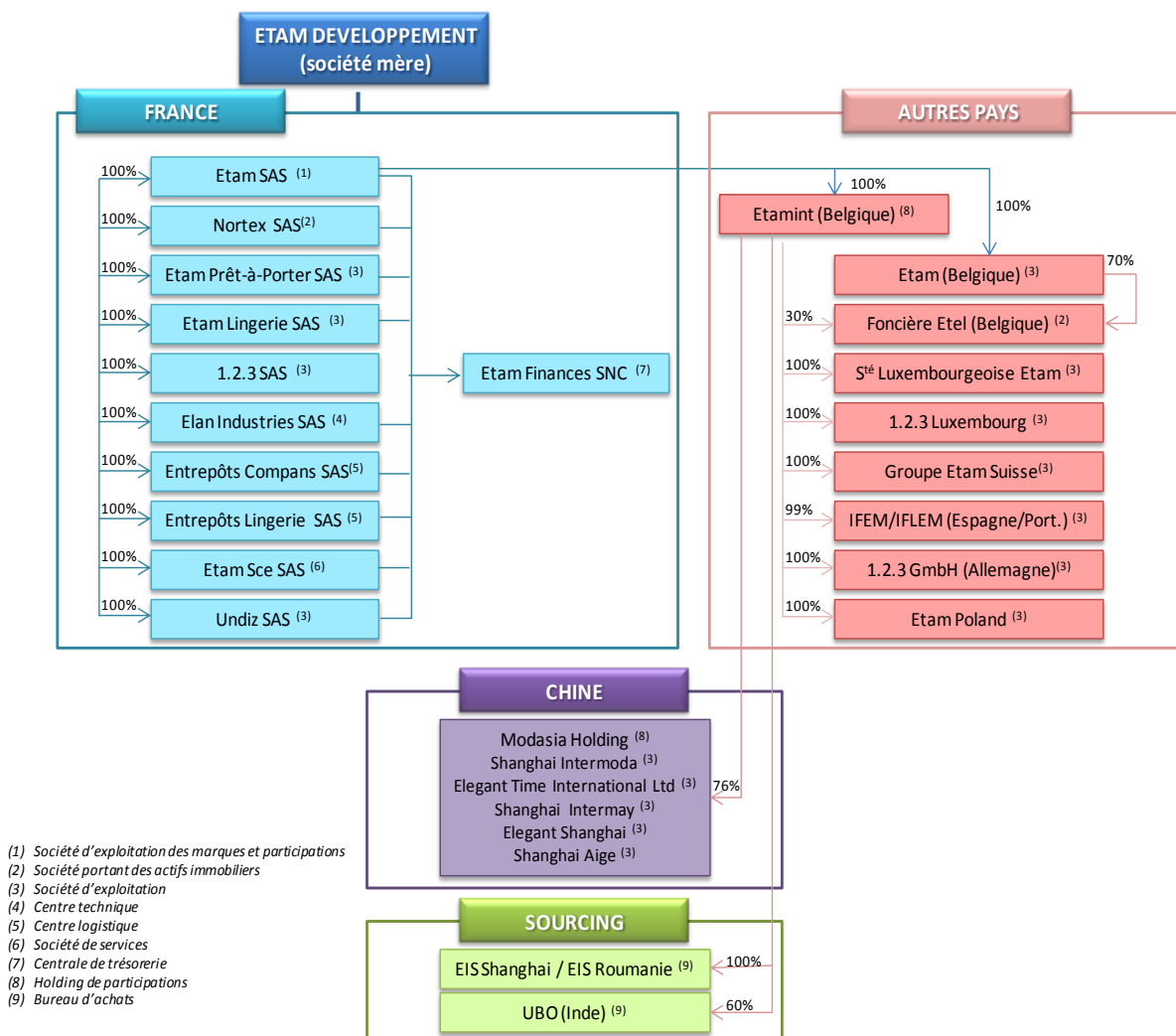
3.3. MONTANT DES CHARGES NON DÉDUCTIBLES

Le montant global des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code général des Impôts s'élève à 42 911 euros à la clôture de l'exercice 2013.

Le montant de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses en 2013, majoré des contributions additionnelles, s'élève à 15 491 euros.

4. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2013

L'organigramme ci-dessous décrit le fonctionnement général du Groupe Etam et de ses principales filiales opérationnelles.



5. DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

(Articles L441-6-1 & D441-4 du Code de Commerce)

Le solde des dettes de la Société Etam Développement à l'égard de ses fournisseurs au 31 décembre 2013, s'élevait à 47 465,45 € et était constitué de :

Factures à échoir : pour 33 123,22 € soit 69,78%

Factures échues : pour 14 342,23€ soit 30,22%.

	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Fournisseurs	Immobilisations	Total	Fournisseurs	Immobilisations	Total
Dettes échues à la clôture						
- moins de 30 jours	1 370,63		1 370,63	5 678,54		5 678,54
- de 31 à 60 jours	4 658,27		4 658,27	10 950,13		10 950,13
- plus de 60 jours	8 313,33		8 313,33	23 633,20		23 633,20
	14 342,23	-	14 342,23	40 261,87	-	40 261,87
Dettes non échues à la clôture						
- moins de 30 jours			-			-
- de 31 à 60 jours	33 123,22		33 123,22	150,30		150,30
- plus de 60 jours			-			-
	33 123,22	-	33 123,22	150,30	-	150,30
Hors échéance						
- Factures non parvenues	604 476,81		604 476,81	196 960,57		196 960,57
- Autres dettes			-			-
TOTAL	651 942,26	-	651 942,26	237 372,74	-	237 372,74

PARTIE 2 : INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

1. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Les tableaux ci-dessous ont été réalisés à partir des informations dont dispose la Société concernant les actions détenues sous forme nominative au 31 décembre 2013 et celles concernant les participations directes ou indirectes excédant l'un des seuils définis à l'article L. 233-7 du Code de Commerce dont elle a connaissance.

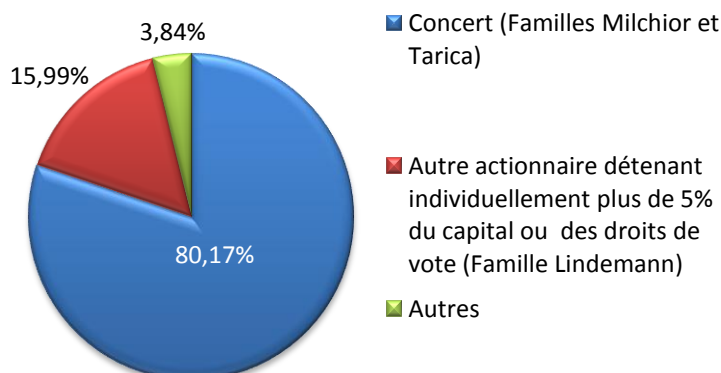
Groupe de contrôle	Nb titres	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Groupe de contrôle ⁽¹⁾	5 764 445	80,17%	8 304 082	76,20%
INTECO ⁽²⁾	583 037	8,11%	1 166 074	10,70%
LINTO ⁽²⁾	564 275	7,85%	1 128 550	10,36%
G. Lindemann	2 424	0,03%	4 848	0,04%
Famille Lindemann	1 149 736	15,99%	2 299 472	21,10%
Auto détention	0	0,00%	0	0,00%
Autres	276 250	3,84%	293 573	2,69%
TOTAL	7 190 431	100,00%	10 897 127	100,00%

Groupe de contrôle	Nb titres	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sous total famille Milchior	1 448 932	20,15%	2 872 864	26,36%
Finora ³	3 172 808	44,13%	3 172 808	29,12%
Total Famille Milchior	4 621 740	64,28%	6 045 672	55,48%
Famille Tarica	1 142 705	15,89%	2 258 410	20,72%
Total Concert	5 764 445	80,17%	8 304 082	76,20%

⁽¹⁾ Groupe de contrôle (depuis l'introduction en bourse, les membres du groupe de contrôle ont indiqué contrôler ensemble le capital et les droits de vote attachés aux actions)

⁽²⁾ Holding financier de droit américain

⁽³⁾ Finora est détenue par la famille Milchior



Franchissements de seuil déclarés au cours de l'exercice 2013 :

Par courrier reçu le 7 novembre 2013, complété par des courriers reçus le 8 novembre 2013, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils, à titre individuel, suivantes :

- M. Pierre Milchior a déclaré, avoir franchi en hausse, le 5 novembre 2013, le seuil de 10% du capital de la Société Etam Développement et détenir 723 472 actions Etam Développement

représentant 1 183 944 droits de vote, soit 10,06% du capital et 11,11% des droits de vote de cette Société ;

- M. Laurent Milchior a déclaré, avoir franchi en hausse, le 5 novembre 2013, le seuil de 5% du capital de la Société Etam Développement et détenir 361 820 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 723 640 droits de vote, soit 5,03% du capital et 6,79% des droits de vote de cette Société ;
- Mme Vanessa Milchior a déclaré, avoir franchi en hausse, le 5 novembre 2013, le seuil de 5% du capital de la Société Etam Développement et détenir 361 820 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 723 640 droits de vote, soit 5,03% du capital et 6,79% des droits de vote de cette Société ;
- La famille Tarica a déclaré, avoir franchi en hausse, le 5 novembre 2013, le seuil de 15% du capital de la Société Etam Développement et détenir 1 142 705 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 2 258 410 droits de vote, soit 15,89% du capital et 21,19% des droits de vote de cette Société.

Ces franchissements de seuils résultent de l'annulation de 792 116 actions acquises par la Société Etam Développement au résultat de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée dans le cadre de son programme de rachat de ses propres actions (cf. note d'information ayant reçu le visa n° 13-502 de l'AMF en date du 17 septembre 2013 et D&I 213C1663 du 31 octobre 2013).

Par courriers reçus le 8 novembre 2013, l'Autorité des Marchés Financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

- la société de droit belge Finora (149 avenue Louise – 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi Individuellement en baisse, le 5 novembre 2013, le seuil de 30% des droits de vote de la Société Etam Développement et détenir individuellement à cette date 3 172 808 actions Etam Développement représentant autant de droits de vote, soit 39,75% du capital et 27,70% des droits de vote de cette Société.

Ce franchissement de seuil résulte de l'apport de 658 730 actions Etam Développement à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la Société Etam Développement.

- la société de droit américain Linto LLC (1455 Ocean Drive, Suite 406, Miami Beach, FL 33139, Etats-Unis) a déclaré, avoir franchi individuellement en hausse, le 5 novembre 2013, le seuil de 10% des droits de vote de la Société Etam Développement et détenir individuellement 564 275 actions Etam Développement représentant 1 128 550 droits de vote, soit 7,85% du capital et 10,59% des droits de vote de cette Société;
- la famille Lindemann a déclaré, avoir franchi indirectement en hausse, le 5 novembre 2013, par l'intermédiaire des sociétés Linto LLC et Inteco LLC qu'elle contrôle, les seuils de 15% du capital et 20% des droits de vote de la Société Etam Développement et détenir, à titre direct et indirect, 1 149 736 actions Etam Développement représentant 2 297 048 droits de vote, soit 15,99% du capital et 21,55% des droits de vote de cette Société.

Ces franchissements de seuils résultent de l'annulation de 792 116 actions acquises par la Société Etam Développement au résultat de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée dans le cadre de son programme de rachat de ses propres actions.

2. ACTIONNARIAT SALARIÉ

A la clôture de l'exercice 2013, il n'existait aucune participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la Société.

3. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN PÉRIODE D'OFFRE PUBLIQUE

A la connaissance de la Société :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont décrites au paragraphe 1. ci-dessus.
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.
- En matière de pouvoirs de la Gérance, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations en matière d'augmentation du capital figurant au paragraphe IV de la présente partie et s'agissant du rachat d'actions au paragraphe 7ci-après.
- Les règles de nomination et de révocation des membres de la Gérance sont les règles légales et statutaires décrites au paragraphe 8.4.1 ci-après.
- La modification des statuts de la Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Il n'existe pas de droits de contrôle spéciaux. Toutefois, il est précisé qu'il existe un droit de vote double (paragraphe 6.2 ci après).
- Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.
- Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions des gérants.
- Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 2,03 M€ en 2013 (vs. 2,03 M€ en 2012).
- En cas de changement de contrôle de la Société, toutes les sommes dues au titre du crédit multilatéral dit « Club Deal 2012 » signé en décembre 2012, et du placement privé de type « Schuldscheindarlehen » de juillet 2011 deviendraient exigibles de plein droit.

3.1. PACTES D'ACTIONNAIRES – ENGAGEMENT COLLECTIF

Les membres du groupe familial MILCHIOR (familles Milchior et Tarica), actionnaires de la Société Etam Développement, ont signé en date du 31 juillet 2006 un engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés à conserver collectivement 2 364 792 actions Etam Développement. Ces actions représentent, au 31 décembre 2013, 32,89 % des droits financiers et 43,40 % des droits de vote attachés aux actions émises par la Société.

Cet engagement collectif a été conclu pour une durée de deux ans à compter du 31 juillet 2006. Il est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de deux ans et il est toujours en vigueur.

Par courrier reçu le 7 novembre 2013 par l'Autorité des Marchés Financiers, complété par des courriers reçus le 8 novembre 2013, il est rappelé :

- que les membres de la famille MILCHIOR et ceux de la famille TARICA agissent de concert,
- qu'ils disposent déjà du contrôle d'Etam Développement en tant que membres du concert Milchior-Tarica détenant, à la date de la déclaration, 80,17% du capital et 75,67% des droits de vote d'Etam Développement;
- qu'ils souhaitent poursuivre la stratégie mise en œuvre au sein d'Etam Développement, notamment décrite dans la Partie 1 - Présentation de l'activité (page 4) ;
- qu'ils n'envisagent pas de demander la nomination d'un ou plusieurs membres au Conseil de Surveillance d'Etam Développement.

Il est indiqué en outre :

- qu'ils n'envisagent pas de poursuivre des achats de titres Etam Développement,

- qu'ils n'ont conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote d'Etam Développement,
- qu'ils n'envisagent aucune des opérations listées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF,
- qu'ils ne sont partie à aucun accord ou instrument mentionné aux 4° et 4°bis du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce.

3.2. DROITS DE VOTE DOUBLE

L'Assemblée Générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la Société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques et primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

4. FORME JURIDIQUE

Etam Développement SCA est une Société en commandite par actions française régie notamment par le livre deuxième du Code de Commerce. Ce statut a été adopté par l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 mai 1996, afin de préserver l'identité et la culture de l'entreprise et d'assurer ainsi sa pérennité à long terme, dans l'intérêt du Groupe et de l'ensemble des actionnaires.

4.1. FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Au sein d'une Société en commandite par actions, il existe deux sortes d'associés :

- Les associés commanditaires, apporteurs de capitaux, qui ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence du montant de leurs apports ;
- Les associés commandités, apporteurs en industrie, qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers. Une même personne peut avoir la double qualité d'associé commandité et de commanditaire.

Un Conseil de Surveillance est nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires et chargé de contrôler la gestion de l'entreprise. Les commandités, même commanditaires, ne peuvent être élus, ni participer à la désignation des membres du Conseil de Surveillance.

4.2. ASSOCIÉS COMMANDITÉS DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 1 DES STATUTS)

Les associés commandités sont Monsieur Pierre Milchior, Madame Marie-Claire Tarica, Mademoiselle Vanessa Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Gerset, société par actions simplifiée dont le siège social est à Clichy (92110), 57-59 rue Henri Barbusse.

4.3. DROITS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIÉS COMMANDITÉS (ARTICLE 13 ET 21 DES STATUTS)

Les décisions des assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par la majorité des associés commandités (par exception, l'accord des commandités n'est pas requis pour les décisions concernant la nomination et la révocation des

membres du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes, la fixation de leur rémunération et l'approbation des conventions soumises à autorisation).

Les droits des associés commandités dans le résultat de la Société sont rappelés au paragraphe « Répartition des bénéfices et modalités de paiement des dividendes (Article 23 des statuts) ». Les associés commandités sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

Tout associé commandité non gérant est en droit d'exercer un contrôle sur la gestion de la Société et dispose à cet effet des mêmes pouvoirs d'investigation que les commissaires aux comptes. La désignation de tout nouvel associé commandité est faite par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire prise avec l'accord de tous les associés commandités.

4.4. LA GÉRANCE (ARTICLES 14 ET 15 DES STATUTS)

Aux termes des statuts, la Société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants personnes physiques ou morales ayant la qualité d'associé commandité. Les gérants actuels sont Monsieur Pierre Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Madame Marie-Claire Tarica.

4.4.1. NOMINATION-RÉVOCATION DES GÉRANTS

La nomination et la révocation de tout gérant est de la compétence de la société Gerset, pour autant qu'elle ait la qualité d'associé commandité à la date de la décision. A défaut pour Gerset de détenir cette qualité, la nomination et la révocation de tout gérant seront de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés commanditaires, agissant sur proposition et avec l'accord de tous les associés commandités.

4.4.2. DURÉE DE LA GÉRANCE

Les fonctions de gérant sont à durée indéterminée. Elles prennent fin par le décès, l'incapacité ou l'interdiction, le redressement, la liquidation judiciaire, la faillite personnelle, la révocation ou la démission et le dépassement de l'âge de 85 ans sauf prorogation décidée par la majorité des associés commandités et ce, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. En cas de vacance de la Gérance pour cause d'incapacité ou de décès simultané de deux gérants, la Gérance sera assurée par les commandités statuant à la majorité simple et ce, jusqu'à la désignation de la nouvelle gérance.

La perte de la qualité de gérant entraîne automatiquement et de plein droit la perte de la qualité d'associé commandité. La Société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant, pour quelque cause que ce soit. Le gérant qui démissionne doit prévenir chacun des associés commandités six mois au moins à l'avance.

4.4.3. RAPPORT AVEC LES TIERS

Chacun des gérants a tous pouvoirs pour engager la Société à l'égard des tiers. Il les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi et les statuts au Conseil de Surveillance et aux assemblées générales d'actionnaires. Les cautions, avals et garanties donnés par la Société doivent faire l'objet d'une autorisation prise à la majorité des associés commandités ; ces derniers peuvent consentir une autorisation globale annuelle.

4.4.4. RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ ET LES ACTIONNAIRES

Dans les rapports avec la Société et les actionnaires, les gérants peuvent prendre entre eux toutes mesures qu'ils jugent souhaitables pour assurer l'unité de gestion et de représentation de la Société. Les gérants peuvent procéder, sous leur responsabilité, à

toutes délégations de pouvoirs qu'ils jugent nécessaires au bon fonctionnement de la Société et du Groupe.

4.4.5. RÉMUNÉRATION DE LA GÉRANCE

La Gérance ne reçoit aucune rémunération statutaire. Toute autre rémunération de la Gérance, qu'elle soit fixe, proportionnelle ou indexée, est fixée et modifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant avec l'accord de la majorité des associés commandités. Sa répartition entre les gérants est décidée par ces derniers. Des options d'achat ou de souscription d'actions de la Société peuvent être accordées aux gérants par décision de la majorité des associés commandités sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

PARTIE 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du DPS ^{(1) (3)}	31 mai 2013	31 juillet 2015	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS ⁽¹⁾ par offre au public ⁽³⁾	31 mai 2013	31 juillet 2015	2 400 000 €	-	2 400 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	31 mai 2013	31 juillet 2015	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	31 mai 2013	31 juillet 2015	175 684 141 €	-	175 684 141 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	31 mai 2013	31 juillet 2015	10 % du capital	-	10 % du capital
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS ⁽¹⁾ au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code de travail	31 mai 2013	31 juillet 2015	3 % du capital	-	3 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options ⁽²⁾	20 mai 2011	19 juillet 2014	2 % du capital ⁽²⁾	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites ⁽²⁾	20 mai 2011	19 juillet 2014	2 % du capital ⁽²⁾	-	2 % du capital

(1) Droit Préférentiel de Souscription

(2) Plafond commun aux deux autorisations.

(3) Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières

PARTIE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

1. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale du 30 mai 2013 (cinquième résolution à caractère ordinaire), pour une nouvelle période expirant lors de l'Assemblée Générale annuelle tenue en 2014 à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la Société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la Société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital. Le prix maximum d'achat a été fixé à 30 euros par actions et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 23.947.620 euros.

Les objectifs de rachat d'actions sont les suivants :

- assurer l'animation du marché de l'action Etam Développement par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- conserver en vue de remettre ultérieurement ses actions à titre de paiements ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- attribuer des actions aux salariés et mandataires sociaux autorisés de la Société ou de son Groupe, par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, ou par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- remettre ses actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la Société, dans le cadre de la réglementation boursière,
- annuler les actions conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 mai 2013 dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Les actions acquises au titre de cette autorisation peuvent être conservées, cédées ou transférées par tous moyens y compris par voie de cession de blocs de titres et à tout moment y compris en période d'offre publique.

2. OFFRE PUBLIQUE SIMPLIFIÉE DE RACHAT D' ACTIONS

Le 18 juillet 2013, le Conseil de Surveillance de la Société a approuvé le principe de la mise en œuvre, au profit des actionnaires minoritaires de la Société, d'une offre de liquidité constituée d'une offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Finora (membre du concert majoritaire Milchior-Tarica) et d'une offre publique d'achat simplifiée portant sur 798 254 actions Etam Développement réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions (l' « OPAS Rachat d'actions »).

Le 3 septembre 2013, le Conseil de Surveillance de la Société a, au vu du rapport de l'expert indépendant désigné par la Société, approuvé les termes de cette offre de liquidité dont, en particulier, le prix de 23,00 euros par action offert dans le cadre des deux offres publiques précitées.

Le 17 septembre 2013, l'Autorité des marchés financiers a rendu deux décisions prononçant la conformité, respectivement, de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Finora (décision AMF n°213C1381) et de l'OPAS Rachat d'actions (décision AMF n°213C1382).

L'OPAS Rachat d'actions a été ouverte du 7 au 18 octobre 2013 inclus. Le 31 octobre 2013, l'AMF a publié les résultats de l'OPAS Rachat d'actions faisant état de l'acquisition par la Société de 792 116 actions (9,92% du capital) au prix unitaire de 23,00 euros. Le règlement-livraison de ces 792 116 actions est intervenu le 5 novembre 2013.

Après avoir pris acte que la Société détenait un nombre suffisant d'actions à cet effet, la Gérance a décidé le 5 novembre 2013, conformément à la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réunie le 30 mai 2013 (huitième résolution) :

- de procéder à l'annulation de 792 116 de ses propres actions auto-détenues et affectées à l'objectif d'annulation ;
- de réduire en conséquence le capital social d'une somme de 1 207 574 euros, pour le ramener de 12 169 313 euros à 10 961 739 euros.

La Société n'a pas de contrat de liquidité.

A ce jour, la Société ne détient aucune action propre.

COMPTES ANNUELS

I - Bilan	75
<hr/>	
II - Compte de résultat	76
<hr/>	
III - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices	77
<hr/>	
IV - Filiales et participations	78
<hr/>	
V - Notes annexes aux comptes annuels	79
<hr/>	

I- BILAN

1. ACTIF

euros	31.12.2013			31.12.2012	31.12.2011
	brut	amort-prov	net		
Immobilisations corporelles :					
. Autres immobilisations corporelles	15 077	3 077	12 000	12 000	12 000
Immobilisations financières :					
. Autres participations	371 063 613	181 219 726	189 843 887	192 060 079	119 632 228
. Autres titres immobilisés			-	-	-
. Autres immobilisations financières	-		-	17 503	16 984
I- TOTAL	371 078 690	181 222 803	189 855 887	192 089 582	119 661 212
Avances & comptes versés sur commandes	-		-	-	23 144
Créances d'exploitation :					
. Créances clients & comptes rattachés	1 668 240		1 668 240	5 157 132	1 450 235
. Autres créances	58 177 718	-	58 177 718	29 797 748	90 690 987
Divers :					
. Valeurs mobilières de placement (dont actions propres 0)	785		785	785	785
. Disponibilités	8 751		8 751	8 249	6 173
Charges constatées d'avance	1 008		1 008	1 008	1 008
II- TOTAL	59 856 502	-	59 856 502	34 964 922	92 172 332
III- Charges à répartir sur plusieurs exercices					
IV- Primes de remboursement des obligations					
V- Ecart de conversion actif			-	-	-
(I à V)- TOTAL GENERAL	430 935 192	181 222 803	249 712 389	227 054 504	211 833 544

2. PASSIF

euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Capital	10 961 739	12 169 314	12 169 314
Primes d'émission, fusion, apports	-	5 616 498	5 616 498
Réserve légale	1 096 174	1 818 406	1 818 406
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 202 660	5 202 660	5 202 660
Report à nouveau	152 374 214	164 220 042	161 998 809
Résultat de l'exercice	11 852 443	473 470	3 880 021
Provision réglementée			
I- TOTAL	181 487 230	189 500 390	190 685 708
II - AUTRES FONDS PROPRES	-	-	-
Provisions pour risques et charges	131 255	12 745	4 800 160
III- TOTAL	131 255	12 745	4 800 160
Dettes Financières :			
. Emprunts & dettes auprès d'établissements de crédit	20 093	1 041	67 912
. Emprunts & dettes financières divers	47 176 845	33 827 425	13 980 399
Dettes d'exploitation :			
. Dettes fournisseurs & comptes rattachés	651 942	237 373	538 962
. Dettes fiscales et sociales	6 639 661	3 281 313	1 454 954
. Autres dettes	13 605 362	194 216	305 449
IV- TOTAL	68 093 904	37 541 369	16 347 676
V- Ecart de conversion passif			
(I à V)- TOTAL GENERAL	249 712 389	227 054 504	211 833 544

II- COMPTE DE RÉSULTAT

euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue : biens & services	-	-	54 024
Chiffre d'affaires net	-	-	54 024
Reprises sur provisions & transferts de charges	65 313	71 097	60 822
Autres Produits	5 178 002	8 547 629	5 111 079
I- TOTAL	5 243 315	8 618 726	5 225 925
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de marchandises	3 968	4 846	8 935
Autres Achats externes	1 006 392	711 083	(357 157)
Impôts, Taxes & assimilés	131 430	228 487	134 982
Charges de Personnel :			
. Salaires et traitements	2 452 628	2 460 669	2 073 516
. Charges sociales	712 271	4 484 024	634 110
Dotation aux amortissements & provisions			
. Dotation amortissements sur immobilisations			
. Dotation provisions sur actif circulant			
. Dotation provisions pour risques & charges	118 501	129	583
Autres charges	220 043	220 080	220 065
II- TOTAL	4 645 233	8 109 318	2 715 034
(I-II)- RESULTAT D'EXPLOITATION	598 082	509 408	2 510 891
PRODUITS FINANCIERS			
. de participations	20 760 144	22 363 513	40 067 389
. Autres intérêts & produits assimilés	470 741	2 526 274	1 615 414
. Reprises sur provisions & transferts de charges	670 173	10 421 507	4 737 540
. Différence (+) de change	-	1	689
. Produits nets sur cessions Val.Mob.Plac			
V- TOTAL	21 901 058	35 311 295	46 421 032
CHARGES FINANCIERES :			
. Dotation aux amortissements & provisions	4 486 327	42 046 243	53 471 105
. Intérêts & charges assimilées	726 859	396 816	601 708
. Différence (-) de change	-	-	208
. Charges nettes sur cession de Val.Mob.Plac			
VI- TOTAL	5 213 186	42 443 059	54 073 021
(V-VI)- RESULTAT FINANCIER	16 687 872	(7 131 764)	(7 651 989)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	17 285 953	(6 622 356)	(5 141 098)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
. Sur opérations de gestion			
. Sur opérations en capital			
. Reprises sur provisions & transferts de charges			
VII- TOTAL	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
. Sur opérations de gestion	13 745 292	181 288	577 349
. Sur opérations en capital			
. Dot exceptionnelles sur amortissement & provisions			
VIII- TOTAL	13 745 292	181 288	577 349
(VII-VIII)- RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 745 292)	(181 288)	(577 349)
IX- Participation des salariés			
X- Impôt sur les bénéfices	(8 311 781)	(7 277 114)	(9 598 469)
TOTAL DES PRODUITS	27 144 373	43 930 021	51 646 957
TOTAL DES CHARGES	15 291 930	43 456 552	47 766 936
BENEFICE OU PERTE	11 852 443	473 471	3 880 021

III-TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Euros

DATE D'ARRETE	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
. Capital social	10 961 739	12 169 314	12 169 314	12 169 314	16 416 415
. Nombre d'actions ordinaires	7 190 431	7 982 547	7 982 547	7 982 547	10 768 463
. Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
. Nombre maxi. d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTAT					
. Chiffre d'affaires (h.t.)	5 178 002	8 547 629	5 165 092	4 488 347	6 008 363
. Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	7 475 317	24 871 221	43 013 871	21 087 799	22 783 052
. Impôts sur les bénéfices	(8 311 781)	(7 227 114)	(9 598 469)	(13 796 275)	(12 036 653)
. Participation des salariés					
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	11 852 444	473 470	3 880 021	2 470 152	20 362 285
. Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
. Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements & provisions	2,20	4,02	6,59	4,37	3,23
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	1,65	0,06	0,49	0,31	1,89
. Dividende attribué					
PERSONNEL					
. Effectif moyen salariés	6	6	5	6	6
. Montant masse salariale	2 452 629	2 460 669	2 073 516	2 128 421	2 630 197
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité	712 271	4 484 024	634 110	736 463	747 904

IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital *	Capitaux propres autres que capital avant affectation du résultat (en euros)	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (en euros)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (en euros)*	Résultat du dernier exercice clos (en euros)*	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)*	Observations
				Brute	Nette						
A) RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (ci-dessous)											
<u>1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</u>											
<u>Filiales françaises</u>											
ETAM SAS	2 524 388	124 072 251	100,00%	56 750 882	56 750 882			25 056 754	9 511 733	9 608 232	
NORTEX SAS	389 473	6 886 603	100,00%	28 572 265	28 572 265			19 633 263	7 434 112	8 382 400	
ETAM SCE SAS	8 017 430	4 674 640	100,00%	8 019 470	8 019 470			32 611 987	723 005		
ENTREPOTS COMPANS SAS	609 797	3 770 497	100,00%	6 360 000	4 256 453			11 786 321	153 457		
ENTREPOTS LINGERIE SAS	482 110	1 161 942	100,00%	3 578 565	1 826 167			16 567 627	542 193		
ELAN INDUSTRIES	194 221	636 428	99,96%	1 383 001	90 033			4 860 980	(427 774)		
UNDIZ SAS	430 810	10 562 403	100,00%	8 537 000	8 537 000			110 573 156	0		
COVI DEUX SAS	37 000	1 789	100,00%	65 700	65 700			0	(1 638)		
1.2.3. SAS	1 605 260	5 312 016	100,00%	65 057 428	22 124 314	25 000 000		139 177 477	(2 838 098)		
ETAM LINGERIE SAS	5 692 970	11 824 995	100,00%	12 528 004	12 528 004			317 470 416	9 191 289	1 401 875	
ETAM PAP SAS	5 846 820	9 410 668	100,00%	180 211 298	47 073 599			204 963 361	(1 117 678)	1 367 637	
Total				371 063 613	189 843 887						
<u>Filiales étrangères</u>											
<u>2. Participations (10 à 50 % du capital détenu)</u>											
<u>Filiales françaises</u>											
B) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères :											
2. Participations non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											

* Ces informations non disponibles ne sont pas renseignées

V - NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2013, dont le total est de 249.712 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 11.852 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Sauf mention contraire, les informations chiffrées sont données en euros.

Les notes et les tableaux, n°1 à 6 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimés en euros.

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le 30 mai 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires a autorisé la Gérance à faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce (5^{ème} et 8^{ème} résolutions).

Dans ce cadre, le 18 juillet 2013, le Conseil de surveillance de la Société a approuvé le principe de la mise en œuvre, au profit des actionnaires minoritaires de la Société d'une offre de liquidité constituée d'une offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Finora et d'une offre publique d'achat simplifiée portant sur 798 254 actions Etam Développement réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions (OPAS).

L'OPAS rachat d'actions a été ouverte du 7 au 18 octobre inclus. Le 31 octobre 2013, l'AMF a publié les résultats de l'OPAS faisant état de l'acquisition par la Société de 792.116 actions (9,92 % du capital) au prix unitaire de 23,00 €.

Conformément à la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réunis le 30 mai 2013 (8^{ème} résolution), la Gérance a décidé de procéder à l'annulation des 792.116 de ses propres actions auto-détenues et affectées à l'objectif d'annulation.

Durant l'année 2013, la Société a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF portant sur les années 2010, 2011 et 2012. Le redressement porte sur une somme de 152.965 € dont :

- partie acceptée : 34.775 € comptabilisée en charge d'URSSAF à payer, et,
- partie contestée : 118.190 € pour laquelle la Société a constitué une provision pour risque et charges.

Le 3 décembre 2013, la Société Etam Développement a souscrit à l'augmentation de capital de 1.2.3. S.A.S. pour un montant de 1.599.952 €.

Afin de soutenir sa filiale Etam Prêt à Porter qui a subi des pertes opérationnelles significatives en 2013, la Société lui a consenti une subvention exceptionnelle de 13.200.000 €.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises en vigueur (Plan Comptable Général 1999 actualisé par les règlements du Comité de la Réglementation comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, sur la base de :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

2.1. IMMOBILISATIONS : OPTIONS COMPTABLES

Coûts d'acquisitions des immobilisations corporelles (honoraires, commissions etc.. liés à l'acquisition) : la Société Etam Développement a opté pour le maintien de leur comptabilisation en charges.

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.1.1. Immobilisations corporelles

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Véhicules	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	0 à 10 ans

2.1.2. Immobilisations financières

Titres de participation : les titres de participation sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité et leurs perspectives d'évolution économique.

Autres titres immobilisés : ce poste qui comprend les actions propres Etam Développement, acquises conformément aux autorisations octroyées par l'Assemblée Générale, hormis les actions affectées aux plans d'options d'achat d'actions attribués à certains salariés, est évalué au prix d'acquisition des actions.

Une dépréciation est comptabilisée si le cours de bourse moyen du mois précédant la clôture des comptes est inférieur à la valeur comptable.

2.2. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.3. OPÉRATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

Les comptes bancaires en devises sont convertis au cours du 31 décembre 2013.

2.4. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles sont constituées, entre autres, d'actions propres destinées aux plans d'achat d'actions attribuées à certains salariés, et d'actions propres destinées à un compte de liquidité. Elles sont provisionnées si nécessaire, à hauteur du prix de levée de l'option ou du cours moyen de bourse du dernier mois précédant la clôture des comptes si celle-ci est inférieure.

Les autres valeurs mobilières de placement font également l'objet d'une dépréciation si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire (cours du 31 décembre) est inférieure à la valeur comptable.

2.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n°2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

2.6. INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, Etam Développement a opté pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du Groupe sont conservées chez la Société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la Société mère supportera alors une charge d'impôt.

Pour la Société Etam Développement, qui est la tête du groupe d'intégration fiscale, l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- du produit global, égal à la somme des impôts versés par les filiales bénéficiaires,
- de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de report en arrière, résultant de la déclaration d'intégration fiscale,
- de la charge d'impôt correspondant aux éventuels reversements d'économie d'impôt faits aux filiales déficitaires, ou au produit d'impôt correspondant à leurs remboursements par les filiales,
- des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs.

2.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la Société, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.8. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Elles sont constatées en engagements hors-bilan.

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction notamment de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

2.9. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Il est constaté en engagements hors-bilan.

Certains cadres de la Société Etam Développement bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003, prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

2.10. MÉDAILLES DU TRAVAIL

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Constructions	Agencements	Autres immo. corporelles	TOTAL
Valeur brute				
Au 31 décembre 2011		-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution			-	-
Au 31 décembre 2012	-	-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution				-
Au 31 décembre 2013	-	-	15 077	15 077

	Constructions	Agencements	Autres immo. corporelles	TOTAL
Dépréciation				
Au 31 décembre 2011	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
Au 31 décembre 2012	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
Au 31 décembre 2013	-	-	3 077	3 077

	Constructions	Agencements	Autres immo. corporelles	TOTAL
Valeurs nettes				
Au 31 décembre 2011	-	-	12 000	12 000
Au 31 décembre 2012	-	-	12 000	12 000
Au 31 décembre 2013	-	-	12 000	12 000

3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immo. financières	Autres titres immo.	TOTAL
Valeur brute					
Au 31 décembre 2011	255 873 991	-	16 984		255 890 975
Augmentation	113 589 670		518		113 590 188
Transfert					-
Diminution					-
Au 31 décembre 2012	369 463 661	-	17 502	-	369 481 163
Augmentation	1 599 952				1 599 952
Transfert					-
Diminution			(17 502)		(17 502)
Au 31 décembre 2013	371 063 613	-	0	-	371 063 613

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immo. financières	Autres titres immo.	TOTAL
Dépréciation					
Au 31 décembre 2011	136 241 763	-	-		136 241 763
Dotation	42 046 232				42 046 232
Autre					-
Reprise	(884 413)				(884 413)
Au 31 décembre 2012	177 403 582	-	-	-	177 403 582
Dotation	4 486 317				4 486 317
Autre					-
Reprise	(670 173)				(670 173)
Au 31 décembre 2013	181 219 726	-	-	-	181 219 726

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immo. financières	Autres titres immo.	TOTAL
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2011	119 632 228	-	16 984	-	119 649 212
Au 31 décembre 2012	192 060 079	-	17 502	-	192 077 581
Au 31 décembre 2013	189 843 887	-	0	-	189 843 887

La dépréciation des titres de participation concerne les sociétés :

- Entrepôts Compans pour 2.103.547 €
- Entrepôts Goussainville pour 1.752.398 €
- Elan Industries pour 1.292.968 €
- Etam PAP pour 133.137.699 €
- 1.2.3. pour 42.933.114 €.

3.3. CRÉANCES

	2013			2012	2011
	Brut	Provision	Net		
Clients		-	-		
Provisions Factures à établir	1 668 240	-	1 668 240	5 157 132	1 450 235
TOTAL CRÉANCES	1 668 240	-	1 668 240	5 157 132	1 450 235

L'intégralité des créances clients est à moins d'un an.

3.4. AUTRES CRÉANCES

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Valeur brute				
Au 31 décembre 2011	1 723 696	93 697 119	19 711	95 440 526
Au 31 décembre 2012	1 408 247	28 376 066	13 435	29 797 748
Au 31 décembre 2013	198 061	57 882 469	97 188	58 177 718

Variation des dépréciations des créances :

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Dépréciation				
Au 31 décembre 2011	-	4 749 539	-	4 749 539
Dotation de l'exercice	-			-
Reprise de l'exercice	-	(4 749 539)		(4 749 539)
Au 31 décembre 2012	-	-	-	-
Dotation de l'exercice				-
Reprise de l'exercice				-
Au 31 décembre 2013	-	-	-	-

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Valeur nettes				
Au 31 décembre 2011	1 723 696	88 947 580	19 711	90 690 987
Au 31 décembre 2012	1 408 247	28 376 066	13 435	29 797 748
Au 31 décembre 2013	198 061	57 882 469	97 188	58 177 718

L'ensemble des autres créances est à moins d'un an.

3.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Valeur brute	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2011	-	-	785	785
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	-	-	785	785
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013	-	-	785	785

Dépréciations	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2011	-	-	-	-
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	-	-	-	-
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013	-	-	-	-

Valeurs nettes	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2011	-	-	785	785
Au 31 décembre 2012	-	-	785	785
Au 31 décembre 2013	-	-	785	785

3.6. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est de 10.961.739 euros. Il est divisé en 7.190.431 actions. Le résultat par action est de 1,65 €.

La réduction de capital de 18.218.668 € correspond à l'annulation de 792.116 d'actions auto-détenue acquises dans le cadre de l'OPAS.

	31/12/2011	Affectation des résultats	31/12/2012	Affectation des résultats	Réduction de capital	31/12/2013
Capital	12 169 314		12 169 314		(1 207 575)	10 961 738
Prime d'émission	1 306 408		1 306 408		(1 306 408)	0
Prime d'apport-fusion	4 310 090		4 310 090		(4 310 090)	0
Rés. légale	1 818 406		1 818 406		(722 232)	1 096 174
Rés. spéciale PVLT	-		-			-
Rés. facultative	5 202 660		5 202 660			5 202 660
Report à nouveau	161 998 809	2 221 233	164 220 042	(1 173 465)	(10 672 363)	152 374 214
Dividendes		1 658 788		1 646 935		
Résultat de l'exe.	3 880 021	(3 880 021)	473 470	(473 470)		11 852 443
	190 685 708	-	189 500 390	-	(18 218 668)	181 487 230

3.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>Au 31 décembre</i>	2012	Dotations 2013	Reprises 2013		2013
			Utilisées	non utilisées	
Provisions pour autres risques courants	6 714	118 190			124 904
Provisions pour médailles du travail	310	320			630
Provision pour impôts	5 721	-			5 721
Provision pour perte de change	-				-
Provision pour risque financier	-				-
	12 745	118 510	-	-	131 255

3.8. EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>Au 31 décembre</i>	2013	2012
Soldes créditeurs de banques	19 737	-
Int. courus s/concours bancaires	356	1 041
	20 093	1 041

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est à moins d'un an.

3.9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

<i>Au 31 décembre</i>	2013	2012
Comptes courants groupe créditeurs	46 449 990	33 430 631
Int. courus s/ comptes courants créditeurs	726 856	396 794
	47 176 845	33 827 425

L'ensemble des emprunts et dettes financières est à moins d'un an.

3.10. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31 décembre	2013	2012
Fournisseurs et comptes rattachés	651 942	237 373
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	651 942	237 373

L'intégralité de la dette fournisseurs est à moins d'un an.

3.11. DETTES FISCALES ET SOCIALES

<i>Au 31 décembre</i>	2013	2012
I.S.	-	-
Autres dettes fiscales et sociales	6 639 661	3 281 313
	6 639 661	3 281 313

L'ensemble des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

Ce poste comprend un transfert de charges d'assurances payées par la Société Etam Développement pour le compte de ses filiales.

4.2. AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondent à la refacturation des charges de fonctionnement et des frais supportés pendant l'exercice, dans le cadre de la gestion de ses filiales.

4.3. AUTRES CHARGES

Les autres charges correspondent essentiellement aux jetons de présence alloués aux organes de surveillance pour l'exercice.

4.3.1 Effectif moyen

au 31 décembre	2013	2012
CADRES	6	6
AGENTS DE MAITRISE		
EMPLOYES		
OUVRIERS		
	6	6

4.3.2 Rémunération des dirigeants

	2013	2012
Des organes de direction	1 799 815	1 798 838
Des organes de surveillance ⁽¹⁾	189 475	185 000
	1 989 290	1 983 838

(1) il s'agit des sommes payées aux membres du Conseil de Surveillance : Les montants comptabilisés en charges s'élèvent à 220.000 € en 2013 et 220.000 € en 2012.

4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre	2013	2012	2011
Engagements en matière de pension	274 382	183 481	175 983
Régime de retraite supplémentaire	548 808	909 469	1 116 435
Autres engagements :			
Loyers restant dûs au titre des locations simples	96 662	116 138	33 671
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	919 852	1 209 088	1 326 089
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2013 sont :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Evolution des salaires : inflation + 1%
- Tables de mortalité : INSEE 2000-02 H/F et TGH-TGF 2005

Régime de retraite supplémentaire

	2013	2012
Dette actuarielle à la clôture	(2 717 975)	(2 499 320)
Juste valeur des actifs à la clôture	3 266 782	3 200 000
Coût des services passés non reconnus	-	208 789
Engagement net à la clôture	548 807	909 469

Evolution de la dette actuarielle et de la juste valeur des actifs

	Ret. Suppl.	I.D.R.
Engagement au 01/01/2013	(2 499 321)	(183 481)
Coût des services rendus	(97 075)	(11 737)
Charge d'intérêt	(62 439)	(2 802)
Gains et (Pertes) actuariels	(59 140)	(76 363)
Autres		
Engagement au 31/12/2013	(2 717 975)	(274 382)
Juste valeur des actifs au 01/01/2013	3 200 000	
Rendement attendu des actifs	96 000	
Gains et (Pertes) actuariels	(29 218)	
Juste valeur des actifs au 31/12/2013	3 266 782	

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 a permis le changement d'option de taxe sur les régimes à prestations définies. Etam Développement ayant opté pour la contribution sur les rentes en 2004, a donc eu la possibilité d'opter en faveur de la contribution sur le financement en 2011, soit un paiement de la taxe sur les cotisations en lieu et place de la taxe sur les rentes.

Droits Individuels à la Formation

Au 31 décembre 2013, les droits individuels à la formation acquis et qui n'ont pas donné lieu à demande s'élèvent à 473,59 heures.

4.5. STOCKS OPTIONS

4.5.1. Options de souscription ou d'achat

La Société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la Société au cours de l'année 2013.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

« OPTIONS 2011 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-troisième résolution) a autorisé la Gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la Société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-180 du Code de Commerce, des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (ci-après les « Options 2010 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 363 681 Options 2011.

La Gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2013.

4.5.2. Attribution d'actions gratuites

« ACTIONS GRATUITES 2011 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-quatrième résolution) a autorisé la Gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011 aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la Société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la Société (ci-après les « Actions gratuites 2011 »), dans la limite de 2% du capital de la Société.

La Gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2013.

4.6. RÉSULTAT FINANCIER

<i>Au 31 décembre</i>	Produits		Charges	
	2013	2012	2013	2012
Dividendes encaissés & prov. acompte	20 760 144	22 363 513		
Autres opérations financières groupe	448 723	2 512 472	726 856	396 794
Dot.repr.provisions	670 173	10 421 507	4 486 327	42 046 243
Différences de change	-	1		
Divers produits fin./Intérêts des emprunts	22 018	13 802	3	22
Charges nettes sur cessions de VMP				
	21 901 058	35 311 295	5 213 186	42 443 059

4.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Au 31 décembre</i>	Produits		Charges	
	2013	2012	2013	2012
Sur opérations de gestion				
Amendes-pénalités fiscales			1 094	1 385
Autres ⁽¹⁾	-	-	13 744 198	179 902
Sur opérations en capital				
Cession d'immo incorporelles				
Cession d'immo corporelles	-	-		
Cession d'immo financières				
Autres				
Sur opérations exceptionnelles				
Provisions réglementées				
Autres provisions				
	-	-	13 745 292	181 287

(1) en 2013 : dont 13 200 000 euros de subvention accordée à Etam Prêt-à-Porter

4.8. VENTILATION DE L'IMPÔT SOCIÉTÉ

	Résultat avant impôt	Impôt
RESULTAT COURANT	17 285 953	483 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL (hors participation)	(13 745 292)	(8 795 593)
RESULTAT COMPTABLE (hors participation)	3 540 661	(8 311 781)

RESULTAT COURANT	17 285 953
Réintégrations	3 896 141
Déductions	(19 730 658)

Base IS =	1 451 436	X	33,33%	483 812
			IS	483 812

RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 745 292)
Réintégrations	13 201 094
Déductions	-
Imputation déficit	

Base IS =	(544 198)	X	33,33%	(181 399)
			IS	(181 399)

Crédit d'IS - mécénat	(15 000)
Intégration fiscale IS exercices antérieurs	(751 678)
Produit d'intégration fiscale Groupe	(7 847 516)
IS	(8 795 593)

4.9. ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

	Montant
ACCROISSEMENTS	
PROVISIONS REGLEMENTEES	
-amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
AUTRES	
-Intérêts sur prêts	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	13 180
AUTRES :	
- Divers provisions pour risques	
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Amortissements économiques excédentaires	
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	13 180

Les allègements mentionnés ci-dessus concernent les bases d'impôt.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Participations	371 063 613
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	1 668 240
Autres créances	57 882 469
Emprunts et dettes financières	47 176 845
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Autres dettes	13 366 046
Produits de participation	20 760 144
Autres produits financiers	1 128 101
Charges financières	5 213 173

Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du Groupe, françaises et étrangères, quel que soit le pourcentage du capital détenu.

5.2. CHARGES À PAYER – PRODUITS À RECEVOIR

5.2.1 Charges à payer

<i>Au 31 décembre</i>	2013	2012
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	356	1 041
Emprunts et dettes financières	726 856	396 794
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604 477	196 961
Dettes fiscales et sociales	1 811 177	2 637 277
Autres dettes	404 470	193 424
	3 547 335	3 425 496

5.2.2 Produits à recevoir

<i>Au 31 décembre</i>	2013	2012
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 668 240	5 157 132
Autres créances	722 524	2 569 603
	2 390 764	7 726 735

5.2.3. Charges constatées d'avance

<i>Au 31 décembre</i>	2013	2012
Exploitation	1 008	1 008
Financier	-	
	1 008	1 008

6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

COMPTES CONSOLIDÉS

	Page
I - Bilan consolidé	95
<hr/>	
II - Compte de résultat consolidé	96
<hr/>	
III - Etat du résultat global consolidé	97
<hr/>	
IV - Tableau de flux de trésorerie consolidé	98
<hr/>	
V – Tableau de variation des capitaux propres	99
<hr/>	
VI - Notes annexes aux états financiers	100
<hr/>	

I - BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012 (*)
ACTIF			
Goodwill	4	4 197	4 197
Immobilisations incorporelles	5	247 620	245 241
Immobilisations corporelles	6	257 382	256 817
Participations dans les entreprises associées	8	0	0
Actifs financiers non courants	9	19 146	22 206
Actifs d'impôts différés	26	28 494	24 072
Total des Actifs non courants		556 839	552 533
Stocks et en-cours	10	228 895	218 531
Avances et acomptes versés		3 477	3 993
Créances clients	11	78 658	82 472
Autres créances	12	19 915	21 326
Actifs d'impôts exigibles		10 183	924
Charges constatées d'avance	13	17 153	17 820
Instruments dérivés actifs	17	167	(136)
Trésorerie et équivalents trésorerie	14	77 300	118 422
Total des Actifs Courants		435 747	463 352
Actifs détenus en vue d'être cédés		0	259
TOTAL DES ACTIFS		992 586	1 016 144
PASSIF			
Capital social		10 962	12 169
Ecart de réévaluation		197 558	196 912
Réserves		66 420	61 275
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		274 940	270 357
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés		39 483	41 423
Capitaux propres de l'ensemble	15	314 422	311 780
Provisions pour risques et charges non courantes	16	17 595	13 352
Emprunts et dettes financières à long terme	17	163 353	200 123
Passifs d'impôts différés	26	93 155	91 152
Total des Passifs non courants		274 104	304 627
Provisions pour risques et charges courantes	16	7 140	10 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		244 290	248 661
Passifs d'impôt exigible		12 468	4 343
Dettes sociales et fiscales		63 648	65 100
Autres dettes	18	48 635	40 898
Instruments dérivés passifs	17	9 776	10 798
Crédits à court terme et banques	17	18 104	18 948
Total des Passifs courants		404 060	399 121
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés		0	616
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		992 586	1 016 144

(*) Le bilan publié au 31 décembre 2012 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de la norme IAS 19 R (voir note 3).

II - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

AU 31 DECEMBRE 2013 ET 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2013	2012 (*)
Chiffre d'affaires		1 215 229	1 216 960
Coût des ventes		(511 408)	(504 270)
Marge Brute	19	703 821	712 691
Coûts de distribution		(610 100)	(625 387)
Charges administratives		(49 134)	(47 800)
Autres produits d'exploitation		8 956	15 126
Autres charges d'exploitation	22	(4 536)	(13 587)
Résultat Opérationnel Courant		49 007	41 043
Autres produits opérationnels	24	12 698	4 423
Autres charges opérationnelles	24	(16 665)	(12 823)
Résultat Opérationnel		45 040	32 644
Coût de la dette financière nette		(9 660)	(10 894)
Autres produits financiers		4 060	6 192
Autres charges financières		(5 125)	(4 890)
Résultat Financier	25	(10 724)	(9 592)
Charges d'impôt	26	(14 680)	(7 905)
Quote-part des résultats dans des entreprises associées		0	(1 558)
Résultat des activités poursuivies		19 635	13 590
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	(750)
Résultat Net de l'ensemble consolidé		19 635	12 840
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe		21 236	12 281
- Intérêts non contrôlés		(1 601)	559
Résultat par action (euros)	27		
Résultat net, part attribuable au Propriétaire de la société mère du Groupe			
- Résultat de base par action		2,50	1,33
- Résultat dilué par action		2,50	1,33
Résultat des activités poursuivies, part attribuable au Propriétaire de la société mère du Groupe			
- Résultat de base par action		2,29	1,50
- Résultat dilué par action		2,29	1,50

(*) Le compte de résultat publié au 31 décembre 2012 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de la norme IAS 19 R (voir note 3).

III - ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2013	2012 (*)
Résultat Net de l'ensemble consolidé		19 635	12 840
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies		103	(2 093)
Impôts sur les autres éléments du résultat global		(36)	718
Eléments non recyclables en résultat		68	(1 375)
Ecarts de conversion		(1 559)	(225)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		2 179	(11 269)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Réévaluation des immobilisations		2 794	(9 163)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence		0	0
Impôts sur les autres éléments du résultat global		(1 561)	7 147
Eléments recyclables en résultat		1 853	(13 510)
Total des gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	15.5	1 921	(14 885)
Résultat global total		21 556	(2 045)
Dont part du Groupe		23 513	(2 560)
Dont part des intérêts non contrôlés		(1 956)	515

() L'état du résultat global publié au 31 décembre 2012 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de la norme IAS 19 R (voir note 3).*

IV - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2013	2012 (*)
Résultat net des activités poursuivies		19 635	13 590
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		0	1 558
Dotations aux amortissements		46 051	49 775
Dotations aux provisions		10 805	17 967
Reprises sur provisions		(16 240)	(11 510)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		13 699	10 552
Produit de cession des éléments d'actif cédés		(3 031)	(8 984)
Autres produits et charges calculés		0	(1 727)
Capacité d'autofinancement		70 919	71 221
Charges et produits d'intérêts financiers		9 660	10 894
Charge nette d'impôt		14 680	7 905
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		95 259	90 020
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (*)		(7 873)	44 028
Impôts sur le résultat payés		(15 861)	(13 252)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		71 525	120 795
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(50 263)	(36 517)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		2 739	8 831
Acquisitions d'autres immobilisations financières		(1 088)	(2 601)
Cessions d'autres immobilisations financières		3 828	1 026
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements		(44 784)	(29 261)
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		514	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement		(1 647)	(1 659)
Achats d'actions propres		(18 763)	0
Emission d'emprunts		1 910	128 074
Remboursement d'emprunts		(38 003)	(173 346)
Intérêts versés		(9 660)	(10 894)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(65 648)	(57 825)
Flux nets avec les actifs détenus en vue de la vente		0	(1 064)
Incidence des variations de cours de change		(777)	236
Variation nette de la trésorerie		(39 683)	32 881
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice	14	115 273	82 392
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice	14	75 590	115 273
(*) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité			
Créances clients (actif)		3 098	5 724
Stocks (actif)		(12 037)	(17 459)
Autres créances (actif)		(855)	(1 396)
Dettes fournisseurs (passif)		(2 415)	57 878
Dettes sociales et fiscales (passif)		(1 360)	2 393
Autres passifs courants		5 695	(3 111)
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(7 873)	44 028

(*) Le tableau des flux de trésorerie publié au 31 décembre 2012 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de la norme IAS 19 R (voir note 3).

V- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Réserves et résultat consolidés	Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	Capitaux propres		
					Total Groupe ETAM	Intérêts non contrôlés	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2012	7 982 547	12 169	102 090	160 557	274 817	40 908	315 725
Effet de la reconnaissance immédiate en résultat du coût des services passés			(241)		(241)		(241)
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2012	7 982 547	12 169	101 849	160 557	274 575	40 908	315 484
Dividendes distribués			(1 659)		(1 659)		(1 659)
Résultat de l'exercice			12 281		12 281	559	12 840
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				(14 841)	(14 841)	(44)	(14 885)
Résultat global		0	12 281	(14 841)	(2 560)	515	(2 045)
Capitaux propres au 31 décembre 2012	7 982 547	12 169	112 471	145 716	270 357	41 423	311 780
Actions propres	(792 116)	(1 208)	(16 578)		(17 786)		(17 786)
Dividendes distribués			(1 647)		(1 647)		(1 647)
Résultat de l'exercice			21 236		21 236	(1 601)	19 635
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				2 277	2 277	(355)	1 921
Résultat global		0	21 236	2 277	23 513	(1 956)	21 556
Autres variations			504		504	15	519
Capitaux propres au 31 décembre 2013	7 190 431	10 962	115 986	147 993	274 941	39 482	314 423

VI - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Note	Page	Note	Page		
1	Informations générales	101	18	Autres dettes	156
2	Résumé des principales méthodes comptables	101	19	Information sectorielle	157
3	Retraitement de l'information comparative	120	20	Charges par nature	160
4	Goodwill	125	21	Dotations et reprises de dépréciations et pertes de valeur	160
5	Immobilisations incorporelles	125	22	Autres produits et charges d'exploitation	160
6	Immobilisations corporelles	127	23	Calcul de l'EBITDA	161
7	Test de dépréciation des actifs non financiers	128	24	Autres produits et charges opérationnels	161
8	Participation dans les entreprises associées	131	25	Résultat financier	162
9	Actifs financiers non courants	132	26	Impôts	162
10	Stocks	133	27	Résultat par action	166
11	Clients	133	28	Actifs détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	167
12	Autres créances	135	29	Transactions avec les parties liées	169
13	Charges constatées d'avance	135	30	Faits exceptionnels et litiges	170
14	Trésorerie nette	136	31	Cours des devises	170
15	Capitaux propres	136	32	Honoraires des commissaires aux comptes	171
16	Provisions pour risques et charges	141	33	Périmètre du Groupe	172
17	Endettement financier	148	34	Evènements post clôture	172

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Etam Développement SCA (la «Société») et ses filiales (constituant ensemble «le Groupe») conçoivent, distribuent et commercialisent les produits de la mode féminine (lingerie, prêt-à-porter et accessoires) au travers d'un réseau de 4 313 magasins dans plus de 40 pays sous différentes marques. Chaque marque conçoit ses collections et fait appel à un réseau d'industriels et de sous-traitants du textile dans le monde entier. Le Groupe s'adresse aux femmes au travers des marques Etam, 1.2.3 et Undiz et couvre la majeure partie du marché de l'habillement féminin, en termes d'âge et de gamme de prix.

Etam Développement SCA est une Société en commandite par actions et domiciliée en France. Son siège social est situé à Paris, 78, rue de Rivoli 75004.

L'action Etam Développement est cotée depuis le 20 juin 1997, sur le Compartiment B de Nyse Euronext.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis en milliers d'euros, comprennent les filiales ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. Ils ont été présentés au Conseil de surveillance et ont été arrêtés par la Gérance le 17 avril 2014. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 28 mai 2014.

NOTE 2 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

NOTE 2.1. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et celles émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables, de manière obligatoire au 31 décembre 2013.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des droits au bail et assimilés, des terrains et constructions, réévalués, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, et des instruments dérivés.

Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés, concernent notamment les tests de dépréciation, les impôts différés et les provisions pour engagements de retraite des salariés.

Note 2.1.1. Référentiel IFRS appliqué

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2013

- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » : IFRS 13 établit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir relatives à cette évaluation, lorsque d'autres IFRS la rendent nécessaire ou la permettent. Selon la norme, la définition unique de la juste valeur est le prix d'une transaction normale de vente d'un actif ou de transfert d'un passif, conclue entre des

intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La norme remplace et développe les informations à fournir sur l'évaluation à la juste valeur des autres IFRS, dont IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir ». Certaines de ces informations, en ce qui concerne les instruments financiers, sont nécessaires à l'établissement des états financiers intermédiaires.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 13, le Groupe a appliqué les nouvelles dispositions sur l'évaluation à la juste valeur de manière prospective, et n'a pas produit de données comparatives pour les nouvelles informations à fournir. Par conséquent, les modifications n'ont pas eu d'impact significatif sur l'évaluation des actifs et passifs du Groupe.

- les amendements de la norme IAS 19 relative aux engagements en matière d'avantages au personnel, prévoyant notamment la reconnaissance immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global (éléments constitutifs des capitaux propres), ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement, et non selon le taux de rendement attendu. D'autre part, dorénavant, l'impact d'une modification de régime ne peut plus être amorti. Elle devra être intégralement reconnue en résultat dans l'année.

Le Groupe applique déjà la méthode de reconnaissance immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global et le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation pour valoriser l'engagement.

Le seul impact significatif sur les comptes correspond au coût des services passés non encore amortis à la date de transition, soit le 01/01/2012, qui est comptabilisé au passif en contrepartie des capitaux propres à cette même date, pour un montant de 368K€ (soit 241K€ net d'impôt différé).

L'information comparative retraitée est présentée dans la note 3.

- L'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », relatif à l'information à fournir sur la variation des autres éléments du résultat global. Cet amendement introduit notamment la nécessité de distinguer au sein des autres éléments du résultat global (éléments constitutifs des capitaux propres) ceux qui seront ultérieurement reclassés en résultat et ceux qui ne le seront pas.

L'application de cet amendement de la norme IAS 1 a eu un impact de présentation dans les états financiers du Groupe sans incidence ni sur les actifs et passifs comptabilisés, ni sur le résultat global du Groupe.

- L'amendement de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ». Une entité doit compenser une dette et une créance (et plus généralement un actif et un passif financier) et présenter leur solde net au bilan, si et seulement si :
 - elle détient un droit juridiquement exécutoire lui permettant de compenser les montants comptabilisés au bilan au titre de la dette et de la créance ; et
 - elle a l'intention soit de ne payer que le montant net, soit d'encaisser la créance et de payer le passif simultanément.
 - L'amendement de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers », requiert de nouvelles informations à donner en annexe pour aider les utilisateurs des états financiers à évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation sur sa situation financière.

L'application de cet amendement de la norme IFRS 7 n'a pas eu d'impact dans les états financiers du Groupe.

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire postérieurement à 2013

- La norme IFRS 10 « Etats Financiers Consolidés ». Cette norme propose un modèle de contrôle unique pour déterminer si une entité faisant l'objet d'un investissement doit être consolidée. Elle remplace la norme IAS 27 (sur la partie comptes consolidés) et l'interprétation SIC 12 (entités ad hoc).
- La norme IFRS 11 « Partenariats ». Cette norme supprime l'intégration proportionnelle pour la comptabilisation des coentreprises. La forme d'un partenariat, bien que restant un élément important à considérer, n'est plus le facteur essentiel pour sa qualification comptable et donc pour sa comptabilisation ultérieure. Elle remplace la norme IAS 31 (« Participations dans les coentreprises »).
 - La participation du Groupe dans une activité conjointe (joint operation), qui constitue un accord par le biais duquel les parties ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, est comptabilisée sur la base de la participation du Groupe dans ces actifs et passifs.
 - La participation du Groupe dans une coentreprise, qui constitue un accord par le biais duquel les parties ont des droits sur l'actif net, est mise en équivalence.
- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ». Cette norme regroupe l'ensemble des informations à fournir pour chaque type de participation (filiales, partenariats, entités associées) et en requiert de nouvelles, notamment sur certaines entités non consolidées.

Ces normes ont été adoptées par l'Union Européenne fin décembre 2012 à l'exception des amendements de transition d'IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 ainsi que ceux relatifs aux entités d'investissements. Elles sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2014.

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

- Les amendements de la norme IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » traitent des informations relatives à la valeur recouvrable des actifs dépréciés lorsque celle-ci est basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements de normes et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2013.

NOTE 2.2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Note 2.2.1. Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité ou lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Note 2.2.2. Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition (voir la Note 8).

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les autres éléments du résultat global postérieurement à l'acquisition est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance, représentative d'un intérêt à long-terme, non garantie, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro. Le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les gains sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe. Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

Note 2.2.3. Coentreprises

Les coentreprises sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint pouvant exister dans le cadre d'un accord contractuel de partage d'une activité économique lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles nécessitent le consentement mutuel des parties partageant le contrôle, les intérêts du Groupe sont comptabilisés suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Note 2.2.4. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements antérieurs au 1er janvier 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués, en général, à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge.

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas, le goodwill inclut une portion attribuable aux intérêts non contrôlés (méthode du goodwill complet). Le Groupe a également la possibilité d'opter pour une évaluation des intérêts non contrôlés sur la base de la quote-part dans les actifs nets identifiables de la filiale (méthode du goodwill partiel). Ce choix est effectué opération par opération.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts non contrôlés ne modifiant pas le contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

NOTE 2.3. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de l'entité qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et de supporter des charges y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité :

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ;
- et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le Groupe présente son information sectorielle en adéquation avec sa structure de management, à savoir une direction générale exécutive pour l'Europe et une direction générale exécutive pour la Chine, les deux directions rapportant directement à la Gérance, qui forme le principal décideur opérationnel du Groupe. Le Groupe Etam est donc constitué de deux secteurs opérationnels : l'Europe et la Chine.

NOTE 2.4. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Note 2.4.1. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Note 2.4.2. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés en autres éléments du résultat global, au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Note 2.4.3. Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés en autres éléments du résultat global. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en autres éléments du résultat global sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

NOTE 2.5. GOODWILL

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill comptabilisé séparément est soumis au minimum à un test annuel de dépréciation et lorsque des événements ou des circonstances montrent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir. Le goodwill est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspond à un magasin.

Les UGT auxquelles les goodwill sont affectés sont celles susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill.

Lors de sa transition aux IFRS, le Groupe n'a pas choisi de retraiter rétrospectivement tous les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 dans son bilan d'ouverture. Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

NOTE 2.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Note 2.6.1. Droits au bail et assimilés

Le Groupe a opté pour la méthode comptable de la réévaluation : tous les droits au bail et assimilés sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à leur valeur de marché.

Les valeurs de marché des droits au bail et assimilés sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant

référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différents organismes spécialisés. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des droits au bail et assimilés sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées aux autres éléments du résultat global, dans la limite de l'écart de réévaluation créditeur antérieurement constaté sur ces actifs; toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, le cas échéant, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les droits au bail et assimilés ont été réévalués pour la première fois au 1er janvier 2004.

La valeur réévaluée de ces actifs est amortie linéairement sur la durée du bail uniquement dans les pays où leur durée de vie est déterminable.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Pays	Durées
Belgique	9 à 27 ans
Italie	7 à 14 ans
Espagne	7 à 14 ans
Pologne	5 à 10 ans

En France, la durée de vie des droits au bail n'étant pas déterminable, ils ne sont pas amortis. En effet, le droit au bail en France constitue l'un des éléments incorporels qui composent le fonds de commerce. Il se définit comme une somme d'argent que le preneur verse au locataire en place, en vue d'obtenir le titre locatif et de bénéficier des garanties légales qui y sont attachées. C'est donc juridiquement le droit d'être locataire mais également de céder son bail.

Il s'agit d'une spécificité française née du Décret du 30 septembre 1953 qui régit les baux commerciaux et dont le fondement vise la protection du fonds de commerce. Le droit au bail en tant qu'outil de travail se trouve protégé par un décret contraignant pour le bailleur et qui prévoit :

- un bail d'une durée minimum de 9 ans,
- le droit au renouvellement et, à défaut d'une indemnité d'éviction,
- le droit à la fixation d'un prix contrôlé lors du renouvellement du bail ou lors des révisions en cours de contrat,
- le droit à la déspecialisation.

Le droit au renouvellement en France étant acquis, la durée d'utilité d'un droit au bail en France ne peut être déterminée.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits

et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

Note 2.6.2. Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels allant de trois à sept ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux du personnel ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 3 ans et 7 ans.

Note 2.6.3. Marques et Enseignes

Les marques et les enseignes acquises sont comptabilisées à leur coût, déduction faite du montant cumulé des pertes de valeurs.

Les marques et enseignes ont une durée d'utilité indéterminée.

Les coûts engagés par le Groupe pour défendre ses marques sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

NOTE 2.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Comptabilisation et évaluation

Note 2.7.1. Ensembles immobiliers

Les terrains et constructions sont rattachés aux magasins, aux entrepôts et aux bureaux.

Les terrains et constructions sont comptabilisés à leur juste valeur selon le modèle de la réévaluation, diminuée, pour les constructions, des amortissements.

Les valeurs de marché des ensembles immobiliers sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées tous les trois ans, sauf situations particulières qui seraient liées à une évolution brutale et matérielle d'un marché local. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des terrains et constructions sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées en autres éléments du résultat global, à concurrence du cumul des autres éléments du résultat global antérieurement constatée sur ces actifs. Toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de

résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

Les ensembles immobiliers ont été réévalués pour la première fois au 1^{er} janvier 2004.

Note 2.7.2. Agencements magasins et autres immobilisations corporelles

Toutes les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du montant cumulé des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est dé-comptabilisée.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire afin de ramener, par constatation d'une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif (ou son montant réévalué) à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée. Les actifs loués sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et celle de leur utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durées</u>
Constructions et leurs composants :	
- Magasins	10 à 33 ans
- Entrepôts	10 à 25 ans
- Siège	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des magasins	2 et 6 ans 2/3
Installations techniques – Matériel des entrepôts	3 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	6 ans 2/3 et 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur résiduelle est nulle à la fin de la durée d'utilité de l'actif.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

NOTE 2.8. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Par ailleurs, les goodwill et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée (notamment les droits au bail et assimilés) ou qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont, de surcroît, soumis à un test annuel de dépréciation systématique.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, le Groupe a défini le magasin comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) représentant, dans son organisation actuelle, le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'une UGT, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt, générés par l'UGT et fondées sur des budgets et des prévisions régulièrement mis à jour sur une période de trois à cinq ans maximum. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée résiduelle des actifs essentiels des UGT soit sur :

- une durée totale de sept ans pour les UGT sans goodwill. Cette période correspond à la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagements d'un concept magasin. Les flux de trésorerie des 6^{ème} et 7^{ème} années sont extrapolés à partir des flux de la 5^{ème} année en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant pour couvrir la durée d'utilité moyenne des actifs essentiels de ces UGT sans goodwill et ;
- une durée infinie pour les UGT avec goodwill. Il est tenu compte d'une valeur terminale de l'UGT sur la base des anticipations du Groupe du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés au taux avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture s'il existe un indice que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué.

NOTE 2.9. CONTRATS DE LOCATION

Les biens acquis en location-financement et qui transfèrent au Groupe substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement, pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, amortissement et dépréciation de la catégorie de biens auxquelles

elles sont rattachées. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opérations de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

NOTE 2.10. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat,
- prêts et créances,
- et actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers et des critères de classifications d'IAS 39. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Note 2.10.1. Actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme.

Cette catégorie comprend exclusivement les valeurs mobilières de placement ainsi que les instruments dérivés non désignés comme instruments de couverture. Ces éléments sont classés en équivalents de trésorerie. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Note 2.10.2. Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Cette catégorie inclut :

- les créances rattachées à des participations, les prêts "aides à la construction", les autres prêts et créances et les créances clients. Ces éléments figurent en actifs financiers non courants, en créances clients et en autres créances courantes.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées initialement au montant de la facture d'origine si le taux d'intérêt effectif a un impact négligeable.

Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

- les dépôts et cautionnements classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Note 2.10.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les plus ou moins-values constatées sont comptabilisés en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Ces éléments sont classés en actifs financiers non courants

NOTE 2.11. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- couvertures de la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés (couverture de juste valeur) ; ou
- couvertures des variations de flux de trésorerie liés à un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Note 2.11.1. Couverture de juste valeur

Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés qui satisfont aux critères de couverture de juste valeur et sont désignés comme tels, sont comptabilisées au compte de résultat en autres produits et charges financiers, de même que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert pour lequel la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée doit être amorti en contrepartie du résultat sur la période résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument couvert.

Note 2.11.2. Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels, est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée en résultat. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulée qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

Note 2.11.3. Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

NOTE 2.12. STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits finis englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs. Il ne comprend pas les coûts d'emprunt. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais marginaux de vente.

A chaque clôture (annuelle ou semestrielle), le Groupe déprécie le cas échéant ses stocks, y compris les stocks relatifs à la collection en cours de telle sorte qu'ils soient valorisés à la valeur nette de réalisation. Cette valeur est déterminée en constatant les pertes réelles supportées par le Groupe au cours des périodes de promotions qui suivent chaque fin de saison commerciale, puis en estimant sur la base de ces pertes réelles les pertes restant à courir sur les produits à vendre en magasin et sur les produits à vendre chez des soldeurs.

NOTE 2.13. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les

conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en Autres produits et charges d'exploitation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est dé-comptabilisée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment dé-comptabilisées sont crédités dans les Autres produits et charges d'exploitation au compte de résultat.

NOTE 2.14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « emprunts », en passif courant. Dans le tableau des flux de trésorerie, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les variations de juste valeur des actifs présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les découverts bancaires à court terme.

NOTE 2.15. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles. Des impôts différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

NOTE 2.16. CAPITAL APPORTÉ

Note 2.16.1. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Le Groupe n'a aucun plan actif mis en place postérieurement au 7 novembre 2002.

Note 2.16.2. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution

des capitaux propres consolidés. Le produit de la cession éventuelle des actions propres, net des effets d'impôt, est comptabilisé directement en capitaux propres, n'affectant pas le résultat de l'exercice.

Note 2.16.3. Capitaux propres

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les résultats non distribués, les écarts de réévaluations, les réserves de conversion et les réserves liées aux couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas émis de titres subordonnés qu'il considère comme étant une composante des capitaux propres « ajustés ».

NOTE 2.17. RÉSULTAT PAR ACTION

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué. Ces informations sont également déclinées à partir du résultat des activités poursuivies ainsi que du résultat des activités abandonnées, le cas échéant.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de l'exercice, diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période et des actions ordinaires potentielles qui sont converties ou expirées à la date de clôture pour la période pendant laquelle elles étaient en circulation. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net part du Groupe diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet d'impôt correspondant.

Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché.

Les actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

En cas d'éléments non courants significatifs et de nature à perturber la lisibilité du résultat par action et du résultat dilué par action, un résultat net hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net part du Groupe des éléments non courants pour leur montant net d'intérêts non contrôlés. Les éléments non courants pris en compte pour ce calcul correspondent alors à l'ensemble des éléments inclus sur les lignes « autres produits et charges opérationnels » pour leur montant net d'impôt.

NOTE 2.18. PROVISIONS POUR COÛTS DE RESTRUCTURATION ET POUR ACTIONS EN JUSTICE

Les provisions pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- est tenu par une obligation actuelle légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Dans le cas des restructurations, une provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé, et que le Groupe a, soit commencé à exécuter ce plan, soit l'a rendu public. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

NOTE 2.19. AVANTAGES DU PERSONNEL

Note 2.19.1. Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Un actif est comptabilisé pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (contrats d'assurance) qui présentent un excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations, après déduction des écarts actuariels cumulés. Un actif net n'est enregistré au bilan du Groupe que dans la mesure où il correspond à un avantage économique futur réellement disponible pour le Groupe sous forme de remboursement en trésorerie ou de réduction des cotisations futures à verser au régime concerné.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés immédiatement et en totalité parmi les autres éléments résultat du résultat global (OCI) et sans possibilité de les recycler en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Les coûts au titre des services passés résultant soit des modifications de régime (instauration, cessation ou amendement), soit des réductions de régime (diminution significative décidée par l'entité du nombre de membres du personnel couverts par le régime) sont comptabilisés immédiatement et en totalité en résultat.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les

cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Note 2.19.2. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail à la première des deux dates suivantes :

- date à laquelle le Groupe ne peut plus retirer son offre, ou
- date à laquelle le Groupe comptabilise les coûts de restructuration liés le cas échéant.

Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

Note 2.19.3. Plans d'intéressement, de primes et autres engagements sociaux

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Pour les filiales françaises, le Groupe constate un engagement au titre du versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail ; les écarts actuariels sur ce régime d'autres engagements à long terme sont comptabilisés directement en résultat. (Note 16.2)

NOTE 2.20. EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

NOTE 2.21. DÉFINITION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La notion d'endettement financier net utilisée par le Groupe est constituée de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette.

L'endettement financier brut est constitué des passifs financiers à long terme et court terme, des instruments de couverture de juste valeur inscrits au bilan relatifs aux passifs constitutifs de l'endettement financier brut ainsi que des intérêts courus afférents.

La trésorerie nette est constituée des disponibilités, placements à court terme de moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur, diminués des découverts bancaires. Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette sont intégrés à la trésorerie nette.

NOTE 2.22. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 2.23. ACTIFS NON COURANTS (OU GROUPES D'ACTIFS) DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs) détenus en vue de la vente qui font l'objet d'une présentation sur une ligne à part à l'actif et au passif du bilan, sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif non courant (ou groupes d'actifs) est classé en « actif détenu en vue de la vente » seulement si la vente est hautement probable dans un délai inférieur à 12 mois, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. Les activités abandonnées sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat comprenant le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

NOTE 2.24. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Note 2.24.1. Compte de résultat

A compter du 1^{er} janvier 2009, le Groupe a décidé de présenter son compte de résultat consolidé par fonction. Cette présentation est sans effet sur les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits finis et revenus des marques après déduction des remises, ristournes et des effets de la fidélisation de la clientèle (carte de fidélité).

Par ailleurs, les sociétés du Groupe peuvent reprendre auprès de leurs clientes et distributeurs les produits invendus ou abîmés. Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

Coût des ventes

Le coût des ventes englobe le coût de revient des produits vendus déterminé conformément à la note 2.12.

Coûts de distribution

Les coûts de distribution englobent les charges opérationnelles liées principalement au fonctionnement des magasins, des directions commerciales, marketing et des enseignes.

Charges administratives

Les charges administratives représentent l'ensemble des frais liés au fonctionnement des directions générales finances, ressources humaines et de la Gérance.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation englobent principalement les dotations nettes aux

provisions pour pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les plus (ou moins) valeurs sur cessions d'actifs non courants liés à l'exploitation et les revenus immobiliers locatifs.

Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits et charges opérationnels ».

Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins valeurs de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels ;
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant ;
- les provisions de matérialité très significative.

EBITDA

Le Groupe utilise, pour le suivi de sa performance opérationnelle, un solde intermédiaire de gestion intitulé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au Résultat Opérationnel Courant

- augmenté :
 - o des dotations aux amortissements et pertes de valeurs sur des immobilisations corporelles et incorporelles
 - o des dépréciations des actifs courants
 - o des dotations aux provisions pour risques et charges
 - o des moins valeurs de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles
- et diminué :
 - o des reprises de pertes de valeurs sur des immobilisations incorporelles et corporelles
 - o des reprises de provisions sur actifs courants
 - o des reprises de provisions pour risques et charges
 - o des plus valeurs sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

Résultat financier

Le poste « résultat financier » est ventilé en :

- Coût de l'endettement financier net qui correspond à la charge d'intérêts sur les dettes financières à long terme et sur les crédits à court terme, diminuée des produits financiers enregistrés sur les placements de trésorerie.
- Un solde intitulé « autres produits et charges financiers » qui comprend les produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net, notamment :
 - o Les gains (pertes) de change
 - o La part inefficace des couvertures de flux de trésorerie
 - o La charge d'intérêts liée aux engagements de retraite et assimilés
 - o Les effets de l'actualisation des actifs et passifs financiers.

Charge d'impôt

La charge d'impôt englobe le montant :

- des impôts exigibles sur les bénéfices payables ou recouvrables sur l'exercice ;
- des impôts différés sur les bénéfices payables ou recouvrables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles et du report en avant des pertes fiscales ou de crédit d'impôt inutilisés ; et
- des impôts sur le résultat conformément à la norme IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Ainsi, les entités françaises enregistrent dans cette rubrique le montant

de leur Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) due et introduite par la loi de Finance pour 2010.

Note 2.24.2. Bilan

Les actifs et les passifs sont classés en éléments courants lorsque leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable ou lorsque le Groupe s'attend à les réaliser ou régler dans le cadre du cycle normal de l'activité.

Note 2.24.3. Informations sectorielles

Le Groupe dispose de deux secteurs opérationnels à présenter qui correspondent aux divisions stratégiques du Groupe. Les divisions stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts à une clientèle distincte située dans les zones géographiques différentes. Elles sont gérées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en place de technologies et stratégies commerciales différentes. Pour chaque division stratégique, la Gérance (le principal décideur opérationnel) examine le reporting interne au minimum sur une base mensuelle.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Le secteur opérationnel « Europe » regroupe les activités des marques Etam et 123 exploitées en France et dans les autres pays de l'Europe dont les principaux sont : l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, le Benelux, la Pologne et la Suisse.
- La marque Etam regroupe les activités de lingerie et de prêt-à-porter.
- Le secteur opérationnel « Chine » regroupe toutes les activités des marques du Groupe exploitées en Chine.

Il n'existe pas de niveau d'intégration entre les deux secteurs opérationnels présentés ; toutefois le secteur opérationnel « Chine » verse au secteur opérationnel « Europe » des redevances pour utilisation de la marque dont le montant est fixé dans les conditions de concurrence normale.

NOTE 2.25. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En France, le Groupe a procédé à la liquidation amiable de la société GECIDIMMO SA.

NOTE 3 - RETRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE

La norme IAS 19 avant révision distinguait :

- les modifications de régime, traitées comme des coûts des services passés et comptabilisés en résultat de manière étalée (lorsque les droits n'étaient pas acquis immédiatement) ; et
- les réductions de régime dont le profit (la perte) correspondant(e) était comptabilisé(e) immédiatement en résultat.

La norme IAS 19 révisée supprime cette distinction et traite désormais les modifications de régime (instauration, cessation ou amendement) et les réductions de régime (diminution significative décidée par l'entité du nombre de membres du personnel couverts par le régime) en tant que coût des services passés et comptabilisés immédiatement et en totalité en résultat.

L'application par le Groupe de cet amendement, conformément aux dispositions de la norme IAS 8, a eu pour impact de comptabiliser pour un montant de 368K€ (soit 241K€ nets d'impôt différé), au 01/01/2012, au passif du bilan par la contrepartie des capitaux propres correspondant au solde du coût des services passés non encore amortis à cette date.

Les informations comparatives présentées ont été retraitées.

Par ailleurs, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie de la période comparative ont été retraités afin de refléter ce changement.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	<i>IAS 19 R</i>	
		2012 retraité	2012 publié
Chiffre d'affaires		1 216 960	1 216 960
Coût des ventes		(504 270)	(504 270)
Marge Brute		712 691	0
Coûts de distribution		(625 387)	(625 387)
Charges administratives		(47 800)	(879)
Autres produits d'exploitation		15 126	15 126
Autres charges d'exploitation		(13 587)	(13 587)
Résultat Opérationnel Courant		41 043	(879)
Autres produits et (charges) opérationnels		4 423	4 423
Autres charges opérationnelles		(12 823)	(12 823)
Résultat Opérationnel		32 644	(879)
Coût de la dette financière nette		(10 894)	(10 894)
Autres produits financiers		6 192	6 192
Autres Charges financières		(4 890)	0
Résultat Financier		(9 592)	0
Charges d'impôt		(7 905)	302
Quote-part des résultats dans des entreprises associées		(1 558)	(1 558)
Résultat des activités poursuivies		13 590	(576)
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		(750)	(750)
Résultat Net de l'ensemble consolidé		12 840	(576)
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe		12 281	(576)
- Intérêts non contrôlés		559	559

BILAN AU 1^{er} JANVIER 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	1er janv 2012 retraité	<i>IAS 19 R</i>	31/12/2011 publié
ACTIF				
Goodwill		4 197		4 197
Immobilisations incorporelles		259 768		259 768
Immobilisations corporelles		277 491		277 491
Participations dans les entreprises associées		1 558		1 558
Actifs financiers non courants		20 658	0	20 658
Actifs d'impôts différés		17 532		17 532
Total des Actifs non courants		581 204	0	581 204
Stocks et en-cours		201 969		201 969
Avances et acomptes versés		4 208		4 208
Créances clients		88 597		88 597
Autres créances		18 235		18 235
Actifs d'impôts exigibles		1 927		1 927
Charges constatées d'avance		17 887		17 887
Instruments dérivés actifs		8 145		8 145
Trésorerie et équivalents trésorerie		87 461		87 461
Total des Actifs Courants		428 429	0	428 429
Actifs détenus en vue d'être cédés		2 382		2 382
TOTAL DES ACTIFS		1 012 015	0	1 012 015
PASSIF				
Capital		12 169		12 169
Primes		0		0
Ecart de réévaluation		209 187		209 187
Réserves		53 219	(241)	53 460
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		274 575	(241)	274 816
Intérêts minoritaires		40 909		40 909
Capitaux propres de l'ensemble		315 484	(241)	315 725
Provisions pour risques et charges non courantes		14 636	368	14 268
Emprunts et dettes financières à long terme		212 139		212 139
Passifs d'impôts différés		101 350	(127)	101 476
Total des Passifs non courants		328 124	241	327 883
Provisions pour risques et charges courantes		7 425		7 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		192 084		192 084
Passifs d'impôt exigible		1 487		1 487
Dettes sociales et fiscales		62 743		62 743
Autres dettes		41 585		41 585
Instruments dérivés passifs		4 696		4 696
Crédits à court terme et banques		55 845		55 845
Total des Passifs courants		365 865	0	365 865
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés		2 542		2 542
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 012 015	0	1 012 015

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2012 retraité	IAS 19 R	2012 publié
ACTIF				
Goodwill		4 197		4 197
Immobilisations incorporelles		245 241		245 241
Immobilisations corporelles		256 817		256 817
Participations dans les entreprises associées		0		0
Actifs financiers non courants		22 206	0	22 206
Actifs d'impôts différés		24 072		24 072
Total des Actifs non courants		552 533	0	552 533
Stocks et en-cours		218 531		218 531
Avances et acomptes versés		3 993		3 993
Créances clients		82 472		82 472
Autres créances		21 326		21 326
Actifs d'impôts exigibles		924		924
Charges constatées d'avance		17 820		17 820
Instruments dérivés actifs		(136)		(136)
Trésorerie et équivalents trésorerie		118 422		118 422
Total des Actifs Courants		463 352	0	463 352
Actifs détenus en vue d'être cédés		259		259
TOTAL DES ACTIFS		1 016 144	0	1 016 144
PASSIF				
Capital		12 169		12 169
Primes		0		0
Ecart de réévaluation		196 912		196 912
Réserves		61 275	(817)	62 093
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		270 357	(817)	271 174
Intérêts minoritaires		41 423		41 423
Capitaux propres de l'ensemble		311 780	(817)	312 597
Provisions pour risques et charges non courantes		13 352	1 247	12 105
Emprunts et dettes financières à long terme		200 123		200 123
Passifs d'impôts différés		91 152	(429)	91 582
Total des Passifs non courants		304 627	817	303 809
Provisions pour risques et charges courantes		10 373		10 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		248 661		248 661
Passifs d'impôt exigible		4 343		4 343
Dettes sociales et fiscales		65 100		65 100
Autres dettes		40 898		40 898
Instruments dérivés passifs		10 798		10 798
Crédits à court terme et banques		18 948		18 948
Total des Passifs courants		399 121	0	399 121
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés		616		616
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 016 144	(0)	1 016 144

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2012 retraité	<i>IAS 19 R</i>	2012 publié
Résultat net des activités poursuivies		13 590	(576)	14 166
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		1 558		1 558
Dotations aux amortissements		49 775		49 775
Dotations aux provisions		17 967	879	17 088
Reprises sur provisions		(11 510)		(11 510)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		10 552		10 552
Produit de cession des éléments d'actif cédés		(8 984)		(8 984)
Autres produits et charges calculés		(1 727)		(1 727)
Capacité d'autofinancement		71 221	302	70 919
Charges et produits d'intérêts financiers		10 894		10 894
Dividendes reçus		-		0
Charge nette d'impôt		7 905	(302)	8 207
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et		90 020	0	90 020
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (**)		44 028		44 028
Impôts sur le résultat payés		(13 252)		(13 252)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		120 795	0	120 795
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(36 517)		(36 517)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		8 831		8 831
Acquisitions de filiales		0		0
Cessions de filiales		0		0
Acquisitions d'autres immobilisations financières		(2 601)		(2 601)
Cessions d'autres immobilisations financières		1 026		1 026
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements		(29 261)	0	(29 261)
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement		(1 659)		(1 659)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées		0		0
Achats d'actions propres		0		0
Emission d'emprunts		128 074		128 074
Remboursement d'emprunts		(173 346)		(173 346)
Augmentation / Diminution des autres dettes financières		0		0
Intérêts versés		(10 894)		(10 894)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(57 825)		(57 825)
Flux nets avec les actifs détenus en vue de la vente		(1 064)		(1 064)
Incidence des variations de cours de change		236		236
Variation nette de la trésorerie		32 881		32 881
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice		82 392		82 392
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice		115 273		115 273
(**) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité				
Créances clients (actif)		5 724		5 724
Stocks (actif)		(17 459)		(17 459)
Autres créances (actif)		(1 396)		(1 396)
Dettes fournisseurs (passif)		57 878		57 878
Dettes sociales et fiscales (passif)		2 393		2 393
Autres passifs courants		(3 111)		(3 111)
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		44 028		44 028

NOTE 4 - GOODWILL

4.1. GOODWILL EN VALEURS NETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Goodwill	12 629	8 432	4 197	12 629	8 432	4 197
Total	12 629	8 432	4 197	12 629	8 432	4 197

4.2. GOODWILL : VARIATIONS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Valeur au 31 décembre 2011	12 292	8 095	4 197
Acquisition	0	0	0
Cession	337	(337)	0
Valeur au 31 décembre 2012	12 629	8 432	4 197
Acquisition	0	0	0
Cession	0	0	0
Valeur au 31 décembre 2013	12 629	8 432	4 197

Les goodwill concernent uniquement le secteur opérationnel Europe. La méthodologie des tests de dépréciation est décrite en note 2.8 et les hypothèses retenues sont présentées en note 6.1.2

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de chaque magasin.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs brutes	Amortissements/dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Amortissements/dépréciations	Valeurs Nettes
Droit au bail et assimilés	246 880	6 999	239 881	244 422	7 762	236 660
Logiciels	40 344	34 974	5 370	38 742	32 972	5 770
Marques et licences	1 178	-	1 178	1 178	-	1 178
Autres immobilisations incorporelles	1 763	571	1 192	2 125	491	1 633
TOTAL	290 165	42 545	247 620	286 467	41 226	245 241

5.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE

5.2.1. Valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros) :</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
Valeur brute au 31 décembre 2011	238 411	20 022	258 433	36 310	1 178	1 246
Acquisitions	2 736	88	2 825	1 385	0	2 229
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(10 646)	(433)	(11 079)			
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(520)		(520)			
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat			0			
Actifs détenus en vue d'être cédés			0			
Cession et mises hors services	(4 919)	(405)	(5 324)	(305)	0	0
Effets de variations de change		75	75	(22)	0	(1)
Autres variations	4	8	13	1 374	0	(1 350)
Valeur brute au 31 décembre 2012	225 066	19 356	244 422	38 742	1 178	2 125
Acquisitions	6 446	134	6 580	1 293	0	1 265
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(736)	(258)	(994)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(693)	(78)	(771)	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat			0	0	0	0
Actifs détenus en vue d'être cédés			0	0	0	0
Cession et mises hors services	(1 686)	(1 601)	(3 287)	(166)	0	0
Effets de variations de change		(28)	(28)	(49)	0	(3)
Autres variations	975	(16)	959	523	0	(1 624)
Valeur brute au 31 décembre 2013	229 371	17 509	246 880	40 344	1 178	1 763

5.2.2. Amortissements et pertes de valeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2011	0	6 230	6 230	30 800	0	369
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	1 969	1 969	2 327	0	123
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(634)	(634)	0		
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	400	400			
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0		0			
Actifs détenus en vue d'être cédés	0		0			
Cessions et mises hors services	0	(230)	(230)	(132)	0	0
Effets de variations de change	0	27	27	(7)	0	(1)
Autres variations	0	(0)	(0)	(17)	0	0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2012	0	7 762	7 762	32 972	0	491
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	1 354	1 354	2 170	0	80
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(768)	(768)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	150	150	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(400)	(400)	0	0	0
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(1 107)	(1 107)	(148)	0	0
Effets de variations de change	0	(17)	(17)	(19)	0	(0)
Autres variations	0	24	24	(0)	0	0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013	0	6 999	6 999	34 975	0	571

5.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE AU COÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations incorporelles nettes par nature si celles-ci étaient maintenues à leur coût historique (concerne les droits au bail et assimilés).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Droits au bail & assimilés	135 865	130 889
Logiciels	5 370	5 770
Marques & licences	1 178	1 178
Autres immobilisations incorporelles	1 192	1 633
TOTAL	143 604	139 470

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	51 788	0	51 788	50 148	0	50 148
Constructions	179 390	38 879	140 512	187 452	44 926	142 525
Agencements magasins	237 370	187 759	49 611	244 977	194 885	50 092
Installations techniques, matériels et outillages industriels	19 693	16 633	3 060	19 136	16 845	2 290
Autres immobilisations corporelles et en cours	43 621	31 209	12 412	41 800	30 039	11 762
Total	531 862	274 480	257 382	543 513	286 695	256 817

6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE

6.2.1. Valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
Valeur brute au 31 décembre 2011	237 614	241 770	18 833	40 732
Acquisitions	4 154	26 786	459	2 894
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	736	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	0	0	0
Effets des variations de périmètre	0	0	0	0
Cessions et mises hors service	(4 951)	(26 163)	(197)	(417)
Effets de variations de change	0	(330)	(0)	(34)
Autres variations	47	2 914	41	(1 375)
Valeur brute au 31 décembre 2012	237 599	244 977	19 136	41 800
Acquisitions	9 328	10 140	1 301	23 826
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	1 148	(5)	0	(22)
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(160)	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	0	0	0
Effets des variations de périmètre	0	0	0	0
Cessions et mises hors service	(17 632)	(36 355)	(783)	(1 263)
Effets de variations de change	0	(976)	(13)	(201)
Autres variations	894	19 589	53	(20 518)
Valeur brute au 31 décembre 2013	231 178	237 370	19 693	43 621

6.2.2. Amortissements et pertes de valeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2011	41 454	174 951	16 407	28 646
Amortissements comptabilisés au cours de la période	6 849	36 358	533	1 626
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(719)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	10 653	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(4 712)	(3)	(19)
Actifs détenus en vue d'être cédés	(45)	(102)	0	0
Cessions et mises hors service	(2 635)	(23 277)	(160)	(339)
Effets de variations de change	0	(245)	1	(8)
Autres variations	23	1 260	66	133
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2012	44 926	194 885	16 844	30 039
Amortissements comptabilisés au cours de la période	6 611	33 266	517	2 050
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(2 066)	(5)	0	(22)
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	4 457	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(11 132)	(1)	(19)
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0	0
Cessions et mises hors service	(10 593)	(32 693)	(699)	(1 172)
Effets de variations de change	0	(608)	(8)	(109)
Autres variations	0	(412)	(21)	444
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013	38 878	187 759	16 633	31 209

6.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE AU COÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations corporelles nettes par nature s'ils étaient maintenus à leur coût historique (concerne les terrains et constructions) :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013 Valeurs Nettes	2012 Valeurs Nettes
Terrains et constructions	98 758	101 533
Agencements magasins	49 611	50 092
Installations techniques, matériel et outillage	3 060	2 290
Autres immobilisations corporelles et en-cours	12 412	11 762
TOTAL	163 841	165 677

6.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN LOCATION-FINANCEMENT

Le tableau ci-dessous indique la part des immobilisations corporelles du Groupe acquis en vertu de contrats de location financement.

(en milliers d'euros)	2013			2012		
	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	23 820	0	23 820	23 995	0	23 995
Constructions	73 094	8 192	64 903	74 266	6 832	67 434
Agencements magasins	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	23	23	0	48	23	25
Autres immobilisations corporelles et en-cours	4 079	4 079	0	4 079	4 079	0
TOTAL	101 016	12 294	88 722	102 388	10 934	91 453

NOTE 7 - TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la Note 2.8.

NOTE 7.1. HYPOTHÈSES RETENUES POUR LES TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les projections des flux de trésorerie des UGT, en termes de chiffre d'affaires et marges opérationnelles, sont établies sur la base des budgets et des plans d'affaires à horizon de trois à 5 ans, validés par la direction. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée d'utilité résiduelle des actifs essentiels des UGT soit une durée d'utilité totale de 7 ans pour les UGT sans goodwill et infinie pour les UGT avec goodwill.

Les principales hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs sont les suivantes :

Hypothèses	2013	2012
Chiffre d'affaires	entre 0,9% et 5% sur les 3 premières périodes et 0% sur les 4ème et 5ème période	entre 1% et 10% les 4 premières périodes et 0% pour la 5ème période
Taux de marge	entre -0,2% et +0,6% sur le 3 premières périodes et 0% sur les 4ème et 5ème période	entre -0,9% et +1,8% les 4 premières périodes et 0% la 5ème période
Frais d'exploitation	entre 2% et 3,5% sur les 5 premières périodes	entre 2% et 3,5% sur les 5 premières périodes
Taux d'actualisation avant impôt appliqué aux projections des flux de trésorerie	10,54%	9,03%
taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie pour les tests des UGT avec goodwill	1%	2%

Le Société présente un seul taux d'actualisation pour tous les pays de l'Union Européenne parce que les principaux actifs à tester concernent principalement les UGT en France.

Note 7.1.1. Test de dépréciation des UGT sans goodwill

Les tests de dépréciation réalisés par la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par les magasins portent sur des agencements et aménagements de concept des magasins, c'est-à-dire sur la catégorie des actifs qui ne sont pas évalués selon la méthode comptable de la réévaluation. Pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT, les flux de trésorerie sont basés sur les projections des budgets et plans d'affaires à horizon de trois à cinq ans validés par la direction, puis au-delà, le flux de trésorerie des 6^{ème} et 7^{ème} années sont extrapolés, à partir des flux de la 5^{ème} année en appliquant un taux de croissance nul, pour couvrir la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagement de UGT sans goodwill. Aucune valeur terminale n'est prise en compte.

Compte tenu de la présence de près de 1000 UGT de taille différente, seul un calcul des impacts globaux, sur la sensibilité des hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie comme indiqué ci-dessus, nous apparaît pertinent.

Si l'évolution de taux de marge brute telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 150 points de base, la Société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 2,0 millions d'euros en résultat sur les agencements et aménagements magasins ; à l'inverse, une baisse de 150 points de base du taux de marge brute, la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 0,8 millions d'euros en résultat.

De même, si l'évolution de chiffre d'affaires telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 100 points de base, la Société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 0,6 millions d'euros en résultat sur les agencements et aménagement des magasins ; à l'inverse, une baisse de 100 points de base de l'évolution du chiffre d'affaires la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 0,7 millions d'euros en résultat.

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

Note 7.1.2. Test de dépréciation des UGT avec goodwill

Les UGT avec goodwill concernent principalement les magasins lingerie de la marque ETAM en France. Pour tester les UGT avec les goodwill associés, sur la base des données de l'Institut Français de la Mode sur les perspectives de ventes de la lingerie dans les chaînes spécialisées, le Groupe anticipe un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans, de 1%.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les UGT avec goodwill par le Groupe au 31 décembre 2013.

Une variation du taux de marge brute de 100 points de base à la hausse ou à la baisse est sans conséquence sur la valeur comptable du goodwill. Il en va de même pour une variation de 50 points de base à la hausse ou à la baisse du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie.

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

NOTE 7.2. PERTES DE VALEURS COMPTABILISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur comptabilisées au compte de résultat au cours de l'exercice sont données en note 21.

Les reprises de pertes de valeurs de 11 152 milliers d'euros sur les immobilisations corporelles concernent principalement les agencements, installations et travaux-gros œuvre du magasin Rivoli à hauteur de 7 014 milliers d'euros, ce magasin a été fermé définitivement en 2013. Le montant résiduel des reprises de pertes de valeurs soit 4 138 milliers d'euros et le montant des pertes de valeurs comptabilisées soit 4 616 milliers d'euros sont répartis sur les agencements et aménagements de plusieurs UGT.

NOTE 8- PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La valeur de la participation du Groupe dans MOA s'élève au 31 décembre 2013 à :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
A l'ouverture de l'exercice	2 198	(2 198)	0	2 958	(1 400)	1 558
Part dans le résultat de l'exercice	0	0	0	(760)	(798)	(1 558)
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0	0	0
TOTAL à la clôture	2 198	(2 198)	0	2 198	(2 198)	0

Au 31 décembre 2012, les perspectives de rentabilité de la société MOA étant incertaines, le Groupe avait décidé de déprécier la totalité de sa participation dans MOA y compris le goodwill résiduel.

Etat financiers résumés de MOA

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013*	2012*
<u>BILAN SIMPLIFIE</u>		
Total actifs non courants	4 961	6 286
Total actifs courants	9 803	11 250
Total des Actifs	14 764	17 535
Capitaux propres	(1 393)	(965)
Dettes financières	985	7 828
Dettes d'exploitation	15 172	10 672
Total des Passifs	14 764	17 535
<u>COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE</u>		
Chiffre d'affaires	12 987	14 742
Résultat d'exploitation	(2 117)	(2 388)
Résultat net	(428)	(3 791)

* comptes non audités

NOTE 9 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

9.1. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Titres de participations	623	157	467	938	157	781
Prêts, autres créances et participations	1 438	144	1 294	1 436	143	1 293
Dépôts et cautionnements versés	17 471	86	17 385	20 217	86	20 132
Total Actifs financiers non courants	19 532	387	19 146	22 592	386	22 206

9.2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS : VARIATIONS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres de participations	Prêts, autres créances et participations	Dépôts et cautionnements versés
Valeur nette au 31 décembre 2011	156	1 292	19 210
Acquisitions	625	0	2 420
Cessions/Remboursements	0	0	(1 503)
Effets des variations de périmètre	0		(32)
Effets des variations de change	0	(0)	6
Autres variations	0	1	30
Valeur nette au 31 décembre 2012	781	1 293	20 131
Acquisitions	310	1	1 087
Cessions/Remboursements	(625)	0	(3 835)
Effets des variations de périmètre			4
Effets des variations de change			(2)
Autres variations			
Valeur nette au 31 décembre 2013	467	1 294	17 385

NOTE 10 - STOCKS

10.1. STOCKS PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Matières premières et autres	12 095	3 952	8 143	19 188	5 661	13 527
En-cours de production de biens	9 687	0	9 687	3 060	0	3 060
Produits finis	119 246	24 630	94 616	126 627	19 871	106 756
Marchandises	137 708	18 556	119 152	117 776	20 221	97 555
Perte d'inventaire		2 702	(2 702)		2 366	(2 366)
TOTAL	278 736	49 841	228 895	266 651	48 120	218 531

10.1. STOCKS : VARIATIONS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Solde au 31 décembre 2011	241 374	39 405	201 969
Variations du stock brut	26 642		26 642
Variations de la provision pour dépréciation		9 182	(9 182)
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0
Effets des variations de change	(1 136)	(277)	(858)
Autres variations	(229)	(190)	(39)
Solde au 31 décembre 2012	266 651	48 120	218 531
Variations du stock brut	14 186		14 186
Variations de la provision pour dépréciation		2 148	(2 148)
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0
Effets des variations de change	(2 101)	(428)	(1 673)
Autres variations	0	0	0
Solde au 31 décembre 2013	278 736	49 841	228 895

NOTE 11 - CLIENTS

Les créances au bilan sont principalement liées :

- aux créances sur les affiliés en fin de période (prélèvement du chiffre d'affaires réalisé en début de période suivante),
- aux créances sur les grands magasins en Chine, qui disposent de termes de paiement pour reverser le chiffre d'affaires nette de commissions au Groupe et,
- aux créances sur les franchisés internationaux.

Au 31 décembre, les créances commerciales se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Affiliés	8 806	209	8 597	7 834	0	7 834
Franchises internationales	14 384	1 044	13 340	15 401	1 055	14 346
Grands magasins	56 864	2 345	54 519	62 900	2 818	60 081
Autres clients	2 524	322	2 202	294	83	211
Total	82 578	3 920	78 658	86 428	3 956	82 472

Le risque de crédit est pour l'essentiel concentré sur les franchises internationales. La politique du Groupe est de couvrir son exposition en obtenant des garanties bancaires et / ou des couvertures auprès d'assureurs crédit sur les encours significatifs.

Les créances échues et non couvertes par des garanties ont fait l'objet d'une analyse par partenaire et ne présentent pas de risques non provisionnés au 31 décembre 2013.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les franchises internationales :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	7 767		7 767	7 182		7 182
Echues depuis 30 jours au plus	1 610		1 610	2 733		2 733
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	2 877		2 877	3 559		3 559
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	771	62	709	960	117	844
Echues depuis 360 jours	1 359	982	377	967	938	29
TOTAL	14 384	1 044	13 340	15 401	1 055	14 346

Les créances échues couvertes par des garanties bancaires et ou auprès d'assureurs crédits s'élèvent à 3 753,3 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et à 5 307,0 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les affiliés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	6 694		6 694	6 669		6 669
Echues depuis 30 jours au plus	753		753	496		496
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	927		927	447		447
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	133		133	156		156
Echues depuis 360 jours	299	209	90	65		65
TOTAL	8 806	209	8 597	7 834	0	7 834

Les créances échues couvertes par des garanties s'élèvent à 1 092,3 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et à 1 032,0 milliers d'euros au 31 décembre 2012

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les Grands Magasins en Chine :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	38 419	57	38 362	47 107	113	46 993
Echues depuis 30 jours au plus	8 709	414	8 295	8 255		8 255
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	6 442	1 517	4 925	4 007	1 663	2 344
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	496	131	365	255	58	197
Echues depuis 360 jours	2 798	226	2 572	3 276	984	2 292
TOTAL	56 864	2 345	54 519	62 900	2 818	60 081

NOTE 12 - AUTRES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Capital appelé non versé	(11)	0	(11)			0
Créances sociales et fiscales	12 508	0	12 508	10 348	8	10 356
Comptes courants débiteurs	17	0	17	158	0	158
Créances sur cessions d'immobilisations	0	0	0	10	0	10
Débiteurs divers	5 907	2 011	7 918	9 711	1 616	11 327
Provisions sur Débiteurs divers	(518)	(0)	(518)	(525)	0	(525)
Total	17 904	2 011	19 915	19 702	1 624	21 326

NOTE 13 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Loyers constatés d'avance	15 983	0	15 983	16 949	0	16 949
Autres charges	701	469	1 171	472	399	871
Total	16 684	469	17 153	17 421	399	17 820

NOTE 14 - TRÉSORERIE NETTE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan actif	77 300	118 422
Découverts bancaires et intérêts courus	(1 711)	(3 149)
Total	75 590	115 273

NOTE 15 - CAPITAUX PROPRES

15.1. CAPITAL SOCIAL

Note 15.1.1. Evolution du capital social

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réunie le 31 mai 2013, dans sa cinquième et huitième résolutions, à réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 1 216 313 euros par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, d'un nombre maximum de 798 254 actions représentant 10,0% du capital d'ETAM Développement SCA au prix de 30 € par action. La Gérance a décidé, à l'issue de cette Assemblée Générale, de mettre en œuvre la réduction de capital par voie d'Offre Publique de Rachat d'Actions de la Société, en vue de leur annulation.

A l'issue de l'opération, 792.116 actions, représentant 9,92% du capital social d'ETAM Développement SCA, ont été apportées à l'Offre, soit 99,23% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Le 5 novembre 2013 les 792 116 actions ainsi acquises ont été annulées. Le capital se trouvant ainsi réduit d'un montant de 1 207 574 €, et le capital social étant depuis lors d'un montant de 10 961 739 €, divisé en 7 190 431 titres.

Au 31 décembre 2013, le capital social est de 10 961 739 € divisé en 7.190.431 actions.

Note 15.1.2. Droits de vote double

L'Assemblée Générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la Société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, à raison des actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Note 15.1.3. Capital autorisé non émis au 31 décembre 2013

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du DPS ⁽¹⁾ (3)	31 mai 2013	31 juillet 2015	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS ⁽¹⁾ par offre au public (3)	31 mai 2013	31 juillet 2015	2 400 000 €	-	2 400 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	31 mai 2013	31 juillet 2015	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	31 mai 2013	31 juillet 2015	175 684 141 €	-	175 684 141 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	31 mai 2013	31 juillet 2015	10 % du capital	-	10 % du capital
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS ⁽¹⁾ au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code de travail	31 mai 2013	31 juillet 2015	3 % du capital	-	3 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options ⁽²⁾	20 mai 2011	19 juillet 2014	2 % du capital (2)	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites (2)	20 mai 2011	19 juillet 2014	2 % du capital (2)	-	2 % du capital

(1) Droit Préférentiel de Souscription

(2) Plafond commun aux deux autorisations.

(3) Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières

Note 15.1.4. Autorisation de rachat de ses propres actions par la Société

Offre Publique d'Achat Simplifiée portant sur 798 254 actions d'ETAM Développement SCA réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société (OPAS)

Autorisation de rachat par l'Assemblée Générale des actionnaires

L'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires réunie le 30 mai 2013 a autorisé la Gérance à faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce (5ème et 8ème résolutions).

Cette autorisation de rachat donnée à la Gérance, pouvait notamment avoir pour finalité de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises et prévoyait les modalités et limitations suivantes :

- acquisition d'un nombre d'actions ne représentant pas plus de 10% du capital social ;
- prix d'acquisition maximum de 30,00 euros par action ;
- acquisition par tout moyen et notamment par offre publique d'achat ou d'échange ;
- durée de l'autorisation expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2013.

Dans le cadre de cette autorisation, l'Assemblée des actionnaires a conféré tous pouvoir à la Gérance aux fins de mise en œuvre des rachats dont, en particulier, tous pouvoirs pour réaliser les opérations nécessaires à l'annulation et à la réduction corrélative du capital social résultant des acquisitions d'actions ainsi réalisées.

L'OPAS Rachat d'actions

Le 18 juillet 2013, le Conseil de surveillance de la Société a approuvé le principe de la mise en œuvre, au profit des actionnaires minoritaires de la Société, d'une offre de liquidité constituée d'une offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Finora (membre du concert majoritaire Milchior-Tarica) et d'une offre publique d'achat simplifiée portant sur 798 254 actions Etam Développement réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions (l' « **OPAS Rachat d'actions** »).

Le 3 septembre 2013, le Conseil de surveillance de la Société a, au vu du rapport de l'expert indépendant désigné par la Société, approuvé les termes de cette offre de liquidité dont, en particulier, le prix de 23,00 euros par actions offert dans le cadre des deux offres publiques précitées.

Le 17 septembre 2013, l'Autorité des marchés financiers a rendu deux décisions prononçant la conformité, respectivement, de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Finora (décision AMF n°213C1381) et de l'OPAS Rachat d'actions (décision AMF n°213C1382).

L'OPAS Rachat d'actions a été ouverte du 7 au 18 octobre 2013 inclus. Le 31 octobre 2013, l'AMF a publié les résultats de l'OPAS Rachat d'actions faisant état de l'acquisition par la Société de 792 116 actions (9,92% du capital) au prix unitaire de 23,00 euros.

Le règlement-livraison de ces 792 116 actions est intervenu le 4 novembre 2013.

Annulation d'actions et réduction du capital social

A l'issue de l'opération, 792 116 actions, représentant 9,92% du capital social d'ETAM Développement SCA, ont été apportées à l'Offre, soit 99,23% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Le 5 novembre 2013 les 792.116 actions ainsi acquises ont été annulées. Le capital se trouvant ainsi réduit d'un montant de 1 207 574 €, et le capital social étant depuis lors d'un montant de 10 961 739 €, divisé en 7 190 431 titres.

NOTE 15.2. DIVIDENDE

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes et autres revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
		Dividende	Autres revenus distribués aux seuls commandités	
2010	0,00 €	0,00 €	1 636 351,61 €	-
2011	0,00 €	0,00 €	1 658 788,31 €	-
2012	0,00 €	0,00 €	1 646 935,12 €	
2013*	0,30 €	2 157 129,30 €	1 642 266,58 €	

* Soumis au vote de l'assemblée générale du 28 mai 2014

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, de distribuer un dividende de 0,30 € par action.

NOTE 15.3. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION, ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES ET BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

NOTE 15.3.1. Plans d'options de souscription et attribution d'actions gratuites

La Société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions d'ETAM Développement aux mandataires sociaux ni aux salariés de la Société au cours des exercices 2013 et 2012.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

« Options 2011 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-troisième résolution) a autorisé la Gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011, à certains cadres dirigeants, cadres supérieurs ou aux mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la Société soit dans une de ses filiales françaises ou étrangères des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (ci-après les « Options 2011 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette Assemblée, soit 363 681 Options 2011.

La Gérance n'a pas fait usage de cette autorisation ni en 2013 ni en 2012.

« Actions gratuites 2011 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-quatrième résolution) a autorisé la Gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la Société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la Société (ci-après les « Actions gratuites 2011 »), dans la limite de 2% du capital de la Société.

La Gérance n'a pas fait usage de cette autorisation ni en 2013 ni en 2012.

NOTE 15.3.2. Bons de Souscription d'Actions

Des bons de souscription d'actions (BSA) ont été souscrits dans les sociétés Etam Lingerie SAS, Undiz SAS, 1.2.3 SAS et Modasia Holding SA par des cadres du Groupe. Le prix de souscription et d'exercice en a été déterminé par un expert en évaluation par référence à l'offre publique d'achat simplifiée sur les actions ETAM Développement déposée le 3 septembre 2013. A terme, en cas d'exercice de la totalité des BSA, le taux maximal de dilution d'ETAM Développement, direct et indirect, dans le capital de ces filiales, serait de 4,39% dans Etam Lingerie SAS, 3,60% dans Undiz SAS, 4,75% dans 1.2.3 SAS et 0,23% dans Modasia Holding SA, par rapport à sa situation au 31 décembre 2013.

NOTE 15.4. ÉCART DE RÉÉVALUATION

Les mouvements affectant le poste Ecart de réévaluation au cours de l'exercice sont résumés dans le tableau ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droits au bail et assimilés	Terrains et constructions	Total Ecart de réévaluation
Solde au 31 décembre 2011	119 025	90 162	209 187
Augmentations	1 879	3 157	5 036
Diminutions	(12 497)	(1 702)	(14 198)
Variations relatives aux actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0
Transfert en résultats accumulés non distribués	(2 636)	(478)	(3 113)
Solde au 31 décembre 2012	105 772	91 140	196 912
Augmentations	1 031	4 273	5 304
Diminutions	(1 452)	(1 058)	(2 510)
Variations relatives aux actifs détenus en vue d'être cédés			0
Transfert en résultats accumulés non distribués	(1 334)	(815)	(2 149)
Solde au 31 décembre 2013	104 017	93 541	197 558

NOTE 15.5. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	BRUT	IMPÔT	NET
Ecart de conversion	(225)		(225)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(11 269)	4 068	(7 201)
<i>'- Variation de juste valeur</i>	<i>(5 095)</i>		
<i>'- Recyclage en résultat</i>	<i>(6 174)</i>		
Réévaluation des immobilisations	(9 163)	3 079	(6 084)
Profits (Pertes) actuariels des régimes à prestations définies	(2 093)	718	(1 375)
Autres éléments du résultat global au 31 décembre 2012	(22 750)	7 865	(14 885)
Ecart de conversion	(1 559)		(1 559)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	2 179	(667)	1 512
<i>'- Variation de juste valeur</i>	<i>529</i>		
<i>'- Recyclage en résultat</i>	<i>1 650</i>		
Réévaluation des immobilisations	2 794	(894)	1 900
Profits (Pertes) actuariels des régimes à prestations définies	103	(36)	68
Autres éléments du résultat global au 31 décembre 2013	3 517	(1 596)	1 921

NOTE 16 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NOTE 16.1. ANALYSE PAR CATÉGORIE

Provisions pour risques et charges non courantes

(en milliers d'euros)	2012	Mouv. de Périètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2013
Provisions litiges commerciaux	885		893	0	0	0	0	1 778
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	11 213		1 112	326	0	3 811	0	15 810
Provisions pour impôts	0		0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques	7		0	0	0	0	(0)	7
Total	12 105	0	2 005	326	0	3 811	(0)	17 595

Provisions pour risques et charges courantes

(en milliers d'euros)	2012	Mouv. de Périètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2013
Provisions pour litiges salariés et organismes sociaux	2 492	0	1 856	966	656	(14)	0	2 712
Provisions pour litiges commerciaux	2 149	0	393	842	362	30	0	1 368
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	3 673		0	0	0	(2 706)	(1)	966
Provisions autres risques et charges	2 059	0	1 020	140	1 395	553	(2)	2 095
Total	10 373	0	3 269	1 948	2 413	(2 138)	(3)	7 140

NOTE 16.2. DÉTAIL DES PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS PAR NATURE

Les différents types de plans concernent les régimes de retraite supplémentaire, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail et les pensions.

Note 16.2.1. Description des régimes de retraite et avantages assimilés

Régime de retraite supplémentaire

Le Groupe Etam a mis en place au 1er janvier 1990 un régime de retraite supplémentaire à prestations définies dit régime « chapeau » pour l'ensemble de ses cadres travaillant dans une filiale du Groupe et justifiant au jour de leur départ en retraite d'une ancienneté minimale continue, dans le Groupe Etam, de 10 années.

Ce régime, assuré auprès d'AXA et à la charge totale de l'employeur, est fermé au nouveaux entrants depuis le 31 décembre 2003.

Ce plan de retraite supplémentaire assure au bénéficiaire et sous certaines conditions une retraite à hauteur de 60% maximum du salaire de référence.

Indemnité de fin de carrière et des médailles du travail en France

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé par la Société à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standard de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (ARRCO et AGIRC).

En France, les médailles du travail ne sont pas obligatoires mais sont symboliques : aucune obligation légale de verser une prestation aux salariés. Néanmoins, les entités françaises du Groupe ont choisi de donner une gratification à leurs salariés quand ils reçoivent l'une des médailles d'ancienneté accordées à 20, 30, 35 et 40 ans d'activité depuis le début de leur vie professionnelle.

Le plan de pension en Belgique

Le plan de pension belge est un régime fermé et est assuré auprès de Vivium. La pension est versée sous forme de capital constitutif au départ du salarié à la retraite s'il remplit les conditions d'éligibilité. Le montant de la pension est déterminé en fonction de l'ancienneté du salarié et de son salaire de base à la date de son départ en retraite.

Note 16.2.2. Montant de la provision par régime de retraite et avantages assimilés

Le détail des provisions pour pension et avantages assimilés par nature est récapitulé dans le tableau ci-après.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Pensions	92	71
Indemnités de fin de carrière	5 449	3 715
Régime de retraite supplémentaire	10 587	10 409
Médailles du travail	696	685
Autres avantages		6
Total	16 824	14 886

Le taux d'actualisation à la clôture est basé sur le taux des obligations de meilleur rendement de la zone euro (AA) et de maturité équivalente.

Note 16.2.3. Synthèse des impacts des régimes de retraite et avantages assimilés au compte de résultat et en autres éléments du résultat global sur les exercices 2013 et 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Résultat opérationnel courant	(593)	(1 625)
Résultat financier	(490)	(609)
Autres éléments du résultat global	103	(2 093)

Note 16.2.4. Flux de trésorerie prévisionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Prestations attendues à payer					Contisations
	2014	2015	2016	2017	2018	2014
Régime supplémentaire	319	2 897	225	557	241	0
Indemnité de départ à la retraite	549	97	99	85	206	0
Médaille du travail	79	63	41	52	45	0
Pension	0	27	0	0	14	3

Note 16.2.5. Pensions, Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail

	PENSIONS		INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		MEDAILLES DU TRAVAIL	
	Belgique		France		France	
<i>en milliers d'Euros</i>	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Evolution de l'engagement au cours de l'exercice						
Engagement à l'ouverture	349	330	3 715	3 148	685	605
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6	5	233	198	49	45
Charge d'intérêt	10	15	106	133	20	25
Versements complémentaires	0	0				
Prestations payées	0	(11)	(46)	(41)	(33)	(26)
Gains / (Pertes) actuariels	20	10	1 480	277	(12)	36
Liquidation du régime					0	
Modification du régime			(39)		(12)	
Retraitements						
Transfert						
Engagement à la clôture de l'exercice	386	349	5 449	3 715	696	685
Actifs financiers de couverture						
Valeur en début d'exercice	(278)	(274)				
Variations de périmètre						
Rendement constaté des actifs	(10)	(10)				
Versements complémentaires	(4)	(4)				
Gains / (pertes) actuariels	(2)	(1)				
Prestations payées		11				
Acquisitions/cessions/liquidations						
Variations de change						
Transfert						
Valeur en fin d'exercice	(294)	(278)				
Composantes de la charge annuelle						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6	5	233	198	49	45
Charge d'intérêt	10	15	106	133	20	25
Rendement escompté des actifs	(10)	(10)				
Amortissement des services passés					(12)	
Amortissement des (pertes) et gains actuariels						36
Gains / (pertes) de liquidation						
Gains / (pertes) de réduction			(39)		(12)	
Retraitements						
Ajustements liés à la non reconnaissance d'un surplus						
Charge de l'exercice	6	10	300	331	45	105
Réconciliation Engagement / (Actifs) net et provision à la clôture de l'exercice						
Engagements totaux	386	349	5 449	3 148	696	685
Valeur des actifs financiers de couverture	(294)	(278)				
(Pertes) / gains actuariels non reconnus						
Coûts des services passés non reconnus						
Autres						
Provisions / (actif) à la clôture de l'exercice	92	71	5 449	3 148	696	685
Variation des provisions au bilan						
Provisions au début de l'exercice	71	55	3 715	3 148	685	605
Charge de l'exercice	6	10	300	331	45	105
Gains / (pertes) actuariels par capitaux propres	18	9	1 480	277		
Versements complémentaires	(3)	(3)				
Prestations payées	0	0	(46)	(41)	(33)	(26)
Retraitements						
Modification du régime						
Provisions à la clôture de l'exercice	92	71	5 449	3 715	696	685
Réconciliation SORIE						
SORIE Ouverture			1 225	1 502		
Mouvement de l'année			(1 480)	(277)		
SORIE à la clôture de l'exercice	0	0	(255)	1 225	0	0

Hypothèses actuarielles principales							
Taux d'actualisation		3,25%	3,00%	3,25%	3,00%	3,25%	3,00%
Taux de rendement des actifs financiers		3,25%	3,00%	3,25%	3,00%	3,25%	3,00%
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)		3,00%	4,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Taux d'inflation		2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Nombre de salariés		3	3	3658	4032	3658	4032
Durée résiduelle d'activité				19	19	19	19
Taux de charges patronales	-Siège			46,00%	39,50%	46,00%	39,50%
	-Magasins			43,00%	39,50%	43,00%	39,50%
Âge de départ à la retraite				TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN

Les taux de rotation du personnel retenus sont définis de la manière suivante :

Pour Entrepôts COMPANS et Entrepôts Lingerie

(concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		6,50 %
35 ans	44 ans	3,50 %
45 ans	54 ans	3,00 %
55 ans	et +	0,00 %

Pour ELAN INDUSTRIE

(concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 44ans		4,00 %
45 ans	54 ans	1,00 %
55 ans	et +	0,00 %

Pour les autres sociétés

Cadres ne travaillant pas en magasin

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		13,2%
35 ans	59 ans	5,0%
60 ans	et +	0,00 %

Non Cadres ne travaillant pas en magasin

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		11,0%
30 ans	49 ans	6,1%
50 ans	et +	0,00 %

Salariés travaillant en magasin - hors hôtesses

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		14,3%
30 ans	39 ans	7,2%
40 ans	44 ans	3,3%
45 ans	49 ans	2,8%
50 ans	54 ans	2,2%
55 ans	59 ans	1,1%
60 ans	et +	0,00 %

Hôtesses

Classes d'ancienneté		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		38,5%
30 ans	39 ans	11,0%
40 ans	54 ans	6,1%
55 ans	59 ans	2,2
60 ans	et +	0,00 %

Note 16.2.6. Régime de retraite supplémentaire

<i>en milliers d'Euros</i>	France	
	2013	2012
Evolution de l'engagement		
Engagement à l'ouverture	14 994	25 109
Coût des services rendus	466	412
Charge d'intérêt	365	445
(Pertes) et gains actuariels	(1 612)	1 299
Cotisations versées par les salariés		
Prestations payées	(218)	(13 378)
Acquisition		
Cession		
Modification du régime		1 107
Transfert intra-groupe		
Réduction du régime		
Liquidation du régime		
Autres		
Ecart de change		
Engagement à la clôture	13 995	14 994
Evolution de la juste valeur des actifs		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	(3 338)	(11 798)
Cotisations versées par l'employeur		(4 633)
Cotisations versées par les salariés		
Prestations payées		13 162
Rendement réel des actifs	(99)	(175)
(Pertes) et gains actuariels	29	106
Acquisition		
Cession		
Autres		
Ecart de change		
Juste valeur des actifs à la clôture	(3 408)	(3 338)
Charge de l'exercice		
Coût des services rendus	466	412
Charge d'intérêt	365	445
Rendement réel des actifs	(99)	(175)
Amortissement des services passés		
Amortissement des (pertes) et gains actuariels		1 107
Gains/(pertes) de liquidation		
Gains/(pertes) de réduction		
Autres		
(Charge)/Produit de retraite de l'exercice	732	1 788
Evolution de la provision		
(Provision) / Actif à l'ouverture	11 656	12 943
Charge de l'exercice	732	1 788
Prestations payées par l'employeur	(218)	(4 849)
Cotisation au fonds versées par l'employeur		
Autres ajustements (acquisition, cession, ...)		
Reconnaissance des écarts de l'année en résultat global	(1 583)	1 773
Ecart de change		
Transfert intra-groupe		
(Provision)/Actif de fin d'exercice	10 587	11 656
Reconciliation de l'engagement financé et de la provision		
Engagements à la clôture	13 995	14 994
Juste valeur des actifs à la clôture	(3 408)	(3 338)
(Engagement)/surplus net	10 587	11 656
Pertes/(gains) actuariels non reconnus	0	0
Services passés non reconnus		0
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	0	0
(Provision)/Actif de fin d'exercice	10 587	11 656
Réconciliation Résultat Global		
à ouverture	16 061	14 287
Mouvements de l'année	(1 583)	1 773
Résultat global Clôture	14 478	16 061

Les autres hypothèses d'évaluation du régime supplémentaires sont :

Hypothèses d'évaluation			
Taux d'actualisation		3,25%	3,00%
Taux de rendement des actifs financiers		3,25%	3,00%
Taux d'inflation		2,00%	2,00%
Evolution des salaires			
	jusqu'à 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
	+ 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
Taux d'intérêt technique sur l'achat de rente viagère		1,25%	1,50%
Taux de cotisation ARRCO		6,00%	6,00%
Taux de cotisation AGIRC		16,00%	16,00%
Salaire de début de carrière		1,2 fois le PASS historique	1,2 fois le PASS historique
Taux de croissance du PASS		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Evolution de la valeur du point (ARRCO/AGIRC)		Inflation - 0,25%	Inflation - 0,25%
Evolution du salaire de référence (ARRCO/AGIRC)		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Paramètres démographiques			
Age de début d'activité		23 ans	23 ans
Age de la retraite		Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)	Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)
Table de survie en activité		TH 04-06 /TF 04-06	TH 04-06 /TF 04-06
Table de survie en retraite		TPGH05 / TPGF05	TPGH05 / TPGF05
Taux de revalorisation des rentes		1,25%	1,50%
Chargement sur les rentes		2,00%	2,00%
Réversibilité		60%	60%
Age du conjoint		Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans	Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans
Périodicité de la rente		Trimestrielle	Trimestrielle
Terme		Echu	Echu
Nombre de bénéficiaires		91	103
Durée résiduelle d'activité		9	9
Taux de rotation			
	jusqu'à 30 ans	13%	13%
	30 - 35 ans	10%	10%
	35 - 40 ans	5%	5%
	40 - 50 ans	2%	2%
	+ 50 ans	0,00%	0,00%

Pour la France, la sensibilité de l'engagement à une variation de taux est la suivante :

Taux	en milliers d'euros		
	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
2013			
3,00%	5 638	712	14 565
3,25%	5 449	696	13 995
3,50%	5 269	682	13 458
2012			
2,75%	3 827	698	15 503
3,00%	3 715	685	14 994
3,25%	3 609	671	14 516

NOTE 17 - ENDETTEMENT FINANCIER

NOTE 17.1. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net du Groupe s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	127 500	160 000
Contrats de location financement	52 041	56 298
Crédits à court terme et découverts bancaires	690	2 154
Autres dettes à caractère financier	6 868	6 849
Intérêts courus	1 020	995
Moins coûts de mise en place de financements	(6 663)	(7 226)
Total dette financière brute	181 456	219 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(77 300)	(118 422)
Endettement financier net	104 156	100 648

NOTE 17.2. ANALYSE DE LA DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVISE DE REMBOURSEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Euros	176 113	213 436
Dollars US		
Yuan	5 344	5 634
Autres devises		
Total dette financière brute	181 456	219 070

NOTE 17.3. PRINCIPAUX EMPRUNTS ET LIGNES DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2013, la dette du Groupe Etam est principalement constituée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal 2012 », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen » et de contrats de location financement.

Le 12 décembre 2012, ETAM Finances a signé avec ses partenaires bancaires un nouveau contrat de crédit multilatéral d'une durée de quatre ans, assorti d'une option d'extension pour un an supplémentaire.

Ce crédit, dit « Club Deal 2012 » porte sur un montant de 250,0 M€. Il finance les besoins généraux du Groupe, et a refinancé le crédit multilatéral de 245,0 M€ signé en 2009 ainsi que le crédit amortissable de 50,0 M€ signé en 2010, qui ont été tous deux remboursés en totalité le 12 décembre 2012. Ce Club Deal 2012 a permis au Groupe Etam d'allonger la maturité de sa dette.

Dans le cadre de ce Club Deal 2012, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé, le ratio d'endettement financier et le ratio de couverture des frais financiers) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

En juillet 2011, Etam Finances a procédé à l'émission d'un placement privé pour 40,0 M€ sous la forme d'un « Schuldscheindarlehen ». Cet emprunt in-fine de maturité 5 ans a été mis en place pour 8,5 M€ à taux fixe et 31,5 M€ à taux variable. Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal 2012.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 52,0 M€.

En 2012, le Groupe Etam a procédé à la mise en place d'un crédit bail de 11,0 M€ portant sur son entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

En 2010, le Groupe Etam avait également procédé à la mise en place d'un crédit bail amortissable sur 12 ans, portant sur son siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

NOTE 17.4. ÉCHÉANCIER DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le tableau ci-dessous indique l'échéancier de l'ensemble des lignes de financements mobilisables, mises à disposition du Groupe Etam.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montants autorisés au</i>			
	<i>31/12/2013</i>	Moins de 1 an	1 à 3 ans	Au-delà
Lignes bancaires moyen-long terme	127 500	12 500	65 000	50 000
Contrats de location-financement	52 041	4 399	8 555	39 087
Crédits à court terme Europe	0	0		
Crédits à court terme Chine	20 348	20 348		
Découverts et lignes non confirmées	17 500	17 500		
Total	217 389	54 747	73 555	89 087

NOTE 17.5. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

La valeur actualisée de l'ensemble des loyers futurs dus au titre des contrats de location-financement selon la norme IAS 17 est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013		31/12/2012	
	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux
A moins d'1 an	5 187	4 399	5 301	4 257
A plus d'1 an mais moins de 5 ans	20 081	17 497	20 831	17 374
A plus de 5 ans	31 834	30 145	37 467	34 667
Total des paiements minimaux	57 102	52 041	63 598	56 298
Montant des intérêts inclus dans les paiements minimaux	(5 061)		(7 300)	
Valeur actuelle des paiements minimaux	52 041	52 041	56 298	56 298

NOTE 17.6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉ

Note 17.6.1. Risque de liquidité

Le financement bancaire d'un montant de 250 M€ mis en place en décembre 2012 et de maturité 4 ans, avec une option d'extension d'un an supplémentaire, inclut des remboursements du principal à chaque date anniversaire à hauteur de 12,5 M€, venant en sus des intérêts.

Après exercice de l'option d'extension, le Club Deal a pour échéance le 12 décembre 2017.

Le placement privé de type «Schuldscheindarlehen» est quant à lui remboursable en juillet 2016.

Ces deux financements deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits dans la note 17.3.

Les encours de location-financement sont principalement formés d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy mis en place en décembre 2010 pour 52 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans en décembre 2012 pour 11 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Ces financements et leurs profils de remboursements apparaissent aujourd'hui suffisants pour assurer la liquidité du Groupe Etam.

L'exigibilité des encours de la dette financière brute au 31 décembre 2013 est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Encours au 31/12/2013</i>	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	127 500	12 500	65 000	50 000	0
Contrats de location financement	52 041	4 399	8 555	8 942	30 145
Crédits court terme et découverts	690	690			
Autres dettes à caractère financier	6 868	949	1 190	3 211	1 518
Intérêts courus	1 020	1 020			
Coûts de mise en place de financement	(6 663)	(1 455)	(2 910)	(1 619)	(679)
Total dette financière brute	181 456	18 103	71 835	60 534	30 984

Le risque de liquidité du Groupe s'analyse en intégrant, outre les échéances contractuelles des dettes financières et les intérêts associés, les autres passifs financiers, principalement les dettes fournisseurs.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2013 s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts estimés) :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur comptable au 31/12/2013	flux de trésorerie associés	< 1an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Passifs Financiers non dérivés						
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	127 500	(144 804)	(16 065)	(73 713)	(55 026)	0
Contrats de location-financement	52 041	(57 102)	(5 187)	(9 989)	(10 093)	(31 834)
Crédits à court terme et découverts bancaires	690	(690)	(690)	0	0	0
Autres dettes à caractère financier et intérêts courus	7 888	(7 888)	(1 969)	(1 190)	(3 211)	(1 518)
Coûts de mise en place de financement	(6 663)	6 664	1 455	2 910	1 620	679
Dettes fournisseurs et autres crédettes	244 290	(244 290)	(244 290)			
Total Passifs Financiers non dérivés	425 746	(448 110)	(266 746)	(81 982)	(66 710)	(32 673)
Passifs Financiers dérivés						
Swaps de taux d'intérêts utilisé comme couverture	4 908	(4 908)	(3 140)	(1 806)	38	0
Contrats de change à terme utilisés comme couverture :						
- Sortie de trésorerie (-)	4 578	(4 578)	(4 578)			
-Entrées de trésorerie (+)						
Total Passifs Financiers dérivés	9 487	(9 487)	(7 719)	(1 806)	38	0

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'inscrivent dans le cours normal du cycle d'exploitation du Groupe.

Note 17.6.2. Risque de marché

Le Groupe utilise divers instruments financiers dérivés fermes ou optionnels afin de couvrir son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2013, les dérivés de change et de taux éligibles à la comptabilité de couverture couvrent respectivement des achats futurs en devises et des flux d'intérêts futurs sur la dette. Ces dérivés figurent soit à l'actif du bilan au poste « instruments dérivés actifs », soit au passif du bilan au poste « instruments dérivés passif ».

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	Dont		2012	Dont	
		Taux d'intérêt	Change		Taux d'intérêt	Change
Dérivés actifs	(166)	(67)	(99)	(137)	0	(137)
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat			0			-
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	(166)	(67)	(99)	(64)		(64)
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	0		0	(73)		(73)
Dérivés passifs	9 777	4 908	4 869	10 799	8 546	2 253
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	290		290	141		141
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	8 012	4 908	3 104	10 078	8 546	1 532
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	1 475		1 475	579		579
Total	(9 943)	(4 975)	(4 968)	(10 936)	(8 546)	(2 390)

Les dérivés de couverture de change ont une échéance inférieure à un an.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché tenant compte de données de marché observables. Au 31 décembre 2013, les ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Le Groupe bénéficie d'accord de compensation sur ses instruments dérivés. Ces accords prévoient en cas de défaillance du Groupe ou des établissements financiers avec lesquels il contracte une compensation entre les justes valeurs actives et passives des instruments financiers dérivés présentées au bilan.

L'impact résultant des accords de compensation n'est pas matériel pour le Groupe au 31 décembre 2013.

Note 17.6.2.1. Risque de change

Exposition au risque de change

Sur les transactions :

L'exposition au risque de change du Groupe résulte principalement des achats en dollars américains réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances du Groupe pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains au 31 décembre 2013 est de 175 MUSD afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours en dollar américain.

Cet encours s'élevait à 158 MUSD au 31 décembre 2012.

Le Groupe est par conséquent exposé aux futures fluctuations de la parité euro/dollar américain dont une évolution défavorable à l'euro pourrait avoir un impact négatif sur ses marges.

Sur l'état de la situation financière :

<i>en millions d'euros</i>	2013	2 012
Créances clients	1 360	1 837
Trésorerie et équivalents trésorerie	2 096	5 106
Dettes fournisseurs	(29 313)	(33 240)
Exposition brute sur l'état de la situation financière	(25 858)	(26 297)
Instruments dérivés de couverture	29 313	33 240
Exposition nette sur l'état de la situation financière	3 456	6 944

Analyse de la sensibilité

Une augmentation (diminution) de l'euro, par rapport au Dollar US au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en monnaie étrangère et une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Cette analyse est effectuée sur la base des variations des cours de change que le Groupe estime comme raisonnablement possibles à la date de clôture. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes et les impacts des ventes et achats prévisionnels ont été ignorés.

Une variation du dollars US de +/- 10% aura les impacts suivants :

<i>en millions d'euros</i>	2013		2012	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Capitaux propres	9 488	(15 975)	7 742	(7 742)
Résultat	1 655	(5 234)	3 562	(4 134)

Note 17.6.2.2. Risque de taux d'intérêt

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2013, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 m€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} décembre 2011 à échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20 m€.
- Swaps payeur de taux d'intérêt fixe contre Euribor 3 mois en départ décalé 4 juillet 2016 et échéance 3 juillet 2017 pour un montant total de 35M€
- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9.7 m€, amortissable.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2013, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

	Autres éléments du résultat global		Résultat	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instrument à taux variable	0	0	(746)	746
Swap de taux d'intérêt	2 235	(2 295)	733	(733)
sensibilité au flux de trésorerie net	2 235	(2 295)	(13)	13

Au 31 décembre 2012, le Groupe avait mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 m€ jusqu'au 1er juillet 2016.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1er décembre 2011 de durée résiduelle de 6 et 9 ans pour un notionnel total de 20 m€.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2012, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

	Autres éléments du résultat global		Résultat	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instrument à taux variable	0	0	(769)	769
Swap de taux d'intérêt	2 567	(2 637)	700	(700)
sensibilité au flux de trésorerie net	2 567	(2 637)	(69)	69

Note 17.6.3. Classification comptable et valeur de marché des instruments financiers

Justes valeurs versus valeurs comptables

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable dans l'état de situation financière :

31/12/2013		ventilation par classification comptable						
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au Coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Actif non courant								
Actifs financiers non courants	19 146	19 146		468	18 678			
Actif courant								
Avances et acomptes versés	3 477	3 477			3 477			
Créances clients	78 656	78 656			78 656			
Autres créances	19 915	19 915			19 915			
Instruments dérivés actifs	167	167					167	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 300	77 300	8 985		68 316			
Passif non courant								
Emprunts et dettes financières à long terme	163 353	163 353				163 353		
Passif courant								
Dettes fournisseurs	244 290	244 290				244 290		
Dettes sociales et fiscales	63 648	63 648				63 648		
Autres dettes	48 635	48 635				48 635		
Instruments dérivés passifs	9 776	9 776					9 487	290
Crédits à court terme et banques	18 104	18 104				18 104		

31/12/2012		ventilation par classification comptable						
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au Coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Actif non courant								
Actifs financiers non courants	22 206	22 206		781	21 425			
Actif courant								
Avances et acomptes versés	3 952	3 952			3 952			
Créances clients	82 472	82 472			82 472			
Autres créances	21 299	21 299			21 299			
Instruments dérivés actifs	(136)	(136)					(136)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118 422	118 422	32 562		85 861			
Passif non courant								
Emprunts et dettes financières à long terme	200 123	200 123				200 123		
Passif courant								
Dettes fournisseurs	248 661	248 661				248 661		
Dettes sociales et fiscales	65 100	65 100				65 100		
Autres dettes	40 898	40 898				40 898		
Instruments dérivés passifs	10 798	10 798					10 657	141
Crédits à court terme et banques	18 948	18 948				18 948		

Méthode de valorisation des instruments financiers

Au 31 décembre 2013, les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- Les valeurs mobilières de placement : la valeur de marché a été déterminée sur la base du dernier cours connu au 31 décembre 2013 ;
- Les autres actifs financiers non dérivés : les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché ;
- Les instruments financiers dérivés : la valeur de marché a été calculée à l'aide des méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché en date de clôture.

Hierarchie de la juste valeur

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation) et s'appuie sur cette classification, en conformité

avec les normes comptables internationales, pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur par résultat en date d'arrêté :

- Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif;
- Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ;
- Catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

	31/12/2013	Hierarchie des justes valeurs		
	Valeur comptable	Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2	Catégorie de niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actif non courant				
Actifs financiers non courants	468			468
Actif courant				
Avances et acomptes versés				
Créances clients	-			
Autres créances	-			
Instruments dérivés actifs	167		167	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 985	8 985		
Passif non courant				
Emprunts et dettes financières à long terme	-			
Passif courant				
Dettes fournisseurs				
Dettes sociales et fiscales	-			
Autres dettes	-			
Instruments dérivés passifs	9 776		9 776	
Crédits à court terme et banques	-			

	31/12/2012	Hierarchie des justes valeurs		
	Valeur comptable	Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2	Catégorie de niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actif non courant				
Actifs financiers non courants	781			781
Actif courant				
Avances et acomptes versés				
Créances clients	-			
Autres créances	-			
Instruments dérivés actifs	(136)		(136)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 562	32 562		
Passif non courant				
Emprunts et dettes financières à long terme	-			
Passif courant				
Dettes fournisseurs				
Dettes sociales et fiscales	-			
Autres dettes	-			
Instruments dérivés passifs	10 798		10 798	
Crédits à court terme et banques	-			

NOTE 17.7. PASSIFS ÉVENTUELS ET AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Note 17.7.1. Engagements au titre des contrats de location simple

Certaines sociétés du Groupe sont locataires d'ensembles immobiliers et/ou d'équipements selon des contrats de location simple irrévocables, d'une durée supérieure à un an, et pouvant comporter une clause d'indexation des loyers.

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum futur pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
A moins d'un an	79 795	77 165
Entre un an et cinq ans	104 399	94 573
A plus de cinq ans	6 778	6 033
Total	190 972	177 771

Note 17.7.3. Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les salariés des sociétés françaises du Groupe bénéficient d'un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur 6 ans, et plafonné à 120 heures. Toute action de formation effectuée dans le cadre du DIF vient s'imputer sur le capital acquis.

Le volume d'heures de formation acquises par les salariés et non consommées au 31 décembre 2013 s'élève à 282 072 heures. Il était de 264 070 heures au 31 décembre 2012.

Note 17.7.4. Autres engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013				2012			
	Echéancier			Total	Echéancier			Total
	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans		- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	
Engagements donnés	3 347	321	1 438	5 106	6 324	782	1 447	8 553
- Garanties solidaires accordées dans le cadre de cessions de droits au bail ou de fonds de commerce	0	0	-	0	0	0	-	0
- Autres engagements donnés	3 347	321	1 438	5 106	6 324	782	1 447	8 553
Engagements reçus	390	3 785	3 408	7 583	532	1 927	4 751	7 210
- Nantissements en garantie de stock en dépôt	270	3 725	3 308	7 302	452	1 827	4 591	6 870
- Autres engagements reçus	120	60	100	280	80	100	160	340

Le Groupe a mis en place toutes les procédures nécessaires afin d'identifier les engagements hors bilan et en effectuer le contrôle ainsi que pour identifier les nantissements au titre de l'exploitation ou du financement.

NOTE 18- AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Avances et acomptes sur commandes	6 702	0	6 702	5 199	0	5 199
Fournisseurs d'immobilisations	18 004	0	18 004	14 779	0	14 779
Comptes courants créditeurs	118	0	118	(0)	0	(0)
Produits constatés d'avance	4 621	51	4 672	3 909	0	3 909
Dettes diverses	19 018	122	19 139	16 106	906	17 012
Total	48 462	173	48 635	39 992	906	40 898

Dans les produits constatés d'avance, et en application de l'interprétation IFRIC 13 sur les programmes fidélité accordés à la clientèle, le montant du chiffre d'affaires non reconnu

immédiatement en résultat s'élève à 3 958,5 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et à 3 310,3 milliers d'euros au 31 décembre 2012

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 19 - INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de détermination des secteurs opérationnels présentés sont décrits en Note 2.24.3. Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers. Les informations concernant les résultats de chacun des deux divisions stratégiques présentées sont incluses dans les tableaux ci-après.

La performance est évaluée sur la base du Résultat Opérationnel Courant avant impôt et de l'EBITDA du secteur tels qu'ils apparaissent dans le reporting interne qui est examiné par la Gérance. La Gérance utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe		Chine		Consolidé	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Chiffre d'affaires externe	803 677	778 233	411 552	438 727	1 215 229	1 216 960
Chiffre d'affaires inter secteurs						
Chiffre d'affaires total	803 677	778 233	411 552	438 727	1 215 229	1 216 960
Marge Brute	480 431	468 307	223 390	244 384	703 821	712 691
Coûts de distribution	(388 846)	(394 971)	(221 253)	(230 416)	(610 100)	(625 387)
Charges administratives	(36 344)	(35 073)	(12 790)	(12 727)	(49 134)	(47 800)
Autres produits d'exploitation	8 361	13 473	2 133	1 653	10 494	15 126
Autres charges d'exploitation	(4 819)	(12 169)	(1 255)	(1 418)	(6 074)	(13 587)
Résultat opérationnel courant	58 782	39 566	(9 775)	1 477	49 007	41 043
EBITDA	90 152	65 118	10 730	35 298	100 882	100 416
Autres produits opérationnels	12 698	4 423	0	0	12 698	4 423
Autres charges opérationnelles	(16 665)	(12 823)	0	0	(16 665)	(12 823)
Résultat opérationnel	54 815	31 166	(9 775)	1 477	45 040	32 643
Résultat financier	(11 102)	(10 425)	377	833	(10 725)	(9 592)
Charge d'impôt	(16 692)	(7 245)	2 011	(659)	(14 680)	(7 905)
Quote part résultat ME	0	(1 558)	0		0	(1 558)
Résultat net des activités poursuivies	27 022	11 938	(7 387)	1 651	19 635	13 589
Activités arrêtées ou en cours de cession	0	(750)	0		0	(750)
Résultat net de l'ensemble consolidé	27 022	11 188	(7 387)	1 651	19 635	12 839
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>						
Actifs sectoriels	731 014	741 799	261 572	274 344	992 586	1 016 143
Passifs sectoriels	535 503	556 192	142 661	147 355	678 164	703 547
Investissements incorporels	8 250	5 217	888	1 223	9 138	6 440
Investissements corporels	23 495	13 494	21 098	20 799	44 593	34 293
Amortissements	(27 025)	(30 649)	(19 026)	(19 127)	(46 051)	(49 776)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	6 015	(7 636)	0	0	6 015	(7 636)
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	(12 955)	(7 871)	(1 255)	(1 418)	(14 210)	(9 289)

NOTE 19.1. DÉTAIL DU SECTEUR OPÉRATIONNEL EUROPE

La Gérance s'appuie notamment sur l'analyse des performances de l'activité de ses marques ETAM et 123 en Europe pour optimiser l'allocation des ressources nécessaires à son développement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Marque ETAM Europe		Marque 123		Fonctions centrales, immobilières et éliminations		Total Europe	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Chiffre d'affaires externe	644 230	622 013	159 447	156 220	0	0	803 677	778 233
Chiffre d'affaires inter secteurs							0	0
Chiffre d'affaires total	644 230	622 013	159 447	156 220	0	0	803 677	778 233
Marge Brute	381 508	370 214	96 654	95 120	2 269	2 973	480 431	468 307
Coûts de distribution	(312 562)	(314 663)	(86 685)	(90 042)	10 401	9 733	(388 846)	(394 971)
Charges administratives	(28 319)	(25 858)	(6 540)	(6 036)	(1 486)	(3 179)	(36 344)	(35 073)
Autres produits d'exploitation	3 432	3 214	536	4 942	4 394	5 317	8 361	13 473
Autres charges d'exploitation	(3 597)	(9 182)	(695)	(1 866)	(527)	(1 121)	(4 819)	(12 169)
Résultat opérationnel courant	40 463	23 725	3 270	2 118	15 050	13 723	58 782	39 566
EBITDA	63 024	47 558	6 205	2 224	20 923	15 337	90 152	65 118
Autres produits opérationnels	11 684	909	982	3 424	32	90	12 698	4 423
Autres charges opérationnelles	(15 583)	(8 829)	(951)	(3 686)	(131)	(308)	(16 665)	(12 823)
Résultat opérationnel	36 563	15 805	3 301	1 856	14 951	13 504	54 815	31 166
Résultat financier							(11 102)	(10 425)
Charge d'impôt							(16 692)	(7 245)
Quote part résultat ME	0	(1 558)					0	(1 558)
Résultat net des activités poursuivies							27 021	11 938
Activités arrêtées ou en cours de cession	0	(750)					0	(750)
Actifs sectoriels non courants	260 817	263 507	59 742	61 690	188 582	184 654	509 141	509 851

NOTE 19.2. RÉCONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

Le total des actifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des actifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Droit au bail et assimilés	239 881	0	239 881	236 660	0	236 660
Logiciels	3 597	1 772	5 370	4 312	1 458	5 770
Marques et licences	1 178	0	1 178	1 178	0	1 178
Autres immobilisations incorporelles	1 058	134	1 192	1 591	43	1 633
Total immobilisations incorporelles	245 714	1 906	247 620	243 741	1 500	245 241
Terrains	51 788	0	51 788	50 148	0	50 148
Constructions	140 512	0	140 512	142 525	0	142 525
Agencements magasins	27 680	21 931	49 611	29 590	20 502	50 092
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 785	274	3 060	1 999	292	2 290
Autres immobilisations corporelles et en cours	7 177	5 235	12 412	5 921	5 841	11 762
Total immobilisations corporelles	229 942	27 440	257 382	230 182	26 635	256 817
Ecarts d'acquisition	4 197	0	4 197	4 197	0	4 197
Participations dans les entreprises associées		0	0		0	0
Actifs financiers non courants	19 146	0	19 146	22 206	0	22 206
Actifs d'impôts différés	10 142	18 352	28 494	9 526	14 546	24 072
Total actif sectoriels non courants	509 141	47 698	556 839	509 851	42 681	552 532
Stocks et en-cours	121 123	107 772	228 895	105 742	112 790	218 532
Avances et acomptes versés	1 527	1 950	3 477	2 037	1 956	3 993
Créances clients	28 497	50 161	78 658	26 096	56 377	82 473
Autres créances	15 701	4 214	19 915	17 664	3 661	21 325
Actifs d'impôts exigibles	9 233	950	10 183	868	56	924
Charges constatées d'avance	15 999	1 155	17 153	16 884	936	17 820
Instruments dérivés actifs	167	0	167	(136)	0	(136)
Trésorerie et équivalents trésorerie	29 626	47 674	77 300	62 534	55 887	118 421
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0	259	0	259
Total actif sectoriels courants	221 873	213 875	435 747	231 948	231 663	463 611
Total actif	731 014	261 572	992 586	741 799	274 344	1 016 143

Le total des passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des passifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Provisions pour risques et charges non courantes	17 595	0	17 595	12 105	0	12 105
Emprunts et dettes financières à long terme	158 952	4 401	163 353	195 108	5 015	200 123
Passifs d'impôts différés	93 155	0	93 155	91 582	0	91 582
Total des Passifs sectoriels non courants	269 703	4 401	274 104	298 795	5 015	303 809
Provisions pour risques et charges courantes	7 140	0	7 140	10 373	0	10 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 015	112 275	244 290	128 831	119 830	248 661
Passifs d'impôt exigible	11 587	881	12 468	2 647	1 696	4 343
Dettes sociales et fiscales	55 638	8 010	63 648	57 483	7 617	65 100
Autres dettes	32 484	16 151	48 635	28 321	12 579	40 900
Instruments dérivés passifs	9 776	0	9 776	10 798	0	10 798
Crédits à court terme et banques	17 161	943	18 104	18 328	619	18 947
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue	0	0	0	616	0	616
Total des Passifs sectoriels courants	265 801	138 260	404 060	257 397	142 341	399 738
Total Passif	535 503	142 661	678 164	556 192	147 355	703 547

NOTE 20 - CHARGES PAR NATURE DANS LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Loyers et charges locatives	207 032	217 371
Impôts et taxes	12 703	13 114
Charges de personnel	251 831	254 958
Autres charges	177 379	180 309
TOTAL	648 945	665 751

NOTE 21 - DOTATIONS ET REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	2013	2012	2013	2012
Ecart d'acquisition		797	0	0
Immobilisations incorporelles – amortissements	3 604	4 419	0	0
Immobilisations incorporelles – pertes de valeur	921	920	400	0
Immobilisations corporelles – amortissements	42 444	45 367	0	0
Immobilisation corporelles – pertes de valeur	4 616	10 653	11 152	4 734
Actif financiers non courants	0	0	0	0
Stocks	25 440	33 343	23 291	24 160
Autres actifs courants	911	934	411	577
Autres risques et charges	5 275	6 394	4 687	6 776
Total	83 211	102 827	39 941	36 247

NOTE 22 - DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Revenus immobiliers locatifs externes	3 818		3 818	3 246	0	3 246
Plus ou (moins) values sur cessions d'actifs non courants	2 183	3 891	(1 708)	6 339	5 655	684
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	2 825	2 171	653	3 873	7 920	(4 047)
Autres produits (charges) nets	1 668	12	1 656	1 668	11	1 657
Total	10 494	6 074	4 420	15 126	13 587	1 539

NOTE 23 - CALCUL DE L'EBITDA

<i>(en milliers d'euros)</i>		2013		2012	
Résultat opérationnel Courant	(a)	49 007		41 043	
		Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
Goodwill		0		797	0
Immobilisations incorporelles - amortissements		3 604		4 419	0
Immobilisations incorporelles - pertes de valeur		921	400	920	0
Immobilisations corporelles - amortissements		42 444		45 367	0
Immobilisations corporelles - pertes de valeur		4 616	11 152	10 653	4 734
Perte de valeur (P&L opérationnel)		(3 366)	(8 728)	(4 450)	(862)
Sous total amortissements et pertes de valeur	(b)	45 395		53 834	
Dépréciation des stocks		25 440	23 291	33 343	24 160
Autres actifs circulants		911	411	934	577
Sous total dotations nettes pour dépréciation	(c)	2 649		9 540	
Provisions pour risques et charges		5 275	4 687	6 394	6 776
Provisions pour risques et charges (résultat opérationnel)		(1 391)	(3 425)	(2 898)	(585)
Provisions pour risques et charges (résultat financier)		(490)		(609)	
Provisions pour impôt (comptabilisées en charge d'impôt)				0	
Sous total Provisions pour Risques et Charges	(d)	2 132		(3 304)	
Plus ou (moins) values de cession des actifs non courants	(e)		(1 701)	697	697
EBITDA = (a) + (b) + (c) + (d) - (e)	(f)	100 884		100 416	

NOTE 24 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Coûts de restructuration	4 296	5 436	(1 141)	4 423	9 471	(5 047)
Dépréciation travaux gros-œuvre Rivoli et coûts de fermeture	8 402	8 318	84	3 352	3 352	(3 352)
Coûts de transformation du parc Etam	0	2 910	(2 910)			0
Total	12 698	16 665	(3 967)	4 423	12 823	(8 399)

Dépréciation des installations et travaux gros œuvre du magasin ETAM de la rue de Rivoli

Le magasin Rivoli ETAM a été fermé au cours du 1er semestre 2013 conformément à la décision de la Gérance prise en décembre 2012.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration s'élevaient à 1 141 milliers d'euros au 31 décembre 2013 contre 5 047 milliers d'euros l'année dernière et traduisent la poursuite de la mise en œuvre de la décision du Groupe d'adapter sa structure opérationnelle, en Europe, à la conjoncture économique actuelle. Les coûts de cette réorganisation ont été comptabilisés dans les charges non récurrentes pour une meilleure lecture de la performance opérationnelle du Groupe.

Transformation du parc Etam

Le Groupe a décidé de mettre en œuvre un ambitieux plan de transformation en modifiant significativement le format et la structure des magasins de la marque Etam à la fois pour Etam Lingerie et Etam Prêt à porter. Ce plan, qui prévoit la création de nouvelles catégories de

produits, aura pour conséquence une augmentation de la surface des magasins Etam Lingerie et une diminution de la surface des magasins Etam Prêt-à-porter. Ces changements de surface et structure seront réalisés par des échanges de magasins entre les deux enseignes, des déménagements et des rénovations. La mise en œuvre de ce plan va entraîner en 2014 des mises au rebut anticipées d'agencements de magasins qui ont été provisionnées à hauteur de 2 910 milliers d'euros dans les charges non récurrentes pour une meilleure lecture de la performance opérationnelle du Groupe.

NOTE 25 - RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Intérêts sur emprunts bancaires	(8 981)	(10 375)
Intérêts sur location financement	(1 071)	(1 166)
Produits sur cession des VMP	410	650
Charges sur cession des VMP	(17)	(3)
Coût de la dette	(9 660)	(10 894)
Gains de change	2 007	4 430
Juste valeur des instruments dérivés	134	0
Effets de l'actualisation des actifs et passifs	0	1 732
Produits de cession d'immobilisations financières	302	(32)
Autres produits financiers	79	62
Total autres produits financiers	2 522	6 192
Pertes de change	(1 157)	(1 459)
Juste valeur des instruments dérivés	(985)	(2 394)
Charges d'intérêts liées aux engagements de retraite	(490)	(609)
Valeur comptable des autres actifs financiers cédés	(625)	(2)
Autres charges financières	(329)	(426)
Total autres charges financières	(3 586)	(4 890)
Résultat financier	(10 724)	(9 592)

NOTE 26 - IMPÔTS

NOTE 26.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Impôt exigible	(13 182)	(11 943)
Impôts différés	3 355	8 983
CVAE	(4 854)	(4 945)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	0	0
Charge d'impôt de l'exercice	(14 681)	(7 905)
Résultat avant impôt des activités poursuivies	34 316	21 495
Taux facial d'impôt du Groupe rapporté au résultat avant impôt des activités poursuivies	42,8%	36,8%

A- Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les

différents pays. Depuis le 1^{er} janvier 2000, la Société Etam développement a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 233 A du Code général des impôts pour elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%.

B- Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.15. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû. Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

Pour les exercices clos entre le 31 décembre 2011 et le 30 décembre 2015, la loi de finances rectificative pour l'exercice 2011 modifiée par la loi de finance 2013 a instauré une contribution exceptionnelle égale à 5% de l'impôt de base dû par les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

La loi de finance pour 2014 a porté le taux de cette contribution exceptionnelle de 5% à 10,7%, cette mesure s'applique aux exercices clos à compter du 31 décembre 2013.

Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré aussi de 1,67% à 3,57 % pendant cette période pour atteindre 38,0%, ce taux était de 36,10% au 31 décembre 2012.

C- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E)

En France, la loi de finances pour 2010 a introduit une nouvelle taxe : la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Par cohérence avec le traitement de taxes analogues au sein du Groupe, la CVAE a été qualifiée par le Groupe d'impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12. En conséquence, elle est comptabilisée en « impôt sur le résultat ».

NOTE 26.2. INTÉGRATION FISCALE : ÉCONOMIE D'IMPÔT RÉALISÉE PAR LE GROUPE ET LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Impôt dû par les sociétés si elles étaient imposées séparément	14 440	12 650
Impôt dû par le Groupe	(6 841)	(1 960)
Economie (charge) d'impôt effective de l'exercice	7 599	10 690
Liste des sociétés intégrées fiscalement		
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	0	0
ETAM SAS	0	0
ELAN INDUSTRIES SAS	0	0
NORTEX SAS	0	0
SARL ENTREPOTS COMPANS	0	0
ENTREPOTS LINGERIE	0	0
123 SAS (ex. Financière Jaurès SAS)	0	0
ETAM DESTOCK (ex. Financière Barbusse SAS)	0	0
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	0	0
ETAM FORMATION SAS	0	0
ETAM SCE	0	0
ETAM PRÊT A PORTER (ex. Sci Nimelyon)	0	0
ETAM LINGERIE SAS	0	0
UNDIZ SAS	0	0
COVI DEUX SAS	0	0
Nombre de sociétés intégrées	15	15

NOTE 26.3. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Résultat net des activités poursuivies	19 635	13 590
Impôt exigible	(13 182)	(11 943)
Impôts différés	3 355	8 983
CVAE	(4 854)	(4 945)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	0	0
Résultat des activités poursuivies avant impôt	34 316	21 495
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Elimination des résultats internes	127	(66)
Dépréciation d'actifs non déductibles	0	0
Autres	(3 138)	(3 741)
Total des différences permanentes (charges non déductibles)	(3 011)	(3 807)
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit	(90)	1588
Résultat taxable des activités poursuivies au taux courant	31 215	19 276
Taux courant d'impôt en France	38,00%	36,10%
Impôt (théorique) au taux courant français	(11 862)	(6 959)
Effets sur l'impôt théorique :	-	-
- du différentiel de taux courant des pays étrangers	(706)	2 160
- des pertes fiscales de l'exercice non utilisées	0	(15)
- de l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	909	1 041
- impacts changement taux d'impôts différés	139	1 223
- CVAE nette d'impôt	(2 843)	(3 115)
- impôts sans base	(486)	(2 661)
- autres	169	450
Total	(2 818)	(917)
Impôt au taux normal	(14 681)	(7 905)
Impôt au taux réduit	0	0
Charge d'impôt du Groupe	(14 681)	(7 905)
Résultat Opérationnel	45 040	32 644
Résultat financier	(10 724)	(9 592)
Quote part résultat M.E.Q.	0	(1 558)
Résultat des activités poursuivies avant impôt	34 316	21 495
Charge d'impôt au taux courant	(12 568)	(4 799)
Taux courant d'impôt du Groupe	36,6%	22,3%

NOTE 26.4. ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Immobilisations incorporelles	4 232	(47 939)	(43 707)	3 562	(48 580)	(45 018)
Immobilisations corporelles	7 915	(41 066)	(33 151)	7 381	(40 396)	(33 015)
Stocks	6 906	(4)	6 902	7 086	(4)	7 082
Instruments financiers	2 576	0	2 576	3 427	(24)	3 403
Autres actifs	8 621	(5 035)	3 586	4 143	(2 042)	2 101
Provisions pour engagement envers le personnel	5 583	(94)	5 489	5 451	(178)	5 273
Provisions pour hausse des prix	0	(9 177)	(9 177)	0	(7 511)	(7 511)
Amortissements dérogatoires	11	(3 640)	(3 629)	11	(3 956)	(3 944)
Autres provisions pour risques et charges	264	(268)	(5)	348	(265)	83
Autres passifs	7 127	(1 328)	5 799	5 495	(1 558)	3 937
Reports fiscaux déficitaires	644	(0)	644	514	(0)	514
Autres impôts différés	13	(1)	13	13	0	13
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	43 892	(108 553)	(64 661)	37 433	(104 515)	(67 082)
Impôts différés actifs au bilan			28 494			24 072
Impôts différés passifs au bilan			(93 155)			(91 153)
Solde net			(64 661)			(67 081)

NOTE 26.5. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	Net au 31.12.12	Inscrits dans le résultat	Inscrits dans les autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart conversion	Net au 31.12.13
Immobilisations incorporelles	(45 018)	994	154	0	163	(1)	(43 708)
Immobilisations corporelles	(33 015)	1 211	(1 107)	0	(181)	(58)	(33 151)
Stocks	7 082	(71)	0	0	0	(109)	6 902
Instruments financiers	3 403	(151)	(677)	0	0	0	2 576
Autres actifs	2 101	1 581	0	0	1	(97)	3 586
Provision pour engagement envers le personnel	5 273	252	(37)	0	0	(0)	5 489
Provisions pour hausse des prix	(7 511)	(1 666)	0	0	0	(0)	(9 177)
Amortissements dérogatoires	(3 944)	316	0	0	(0)	0	(3 629)
Autres provisions pour risques et charges	83	(87)	0	0	0	(1)	(5)
Autres passifs	3 937	826	1 042	0	17	(24)	5 798
Reports fiscaux déficitaires	514	135	0	0	0	(5)	644
Autres impôts différés	13	13	0	0	0	(13)	13
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	(67 082)	3 353	(625)	0	0	(307)	(64 661)

NOTE 26.6. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS

L'ensemble des déficits reportables non activés génèrerait une économie d'impôt potentielle de 24 534 milliers d'euros en 2013 (23 357 milliers d'euros en 2012).

Au 31 décembre 2013				
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	96 708	30 701	6 167	24 534
Autres				
Total	96 708	30 701	6 167	24 534
Au 31 décembre 2012				
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	74 627	24 900	1 543	23 357
Autres				
Total	74 627	24 900	1 543	23 357

Les impôts différés actifs sont activés au regard des plans d'affaires établis pour chaque filiale. Ces derniers sont conformes avec ceux retenus dans le cadre des tests de dépréciation des actifs.

Ces déficits fiscaux sont reportables sans limitation de délais.

NOTE 27 - RÉSULTAT PAR ACTION

<i>(en milliers d'euros)</i>		2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	(a)	7 982 547	7 982 547
Actions d'autocontrôle portées en déduction des capitaux propres	(b)	132 019	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice	(c)=(a)-(b)	7 850 528	7 982 547
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	(d)	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	(e)=(c)+(d)	7 850 528	7 982 547
Résultat net - part du groupe		21 236	12 281
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 642)	(1 647)
Résultat net part du groupe utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		19 594	10 634
- Résultat de base par action (en euros)		2,496	1,332
- Résultat dilué par action (en euros)		2,496	1,332
Résultat net des activités poursuivies		19 635	13 590
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 642)	(1 647)
Résultat net des activités poursuivies utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		17 993	11 943
- Résultat de base par action (en euros)		2,29	1,50
- Résultat dilué par action (en euros)		2,29	1,50
Résultat net des activités poursuivies hors non courant		21 536	18 567
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 642)	(1 647)
Résultat net des activités poursuivies hors non courant utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		19 894	16 920
- Résultat de base par action (en euros)		2,53	2,12
- Résultat dilué par action (en euros)		2,53	2,12
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession		0	(750)
- Résultat de base par action (en euros)		0,000	(0,094)
- Résultat dilué par action (en euros)		0,000	(0,094)

NOTE 27-1. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES HORS ÉLÉMENTS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>		2013	2012
Résultat net des activités poursuivies		19 635	13 590
<i>dont part du résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société Mère du Groupe		19 076	13 031
- Intérêts non contrôlés		559	559
Éléments non courants nets d'impôt - part du groupe (*)		(5 536)	(5 536)
<i>dont part des éléments non courants attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société Mère du Groupe		(2 460)	(5 536)
- Intérêts non contrôlés		-	-
Résultat net part du groupe des activités poursuivies hors éléments non courants		21 536	18 567

(*) l'effet d'impôt sur les éléments courant s'élève à 1 507 K€ en 2013 et à 2863 K€ en 2012

NOTE 28 – ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE, ACTIVITÉS ARRÊTÉES, CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION

Le Groupe a décidé en 2011 de céder son activité lingerie en Italie représentant une activité significative et distincte dans le reporting sur le secteur opérationnel Europe. En conséquence, dès 2011, les actifs et passifs liés à l'activité lingerie en Italie ont été classés séparément au bilan sur les lignes distinctes « Actifs détenus en vue d'être cédés » et « Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés » conformément à IFRS 5. Par ailleurs, le résultat net lié à l'activité lingerie en Italie a été comptabilisé dans le compte de résultat sur la ligne distincte « Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession », conformément à IFRS 5, dans la mesure où il s'agit d'une ligne d'activité principale et distincte du reste du Groupe.

Les opérations de cession de l'activité lingerie en Italie ont été réalisées et achevées en 2012 conformément au plan de cession défini initialement.

Impact sur les états financiers

NOTE 28.1. COMPTE DE RÉSULTAT ET FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES OU EN COURS DE CESSION.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2013	2012
Chiffre d'affaires			2 979
Coût des ventes			(1 131)
Marge Brute		0	1 848
Coûts de distribution			(2 520)
Charges administratives			(257)
Autres Produits et (charges) d'exploitation			0
Résultat Opérationnel Courant		0	(929)
Autres produits et (charges) opérationnels			(85)
Résultat Opérationnel		0	(1 014)
Coût de la dette financière nette			0
Autres Produits et (Charges) financiers			(31)
Résultat Financier		0	(31)
Charges d'impôt sur activités opérationnelles			(295)
Quote-part des résultats associés			
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	(750)
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société Mère du Groupe		0	(750)
- Intérêts non contrôlés		-	-
<i>en milliers d'euros</i>		2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			(1 064)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux nets de trésorerie		0	(1 064)
Trésorerie d'ouverture ou flux nets et variation des flux intragroupes			
Flux nets liés aux activités abandonnées⁽¹⁾		0	(1 064)

(1) ligne présentée dans le tableau des flux de trésorerie du Groupe

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Coûts de restructuration		(652)
Gain (Perte) comptabilisé résultant de l'évaluation à la juste valeur diminué des coûts de cession des actifs non-courants		0
Résultat sur cession des actifs non-courants		567
Total autres produits et charges opérationnels	0	(85)

NOTE 28.2. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

ACTIF	2013	2012
Immobilisations incorporelles		0
Immobilisations corporelles		0
Actifs financiers non courants		4
Total des Actifs non courants	0	4
Stocks et en-cours		0
Avances et acomptes versés		(40)
Créances clients		68
Autres créances		139
Charges constatées d'avance		0
Trésorerie et équivalents trésorerie		87
Total des Actifs Courants	0	254
Total des actifs détenus en vue d'être cédés	0	259

NOTE 28.3. PASSIFS RELATIFS AUX ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

PASSIF	2013	2012
Provisions pour risques et charges non courantes		0
Total des Passifs non courants	0	0
Provisions pour risques et charges courantes		504
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		72
Passifs d'impôt exigible		0
Dettes sociales et fiscales		39
Autres dettes		2
Total des Passifs courants	0	616
Total des passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés	0	616

Par ailleurs, le Groupe n'a comptabilisé aucun produit ni charge en autres éléments du résultat global lié à un actif non courant classé comme détenu en vue de la vente.

NOTE 29 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

NOTE 29.1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Il s'agit des rémunérations allouées aux membres du comité de direction, du Conseil de surveillance, des conseils d'administration des filiales et aux associés commandités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013					2012				
	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL
Avantages à court terme (rémunérations, primes, avantages en nature, etc.)	2 958	1 800	0	0	4 758	2 514	1 703	0	0	4 217
Jetons de présence	1	16	178	0	195	1	27	195	4	226
Avantages long terme et postérieurs à l'emploi (retraites, médailles du travail, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stock options	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2 959	1 816	178	0	4 953	2 515	1 730	195	4	4 443

Par ailleurs, la part des dirigeants dans les provisions de retraites et assimilés se décompose au 31 décembre 2013 et 2012 comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Indemnités de départ à la retraite & Médailles du travail	531	349
Régime de retraite supplémentaire	11 126	10 753
Total	11 657	11 103

Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 2,03 M€ en 2013 et de 2,03 M€ en 2012.

NOTE 29.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives en 2013 et en 2012 avec ses participations non consolidées.

NOTE 29.3. PARTIES LIÉES AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE GROUPE

Comme indiqué à l'article 23 des statuts, le droit aux bénéfices des associés commandités est égal à 1% du montant du bénéfice distribuable de chaque exercice. Il est prélevé sur le bénéfice distribuable de chaque exercice. Le versement des sommes correspondant au droit aux bénéfices des associés commandités intervient dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes de chaque exercice par l'Assemblée Générale.

Il a ainsi été distribué 1,65 M€ en 2013 et 1,65 M€ en 2012.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives avec les parties liées au cours de l'exercice 2013 autres que les transactions courantes décrites dans la note 28.4 ci-après.

NOTE 29.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La société MOA, dont le Groupe détient 25% du capital, exerce une activité de distribution d'accessoires de mode à travers un réseau de points de vente. La société MOA verse au Groupe une redevance d'exploitation représentant un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé dans certains points de vente du Groupe.

Au cours de l'année 2013, les transactions avec la société MOA sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Redevance	3 301	4 054
Achats de petit matériel	0	0
Avance de trésorerie (Prêt)	30	1 613
Dettes fournisseurs	(632)	(1 274)

NOTE 29.5. SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les transactions avec les sociétés consolidées par intégration proportionnelle et par intégration globale sont principalement :

- les achats/ventes de marchandises,
- les prestations de services,
- les redevances de marque,
- les charges et produits d'intérêt financier sur comptes courants,
- les dividendes.

NOTE 30 - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe pas, à ce jour, de faits exceptionnels et litiges pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat, le patrimoine et les perspectives d'avenir de la Société ou de son Groupe.

NOTE 31 - COURS DES DEVISES

	2013		2012	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
CNY	0,122238	0,119773	0,123193	0,121644
HKD	0,974766	0,093617	0,100275	0,097789
RON	0,224668	0,223664	0,224313	0,224997
INR	0,011845	0,011714	0,014571	0,013781
SGD	0,587915	0,574251	0,622600	0,620694
PLN	0,238204	0,240714	0,239403	0,245459
CHF	0,812487	0,814598	0,829489	0,828363

NOTE 32 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	CONSTANTIN				KPMG			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	255,55	276,34	89,5%	99,8%	410,67	379,82	98,5%	96,7%
* Emetteur	75,77	87,90	26,5%	31,8%	98,56	87,90	23,6%	22,4%
* Filiales intégrées globalement	179,78	188,44	63,0%	68,1%	312,11	291,92	74,9%	74,3%
- Missions accessoires	-	0,50	0,0%	0,2%	-	5,10	0,0%	1,3%
* Emetteur	-		0,0%	0,0%			0,0%	0,0%
* Filiales intégrées globalement		0,50	0,0%	0,2%		5,10	0,0%	1,3%
Sous-total	255,55	276,84	89,5%	100,0%	410,67	384,92	98,5%	98,0%
Autres Prestations								
- Juridique, fiscal, social	30,00	-	0,11	-	6,20	7,80	1,5%	2,0%
- Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-
- Audit interne	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	30,00	-	10,5%	-	6,20	7,80	1,5%	2,0%
TOTAL	285,55	276,84	100%	100%	416,87	392,72	100%	100%

NOTE 33 - PÉRIMÈTRE DU GROUPE

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<i>Sociétés Françaises</i>				
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	75 - PARIS	308 382 035	MERE	MERE
ETAM SAS	92 - CLICHY	552 015 307	100,00%	100,00%
ELAN INDUSTRIES	92 - CLICHY	344 825 245	99,96%	99,96%
NORTEX SAS	92 - CLICHY	552 036 121	100,00%	100,00%
ETAM PRÊT A PORTER (ex SCI Nimelyon)	92 - CLICHY	337 598 866	100,00%	100,00%
ENTREPOTS COMPANS SAS	92 - CLICHY	411 699 473	100,00%	100,00%
ENTREPOTS LINGERIE	92 - CLICHY	432 220 275	100,00%	100,00%
123 SAS (ex Financière Jaurès)	92 - CLICHY	444 600 464	100,00%	100,00%
ETAM DESTOCK (ex Financière Barbusse)	92 - CLICHY	444 600 134	100,00%	100,00%
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	92 - CLICHY	450 967 783	100,00%	100,00%
ETAM FORMATION SAS (ex SAS Rue de Paris)	92 - CLICHY	450 989 306	100,00%	100,00%
ETAM SCE SAS (ex SAS Rue Martre)	92 - CLICHY	450 966 445	100,00%	100,00%
ETAM FINANCES SNC	92 - CLICHY	479 494 379	100,00%	100,00%
ETAM LINGERIE SAS	92 - CLICHY	478 355 753	100,00%	100,00%
UNDIZ SAS (ex : COVI SAS)	92 - CLICHY	478 356 116	100,00%	100,00%
COVI 2 SAS	92 - CLICHY	479 598 336	100,00%	100,00%
<i>Sociétés étrangères</i>				
SOCIETE BELGE ETAM SA	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE FONCIERE ETEL (ex ETAMIL)	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
ETAMINT	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE LUXEMBOURGEOISE ETAM SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
1.2.3. LUXEMBOURG SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
MODASIA HOLDING SA	Luxembourg		80,85%	76,00%
IFEM	Madrid - Espagne		99,00%	99,00%
1.2.3. GmbH	Krefeld - Allemagne		100,00%	100,00%
INTERMODA CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI AIGE CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
E.I.S. Chine	Shanghai - Chine		100,00%	100,00%
ELEGANT TIME INTERNATIONAL Ltd	Hongkong - Chine		100,00%	76,00%
ELEGANT SHANGHAI TRADING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI INTERMAY CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
TAIZHOU AIGE CLOTHING Co. Ltd	Taizhou - Chine		100,00%	76,00%
DECORATION CO.	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
ETAM ITALIA	Milan - Italie		100,00%	99,99%
U.B.O.	New Delhi - Inde		60,00%	60,00%
IFLEM	Lisbonne - Portugal		100,00%	99,00%
ETAMINT SINGAPORE PTE LTD	Singapour		100,00%	100,00%
ETAM POLAND SP	Varsovie - Pologne		100,00%	100,00%
GROUPE ETAM SUISSE	Genève - Suisse		100,00%	100,00%
EIS ROUMANIE	Bucarest - Roumanie		100,00%	100,00%

SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<i>Sociétés Françaises</i>				
MOA	75 - PARIS	441 217 395	25,00%	25,00%

NOTE 34 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est à signaler post-clôture.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	174
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	176

Etam Développement

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS
Capital social : € 10 961 739

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Etam Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1.2 « Immobilisations financières » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de la Gérance.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 17 avril 2014

Les commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

KPMG AUDIT

Département de KPMG S.A.

Jean Paul SEGURET

Eric ROPERT



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Constantin Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy - - CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex

Etam Développement

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS
Capital social : € 10 961 739

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Etam Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les éléments suivants :

Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à la réévaluation de ses droits au bail et assimilés et de ses ensembles immobiliers selon les modalités décrites dans les notes 2.6.1 et 2.7.1 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces réévaluations ainsi que la documentation disponible et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.6.1 et 2.7.1 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 17 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

KPMG AUDIT

Département de KPMG S.A.

Jean Paul SEGURET

Eric ROPERT

DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice 2013 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant de la page 4 à la page 73, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 17 avril 2014

La Gérance

M. Pierre Milchior

M. Laurent Milchior

Mme Marie-Claire Tarica